M A T A M

2013

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIe, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam

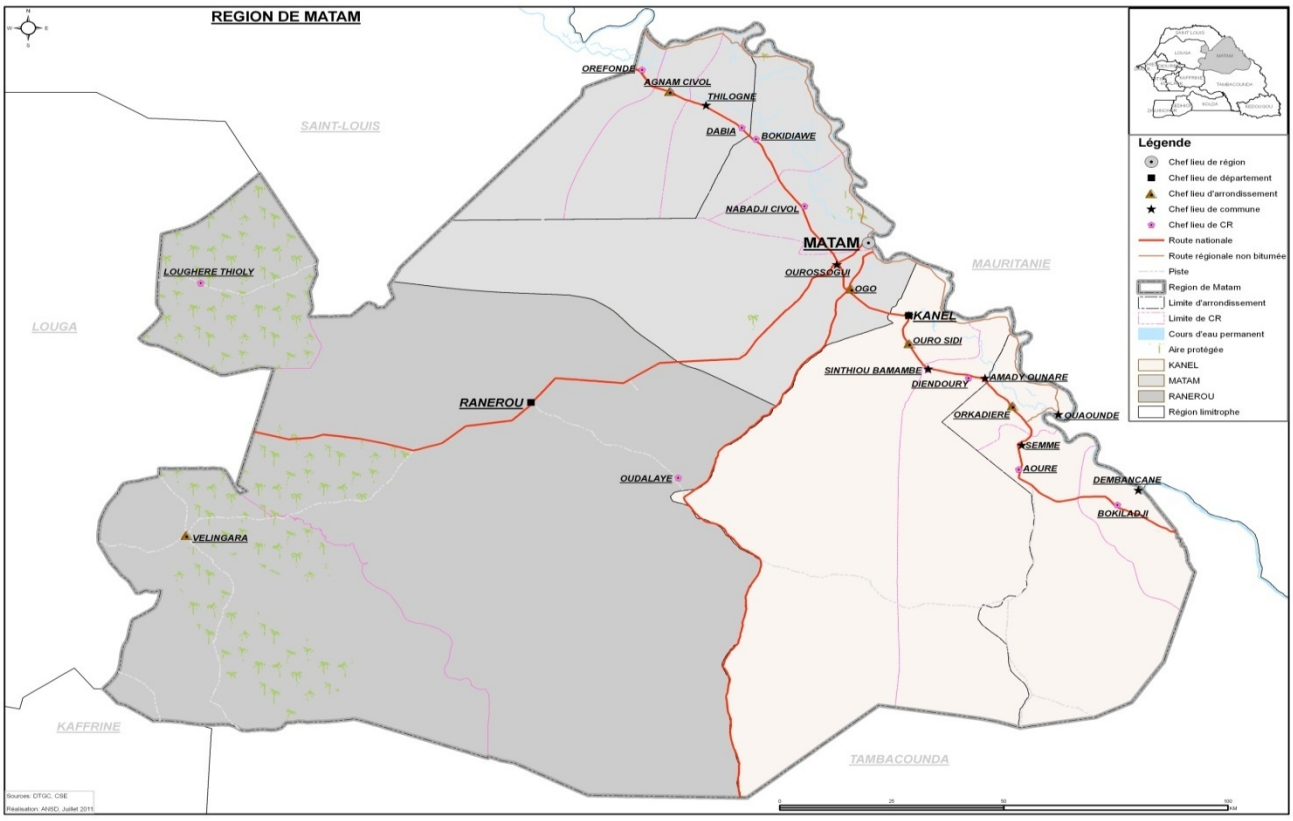

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef de service	Ndiouma FAYE
Chef de service Adjoint	Birane NIANG
Chauffeur	Ousmane Samba BEYE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX viii
LISTE DES FIGURES x
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS xi
AVANT PROPOS 14

CHAPITRE 1: PRESENTATION DE LA REGION ---------- 15
1.1 Situation géographique 15
1.2 Situation administrative 16
1.3 Situation socio-économique 16
1.4 Climat 17
3.1.1 Températures 17
3.1.2 Humidité relative 17
3.1.3 Ensoleillement 17
3.1.4 Les vents 17
3.1.5 La pluviométrie 18

CHAPITRE 2: DEMOGRAPHIE ---------- 19
2.1 Niveau et évolution de la population 19
2.2 Structure par âge et par sexe 19
2.2.1 Rapport de dépendance démographique et grands groupes d'âges 19
2.2.2 Analyse de la pyramide des âges 20
2.2.3 Rapport de masculinité par âge 21
2.3 La population de Matam face à l'effectif national 22
2.4 La population dans les collectivités locales 23

CHAPITRE 3: EDUCATION ---------- 26
3.1 La petite enfance 26
3.1.1 Infrastructures 27
3.1.2 Le personnel 27
3.1.3 Effectifs 28
3.2 Elémentaire 28
3.2.1 Infrastructures 28
3.2.2 Personnel 29
3.2.3 Effectifs d'élèves 29
3.2.4 Performances dans l'élémentaire 30
3.3 Le moyen secondaire 30
3.3.1 Infrastructures du Moyen et Secondaire 30
3.3.2 Personnel 31
3.3.3 Effectif 32
3.3.4 Performances du moyen et secondaire 32
3.4 Diagnostic du secteur 33
3.4.1 Points forts 33
3.4.2 Points à améliorer 33

CHAPITRE 4: HYGIENE PUBLIQUE ---------- 35
4.1 Visites domiciliaires 35
4.2 Les visites des lieux 36
4.3 Inspection des E.R.P. et assimiles 37
4.4 Education à l'hygiène 37
4.5 Diagnostic du sous secteur 38

CHAPITRE 5: SANTE ---------- 39
5.1 Population cible 39
5.2 Fécondité dans la région 39
5.3 Mortalité 40
5.4 Offre de soins 40
5.5 Effectifs et densité des personnes du secteur 40
5.6 Infrastructures 42
5.7 Santé de la reproduction 43
5.8 Survie de l'enfant 44
5.9 Quelques maladies 45
5.9.1 Le paludisme 45
5.9.2 La tuberculose 45
5.9.3 SIDA/IST 46
5.10 Analyse du secteur de la santé 47
5.10.1 Les points forts 47
5.10.2 Points à améliorer 47
5.11 Recommandations générales 47

CHAPITRE 6: HYDRAULIQUE, IRRIGATION ET MAITRISE DE L'EAU ---------- 49
6.1 Potentialités hydrauliques 49
6.2 Hydraulique urbaine 49
6.3 Hydraulique rurale 50
6.4 Accès a l'eau dans la région 51

CHAPITRE 7: RESSOURCES NATURELLES ---------- 53
7. 1 Gestion du domaine forestier 53
7.1.1 Présentation du domaine forestier régional 53
7.1.2 Les forêts classées et réserves de la région 54
7. 2 Bilan de la campagne nationale de reboisement 2013 54
7.2.1 La production de plants 55
7.2.2 Résultats de la Campagne Nationale de Reboisement 2013 56
Plantations massives 56
Plantations linéaires 57
Plantations conservatoires 57
Espaces publics et distributions individuelles de plants 57
7. 3 Les ratios 58
7. 4 Analyse et commentaire des résultats de la CNR 2013 58
7.4.1 Production de plants 58
7.4.2 Plantations 59
7.4.3 Difficultés recensées 59
7.4.4 Recommandations 59
7.4.5 Conclusion 60

7. 5 Gestion de la faune et des aires protégées 60
7.5.1 Gestion de la faune 61
7.5.2 Gestion des aires protégées 61
7. 6 Protection des forêts de la région contre les feux de brousse 62
7. 7 Lutte préventive 62
7. 8 Statistiques des cas de feux de brousse enregistrés 63
7.8 Difficultés rencontrées et solutions envisagées 64
7. 9 Perspectives 64
7. 10 Conclusion 64

CHAPITRE 8: AGRICULTURE ---------- 65
8.1 Mise en place des facteurs de production 65
8.1.1 Volet Semences 65
8.1.2 Volet Engrais 66
8.2 Suivi des cultures 67
8.2.1 Cultures irriguées 67
8.2.2 Cultures sous pluie 67
8.2.3 Les cultures de décrue 68
8.3 Situation Phytosanitaire 68
8.4 Situation des inondations en 2013 69
8.5 Résultats définitifs de la campagne 2012-2013 69
8.5.1 Les superficies 69
8.5.2 Les productions 70
8.5.3 Subvention de l'Etat 71
8.5.4 Aides d'urgence 71
8.6 Diagnostic du secteur 71
8.6.1 Points forts 71
8.6.2 Difficultés rencontrées 72
8.7 Recommandations 72

CHAPITRE 9: ENVIRONNEMENT ---------- 73
9.1 Préservation et amélioration du cadre de vie 73
9.2 Gestion des installations classées 74
9.3 Evaluation environnementale 75
9.4 Gestion de l'environnement fluvial et de la dégradation des sols 77
9.5 Difficultés rencontrées 77
9.6 Suggestions et propositions d'amélioration 77
9.7 Perspectives 78

CHAPITRE 10: ELEVAGE ---------- 79
10.1 Le cheptel et les volailles 79
10.1.1 Statistique du cheptel dans le département de Matam 80
10.1.2 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Kanel 80
10.1.3 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Ranérou-Ferlo 81
10.2 La production 81
10.2.1 Abattages contrôlés 81
10.2.2 CUIRS ET PEAUX 82
10.3 Mouvement commercial du bétail 82
10.3.1 Sorties 82

10.3.2 Transit 83
10.3.3 Mouvement de transhumance transfrontalière 83
10.4 Situation zoo sanitaire 84
10.5 Campagne de vaccination du cheptel 85
10.6 Diagnostic du secteur 86

CHAPITRE 11: PECHE ---------- 88
11.1 Etat des lieux 88
11.1.1 Les infrastructures de pêche 88
11.1.2 Les professionnels et leurs équipements 88
11.1.3 Les transformateurs 89
11.1.4 Le mareyage 90
11.2 Réalisations 90
11.2.1 Projets et programmes en cours 90
11.2.2 Les mises à terre 90
11.2.3 Les apports extérieurs 92
11.3 Potentialités ou atouts 92
11.4 Contraintes 93

CHAPITRE 12: LE TRANSPORT ---------- 94
12.1 Le transport routier 94
12.1.1 Les infrastructures routières 94
12.1.2 Types de transport routier 95
12.1.3 Les Immatriculations et permis de conduire 95
12.1.4 Les transports voyageurs : urbain et interurbain 95
12.1.5 Contraintes liées au secteur des transports terrestres 96
12.1.6 Solutions et perspectives de développement du secteur des transports terrestres 96
12.2 Le transport fluvial 97
12.2.1 Les contraintes du sous secteur 97
12.2.2 Les perspectives 97
12.3 Transport aérien 98
12.3.1 Mouvement des avions 98
12.4 Perspectives et contraintes 99

CHAPITRE 13: INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT ---------- 100
13.1 Industrie et Mines 100
13.2 Artisanat 100
13.2.1 Acquis 102
13.2.2 Contraintes 102

CHAPITRE 14: COMMERCE ---------- 103
14.1 Les produits commercialisés 103
14.2 Les acteurs 103
14.3 Les marchés 103
14.4 Les autres secteurs 105
14.5 Contraintes 106
14.6 Atouts et potentialités 106

CHAPITRE 15: CULTURE ET TOURISME ---------- 108
15.1 Potentiel culturel 108
15.2 Potentiel naturel 109
15.3 Atouts en matière de réceptifs hôteliers 109
15.4 Contraintes 109

CHAPITRE 16: TIC ET TELECOMMUNICATIONS ---------- 110
16.1 Les télécommunications 110
16.1.1 L'internet 110
16.1.2 Le téléphone fixe 111
16.1.3 Le téléphone mobile 111
16.2 Information et Communication 112
16.2.1 Accès aux chaînes de télévision 112
16.2.2 Accès aux chaînes radios 112
16.2.3 Accès aux journaux 112

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région par département selon le sexe, entre 2002 et 2013 ----------19
Tableau 2.2 : Structure de la population par grand groupe d'âges et rapport de dépendance ---------20
Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région de Matam par collectivité locale, 2013 --------24
Tableau 3.1 : Evolution du TBPS entre 2012 et 2013 ----------27
Tableau 3.2 : Répartition des infrastructures selon les types d'établissements en 2013----------27
Tableau 3.3 : Répartition du personnel en 2013 selon les IEF----------27
Tableau 3.4 : Répartition des Structures selon l'IEF en 2013 ----------29
Tableau 3.5 : Répartition du Personnel en 2013 ----------29
Tableau 3.6 : Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département en 2013 ----------30
Tableau 3.7 : Répartition des structures du moyen selon les départements----------31
Tableau 3.8 : Répartition des structures du secondaire selon les départements----------31
Tableau 3.9 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2013 selon le statut et le genre31
Tableau 3.10 : Répartition de l'effectif des élèves du cycle moyen par département selon le sexe en 2013 et 2013 ----------32
Tableau 3.11 : Répartition de l'effectif des élèves du secondaire selon le département ----------32
Tableau 4.1 : Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département ---------36
Tableau 4.2 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux ----------37
Tableau 4.3 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région ---------38
Tableau 5.1 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyen d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région ----------40
Tableau 5.2 : Quelques taux de mortalité----------40
Tableau 5.3 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire----------41
Tableau 5.4 : Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires ----------42
Tableau 5.5 : Quelques indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts--------43
Tableau 5.6 : Quelques indicateurs liés à l'accouchement selon le district----------44
Tableau 5.7 : Niveau des taux observés selon le district ----------44
Tableau 5.8 : Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région selon les districts ------44
Tableau 5.9 : Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme en 2010----------45
Tableau 5.10 : Situation de la tuberculose dans la région en 2013 ----------46
Tableau 5.11 : Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) de la région en 2013----------46
Tableau 5.12 : Bilan du suivi des PVVIH dans la région en 2011 ----------46
Tableau 7.1 : Situation des massifs classés dans la région----------54
Tableau 7.2 : Production de plants par structure et par type de pépinière ----------55
Tableau 7.3 : Production de plants par espèce et par type de pépinière----------55
Tableau 7.4 : Réalisations massives par structure et par type de plantations ----------56
Tableau 7.5 : Bilan des plantations linéaires----------57
Tableau 7.6 : Plantations conservatoires----------57
Tableau 7.7 : Espaces publics et distributions individuelles de plants ----------57
Tableau 7.8 : Illustration par des ratios ----------58
Tableau 7.9 : Les UP de la région ----------61
Tableau 8.1 : Situation des semences selon l'espèce, par circonscription administrative ----------65
Tableau 8.2 : Mise en place des engrais ----------66
Tableau 8.3 : Superficies emblavées des cultures en hivernage----------67

Tableau 8.4 : Situation de production de quelques spéculations en hivernage dans les départements de Matam et Kanel ----------68
Tableau 8.5 : Situation de production de quelques spéculations en décrue dans les départements de Matam et Kanel ----------68
Tableau 8.6 : Répartition des PIV touchées selon le département ----------69
Tableau 8.7 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation et la localité ----------70
Tableau 8.8 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation dans la région ----------70
Tableau 8.9 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation et la localité ----------70
Tableau 8.10 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation dans la région ----------70
Tableau 8.11 : Répartition des intrants agricoles par département (kg) ----------71
Tableau 10.1 : Répartition du cheptel et volailles dans le département de Matam ----------80
Tableau 10.2 : Répartition du cheptel dans le département de Kanel ----------80
Tableau 10.3 : Répartition du cheptel dans le département de Ranérou ferlo----------81
Tableau 10.4 : Répartition des animaux abattus par mois selon le type ----------81
Tableau 10.5 : Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois ----------82
Tableau 10.6 : Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce ----------83
Tableau 10.7 : Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce ----------83
Tableau 10.8 : Morbidité – Mortalité ----------84
Tableau 10.9 : Résultats de la campagne de vaccination----------86
Tableau 11.1 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche---89
Tableau 11.2 : Les principaux engins de pêche selon les secteurs de pêche ----------89
Tableau 11.3 : Répartition des espèces débarquées selon le mois ----------91
Tableau 11.4 : Répartition de l'apport extérieur selon la masse ----------92
Tableau 12.1 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département ----------94
Tableau 12.2 : Répartition des candidats pour l'obtention du permis de conduite----------95
Tableau 13.1 : Répartition par corps de Métiers ---------- 101
Tableau 13.2 : Récapitulatif des artisans immatriculés---------- 101
Tableau 13.3 : Répartition des artisans immatriculés par sexe ---------- 101
Tableau 13.4 : Récapitulatif des GIE affiliés à la Chambre des Métiers---------- 102
Tableau 14.1 : Récapitulatif de la situation des acteurs du sous-secteur ---------- 103
Tableau 14.2 : Situation régionale des marchés de Matam ---------- 104
Tableau 14.3 : Section « Hôtels et Auberges » ---------- 105
Tableau 14.4 : Section « hydrocarbures » ---------- 106
Tableau 14.5 : Section « boulangeries » ---------- 106
Tableau 16.1 : Nombre de localités desservies par evdo par département ---------- 110
Tableau 16.2 : Nombre de localités desservies par adsl par département ---------- 110
Tableau 16.3 : Nombre de localités desservies par le haut débit par département---------- 111
Tableau 16.4 : Nombre de localités desservies par le téléphone fixe ---------- 111

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Localisation de la région de Matam sur la carte du Sénégal ----------15

Figure 2.1 : Pyramide des âges de la région de Matam, 2013 ----------21

Figure 2.2 : Evolution des rapports de masculinité par groupe d'âges----------22

Figure 2.3 : Illustration de la population de Matam par rapport à celles des autres régions du Sénégal, 2013 ----------23

Figure 3.1 : Evolution des effectifs des enfants au préscolaire de 2010 à 2013----------28

Figure 3.2 : Evolution des TBS selon le sexe, 2013----------30

Figure 3.3 : Evolution des indicateurs d'accès par cycle d'étude selon l'année scolaire ----------32

Figure 4.1 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH----------35

Figure 6.1 : Répartition des forages par département ----------52

Figure 9.1 : Répartition des établissements classés dans la région de Matam ----------74

Figure 9.2 : Répartition des établissements classés par Département dans la région de Matam -------75

Figure 10.1 : Répartition du cheptel et des volailles dans la région ----------79

Figure 12.1: Evolution des mouvements d'avion selon le type d'appareil en 2013----------98

Figure 12.2 : Représentation de l'évolution du solde migratoire de la région, en 2013 ----------99

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACT	:	Artemisinin-based Combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine)
ADOS	:	ARDECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
ANCAR	:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASUFOR	:	Association des Usagers de Forages
BAC	:	Baccalauréat
BAMTAARE	:	Développement en Pular
BCG	:	Bacille de Calmette et Guérin
BFEM	:	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	:	Brigade régionale d'Hygiène
BRH	:	Brigade Régionale d'Hygiène
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	:	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM	:	Camelin
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CDSMT	:	Cadre de dépenses sectorielles à moyen terme
CEM	:	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	:	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS	:	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHR	:	Centre Hospitalier Régional
CHRO	:	Centre Hospitalier régional de Ourossogui
CI	:	Cours d'Initiation
CPN	:	Consultation Pré-natale
CRD	:	Comité régional de Développement
CTP	:	Case des Tout-petits
DG	:	Diagnostic de gestation
DRDR	:	Direction Régionale du Développement Rural
DREC	:	Division Régionale des Etablissements Classés
DRH	:	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP	:	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT	:	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH	:	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DSK	:	District sanitaire de Kanel
DSM	:	District sanitaire de Matam
DSR	:	District sanitaire de Ranérou-ferlo
E R P	:	Etablissement Recevant du Public
E.F.I	:	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB	:	Ecole Communautaire de Base
EPS	:	Education Physique et Sportive
FAR	:	Femme en Age de Reproduction

FERAM	:	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ	:	Fièvre Jaune
GMP	:	Groupe Motopompe
GOANA	:	Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'abondance
HTA	:	Hypertension Artérielle
IA	:	Inspection d'Académie
ICPE	:	Installations Classées Pour La Protection de l'Environnement
IDEN	:	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC	:	Information Education Communication
IMF	:	Institutions de Micro-Finances
INF/AS	:	Infirmier / Agent de Santé
IRA	:	Infection Respiratoire Aigue
IREF	:	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	:	Inspection régionale des services vétérinaires
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
MAC	:	Maison d'Arrêt et de Correction
MC	:	Maitre contractuel
MIA	:	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ORL	:	Oto-rhino-laryngologie
PAIS	:	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2	:	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL	:	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV	:	Pasteurellose bovine
PAST-PR PPR	:	Peste des petits ruminants
PCIME	:	Prise en Charge Intégrée de la Maladie de l'Enfant
PENTA3	:	Pentavalent3
PEV	:	Programme Elargi de Vaccination
PGIES	:	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre zones éco géographiques du Sénégal
PIP	:	Projet Intégré du Podor
PIV	:	Périmètre Irrigué villageois
PMI	:	President's Malaria Initiative
PNDS	:	Programme Nationale de Développement Sanitaire
PNIA	:	Programme National d'Intensification Agricole
POAS	:	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PRA	:	Pharmacie régionale d'Approvisionnement
PRODAM	:	projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	:	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
REVA	:	Retour vers l'agriculture
RIM	:	République Islamique de Mauritanie
RGPHAE	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RM	:	Région Médicale

RNEA	:	Répertoire National des Entreprises et Associations
ROUVAX	:	Vaccin contre la rougeole
SAED	:	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SDE	:	Sénégalaise Des Eaux
SOU	:	Soins Obstétricaux d'Urgence
SRAT	:	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP	:	Service Régional de la Planification
SRPS	:	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
SRSD	:	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TBA	:	Taux brut d'admission
TBPS	:	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN	:	ONG, TOSTAN signifie éclore
TPI	:	Traitement Préventif Intermittent
USE	:	Union pour la Solidarité et l'entraide
VE	:	Volontaire de l'éducation

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CHAPITRE 1: PRESENTATION DE LA REGION

1.1 Situation géographique

Située au nord-est du territoire sénégalais, la région de Matam couvre une superficie de 29 616 km^2, soit un septième du territoire national. Elle est, après Tambacounda, la seconde région du Sénégal la plus vaste. Elle est limitée au nord par la région de Saint Louis et la République Islamique de Mauritanie, à l'est par la République Islamique de Mauritanie, à l'ouest par la région de Louga et au sud, par les régions de Kaffrine et de Tambacounda.

Mieux, la carte ci-dessous donne une meilleure illustration des départements du Sénégal frontaliers à la région de Matam, qui est ici représentée par la couleur jaune, avec ses trois départements.

Figure 1.1 : Localisation de la région de Matam sur la carte du Sénégal

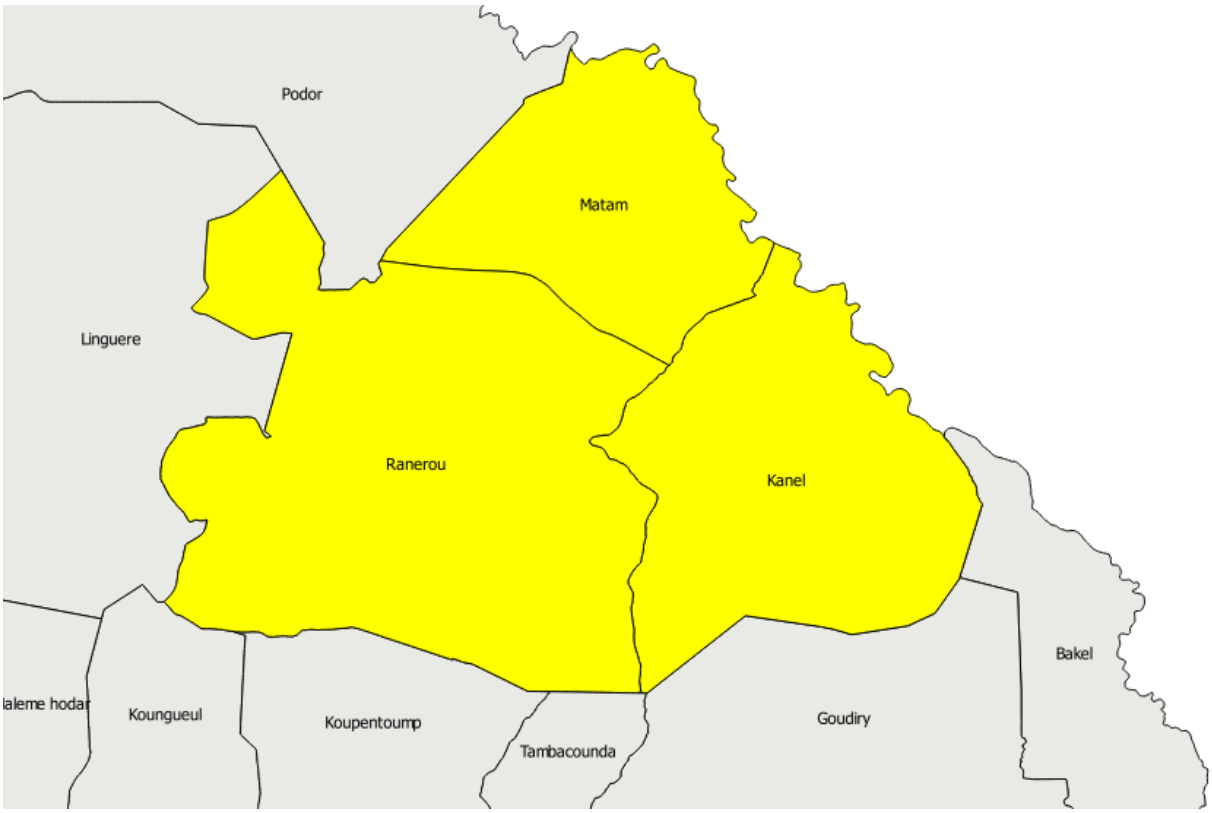

Source : Auteur lui-même

De plus, le relief de la région, constitué de plaines fendues par quelques vallées, est généralement plat. On y distingue trois zones agro-écologiques :

- le « Dandé Mayo » ou vallée du fleuve est constituée de dépressions et de micro reliefs ;
- le « Ferlo » est une zone latéritique dans la majeure partie de son espace, et sablonneuse dans sa partie occidentale (lougré Thiolly et Vélingara) ;
- le « Dieri » ou la zone intermédiaire.

Du fait de sa grande superficie, on note une variété climatique entre le sud (départements de Kanel et de Ranérou Ferlo) plus arrosé et le nord (département de Matam) chaud et sec. La région dispose d'importantes ressources hydriques notamment d'eaux de surface, avec le Fleuve Sénégal qui la traverse au nord et à l'est sur 200 kilomètres (Km).

1.2 Situation administrative

Devenue région par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002-166 du 21 février 2002, la région de Matam est administrativement divisée en trois départements, cinq arrondissements 12 communes, 14 communautés rurales, 424 villages et 395 hameaux. Ces entités, en règle générale, sont assez vastes. Combinées à l'enclavement, elles sont confrontées à de réels problèmes d'assistance technique, d'encadrement administratif mais aussi de sécurité.

1.3 Situation socio-économique

En 2013, la région de Matam compte environ un peu plus de 58 462 ménages dont 45,2% de ces ménages vivent dans la pauvreté ; en dépit du fait que la région regorge de potentialités économiques importantes dans les domaines agrico-sylvo pastoral, minier et d'un important flux financier résultant de transferts de capitaux des émigrés.

Dans le secteur agricole, la région dispose d'une superficie irrigable estimée à 55 000 hectares (ha) dont les 9 148 sont aménagés par la SAED, le PRODAM et les privés avec un système de cultures irriguées sur trois campagnes avec des spéculations différentes. Matam est naturellement l'une des régions les mieux placées pour accueillir les investissements en direction de l'Agriculture.

L'économie de cette région repose aussi sur le secteur sylvo-pastoral développé dans le Ferlo avec un cheptel régional très important avec près d'un demi-million de têtes de bétail en 2013.

Le potentiel minier est constitué de matériaux de construction (sable et latérite), de l'Argile céramique (Sud-est), des Phosphates de chaux dont la réserve est estimée à 40,5 MT, soit 28% de P2 O5, du calcaire (affleurement à Ourossogui, Ogo, Kanel et Thilogne) qui peut être utilisée sous forme de granulat (béton) pour la construction, et des dolomies, estimées à 10 millions de tonnes de réserves, qui sont localisées dans le département de Kanel à 25 km du gisement des phosphates de Matam.

Il convient aussi de souligner la contribution non négligeable des émigrés dans le développement économique et social de la région. Ces derniers, à travers les

systèmes de transfert de capitaux, entretiennent les familles, investissent dans l'immobilier et contribuent très largement au développement des infrastructures sociales d'ordre sanitaire et scolaire.

1.4 Climat

3.1.1 Températures

Le climat de la région est caractérisé par une période de hautes températures qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45° C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de la saison froide.

La température moyenne régionale est estimée à 30,5°C en 2013, ce qui fait de cette année un peu plus chaude en comparaison avec l'année dernière. Il faut aussi noter que cette moyenne cache de fortes disparités si l'on sait que la région enregistre plusieurs fois des températures qui sont généralement supérieures à 45°C.

3.1.2 Humidité relative

La région connait une évolution en dent de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible valeur atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut être trouvé explication dans les fortes pluies de cette année.

3.1.3 Ensoleillement

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ce fort potentiel cumulé permet d'avoir les résultats consignés dans le tableau ci-dessous. Ils montrent que dans l'année, on bénéficie pendant environ un tiers du temps du Soleil. Ce constat permet de déduire qu'avec de bonnes installations solaires, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut être même accroître notre potentiel électrique. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des Sénégalais.

3.1.4 Les vents

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l'Harmattan, chaud et sec, de direction Nord/Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage.

Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, pourrait explorer cette forme d'énergie moins couteuse avec des impacts négatifs réduits.

3.1.5 La pluviométrie

En 2013, l'installation de l'hivernage a été précoce dans la région de Matam. En effet, 04 mm de pluie avaient été enregistrés à Malandou dans le département de Kanel/Ranérou Ferlo et 03 mm à Ranérou à la date du 01 Juin 2013. La pluviométrie a évolué en dents de scie depuis cette date ; ce qui explique les nombreuses pauses pluviométriques constatées cette année dans la région. Après 10 jours de pause pluviométrique, des pluies ont été enregistrées le 6 et 7/10/2013 entrainant une réduction du déficit pluviométrique dans la région. Selon les postes de référence, les cumuls varient de 227,0 mm/40 jrs à Vélingara Ferlo (département de Ranérou Ferlo) à 446,8 mm/30 jrs à Mogo dans le département de Matam. Comparée à la situation pluviométrique exceptionnelle de l'année 2012, la quasi-totalité des postes de suivi reste déficitaire avec des variations en dents de scie assez remarquées

Dans le département de Matam, l'année 2013 a été marquée par de faibles pluies par rapport à l'année 2012. Dans les différentes stations du département, les quantités recueillies ont été moins importantes. Par rapport à l'année 2012, il y a une diminution de la pluviométrie départementale dans toutes les zones cibles.

A l'instar du département de Matam, celui de Kanel aussi a enregistré de faibles quantités de pluie. Dans ce département le service régional a ciblé les stations de Ganguel Souley, de Sémmé et de Sinthiou Bamambé. Les statistiques montrent qu'il y a une nette diminution dans tout le département par rapport à l'année 2012.

A l'image des deux précédents départements, de faibles quantités ont été enregistrées dans le département de Ranérou-ferlo.

CHAPITRE 2: DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013). Il sera question de montrer en premier lieu le niveau et l'évolution de la population, d'étudier ensuite la structure par âges et par sexe de cette population, pour enfin étudier sa répartition au niveau des différentes collectivités locales.

2.1 Niveau et évolution de la population

La population de la région de Matam en 2002 s'élevait à 423 967 habitants. A la suite du dénombrement de la population régionale en 2013, suite au récent RGPHAE 2013, l'effectif obtenu s'établit à 562 539 habitants dont 276.481 hommes et 286. 058 femmes. Cette population, faible par rapport à l'effectif national (4 % du Total du pays), est inégalement répartie sur l'étendue de la région. En effet, le département de Ranérou (immensément vaste de par sa superficie) concentre moins de 10 % de la population de la région.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région par département selon le sexe, entre 2002 et 2013

Département	RGPH 2002			RGPHAE 2013		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Kanel	81530	90331	171861	116239	122367	238606
Matam	99356	110754	210110	134140	138480	272620
Ranérou Ferlo	21038	20958	41996	26102	25211	51313
Total Région	201924	222043	423967	276481	286058	562539

Source : ANSD

2.2 Structure par âge et par sexe

A ce niveau, il sera d'abord question d'étudier la répartition de la population par grands groupes d'âges pour pouvoir déterminer le rapport de dépendance démographique. Il va s'en suivre une brève analyse de la pyramide des âges de la population de la région, pour enfin parler de rapport de masculinité.

2.2.1 Rapport de dépendance démographique et grands groupes d'âges

Le rapport (ou ratio) de dépendance démographique, défini comme le ratio entre le nombre de personnes âgées et en bas âges et le nombre d'adultes en âge de travailler, désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne (ceux âgés de moins de 15 ans et de 65 ans et plus) au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans. Pour la région de Matam, ce ratio indique un rapport de 105 personnes inactives pour 100 personnes potentiellement actives.

Tableau 2.2 : Structure de la population par grand groupe d'âges et rapport de dépendance

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	138 501	127 406	265 904
15-64 ans	127 544	147 468	275 013
65 ans et plus	10 436	11 184	21 622
Total	276 481	286 058	562 539
Part des moins de 15 ans (%)	50,09	44,54	47,27
Part des 15-64 ans (%)	46,13	51,55	48,89
Part des 65 ans et plus (%)	3,77	3,91	3,84
Ensemble (%)	100	100	100
Rapport de dépendance (%)	**116,77**	**93,98**	**104,55**

Source : ANSD – RGPHAE 2013

Le niveau de cet indicateur dépasse la moyenne nationale qui s'élève à 83,7 %. Mais à noter que ce fait s'explique principalement par une population régionale fortement jeune (47,27 % de la population a moins de 15 ans). Même à ce niveau - parmi les enfants de moins de 15 ans -, on remarque une prédominance de la proportion des garçons (50 %) sur celle des filles qui n'est que de 45 %, comparativement à l'effectif total de la population régionale.

En revanche, s'agissant de la population active, celle de 15 à 64 ans, on remarque que la part des femmes (52 %) est de loin supérieure à celle des hommes (46 %).

2.2.2 Analyse de la pyramide des âges

Pour éliminer les effets d'attractions et de répulsion constaté à l'issue de l'évaluation des déclarations d'âge des habitants de la région, il est procédé au regroupement par groupe d'âges quinquennaux. Leur représentation graphique ci-dessous offre une allure plus régulière de la pyramide des âges concernant la région. Ce regroupement a considérablement amoindri les distorsions et a permis d'atténuer les biais liés aux déclarations d'âge individuel.

Figure 2.1 : Pyramide des âges de la région de Matam, 2013

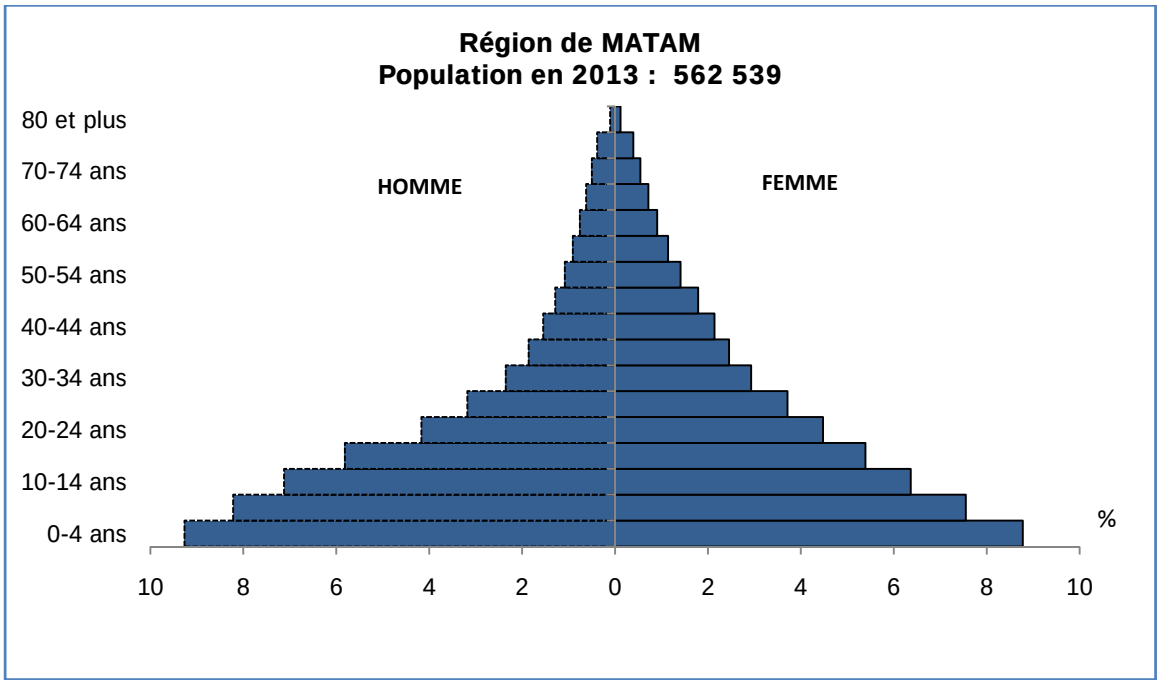

Source : ANSD – RGPHAE 2013

Ainsi, en termes de résultats, comme l'illustre la pyramide ci-haut, on peut relever que la population de Matam se caractérise par sa forte jeunesse : 47,27 % parmi celle-ci est âgée de moins de 15 ans.

2.2.3 Rapport de masculinité par âge

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport aux femmes. Il donne une indication de la concordance de l'effectif entre les sexes. Le rapport de masculinité, dans une population ou un groupe d'âges, est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin. Ce dit rapport est généralement exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Il est généralement admis qu'à la naissance, le rapport de masculinité est de 105 garçons pour 100 filles. Cet indicateur qui exprime l'importance numérique du sexe masculin par rapport aux sexes féminin varie selon l'âge, le milieu de résidence ou encore les entités géographiques d'un pays.

En l'absence de distorsion, l'évolution de cet indicateur selon l'âge est généralement régulière avec des variations de faibles amplitudes. Le graphique ci-dessous en fournit une illustration, en ce qui concerne Matam.

Figure 2.2 : Evolution des rapports de masculinité par groupe d'âges

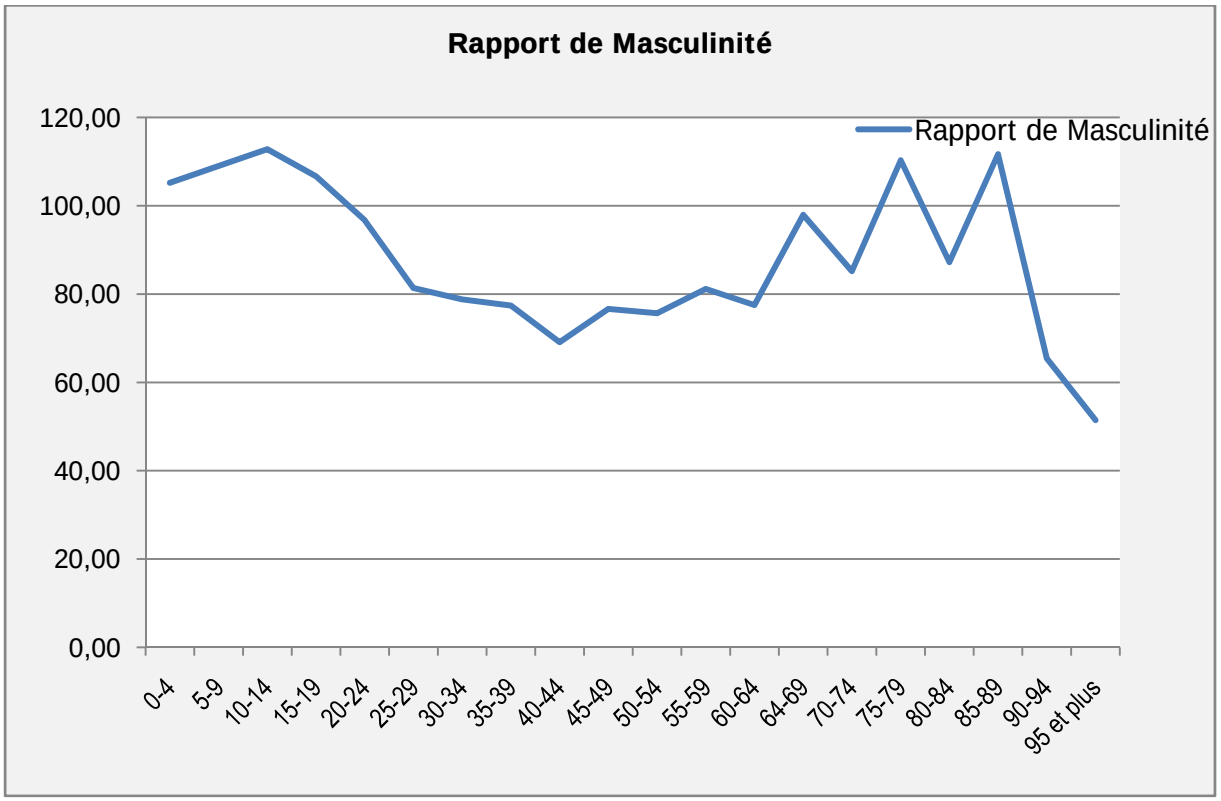

Source : ANSD – RGPHAE 2013

Les résultats du RGPHAE établissent un rapport de masculinité global pour la région de Matam de 96,7 hommes pour 100 femmes.

Toutefois, en considérant les grands groupes d'âges, on observe un avantage numérique des hommes sur les femmes aux âges inférieurs à 20 ans avec 108 garçons pour 100 filles. Par contre, pour la tranche d'âges de 15-64 ans, la tendance s'inverse nettement en faveur des femmes avec un rapport de masculinité moyen de l'ordre de 86 hommes pour 100 femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par une migration différentielle en faveur des hommes pour cette tranche d'âge 15-64 ans. Cela pourrait également s'expliquer par une survie plus favorable aux femmes qu'aux hommes ; ces dernières ayant une espérance de vie à la naissance plus élevée que les hommes.

2.3 La population de Matam face à l'effectif national

A ce niveau, il convient de montrer la faiblesse de la population de la région comparativement à celles des autres régions du Sénégal.

Figure 2.3 : Illustration de la population de Matam par rapport à celles des autres régions du Sénégal, 2013

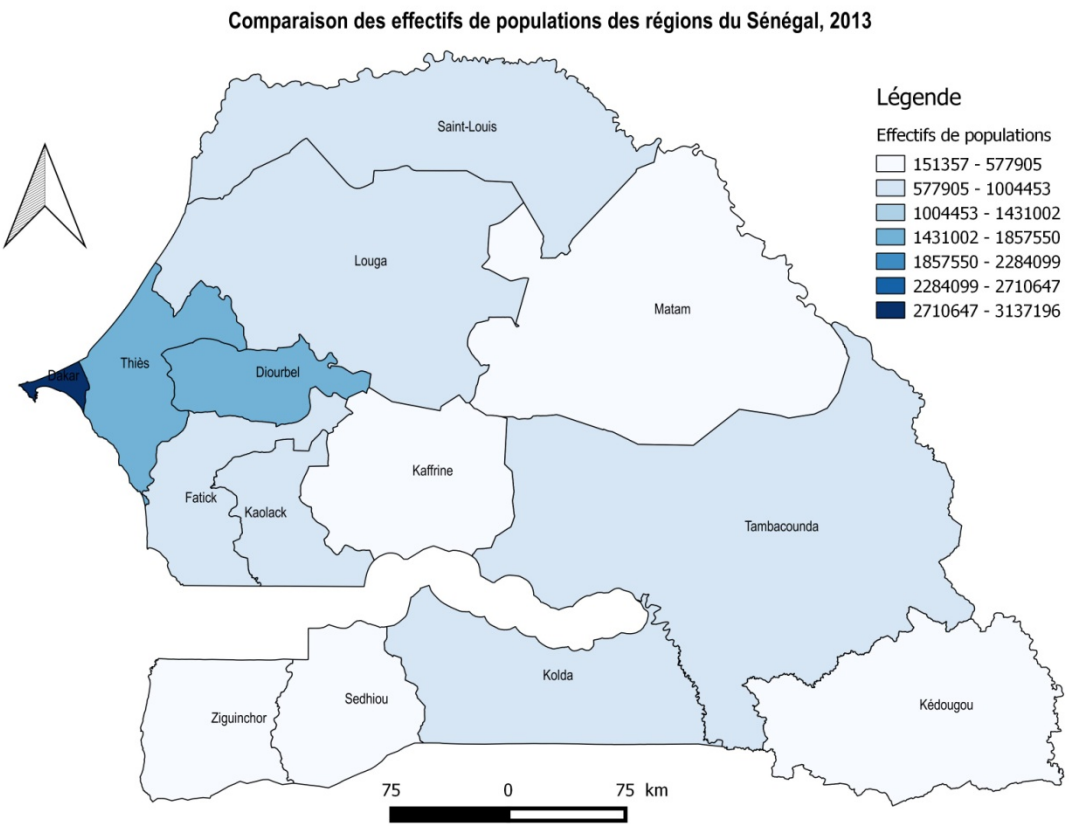

Source : SRSD Matam – RGPHAE 2013

Au regard de la carte précédente, on peut retenir que Matam fait partie des cinq régions les moins peuplées du pays. A ce titre, après respectivement Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor, c'est la région de Matam qui détient la population la plus faible du pays. Malgré l'immensité de son territoire, elle semble être une région relativement déserte.

2.4 La population dans les collectivités locales

En 2013, la région comptait 26 collectivités locales dont 12 communes et 14 communautés rurales. Le tableau suivant montre les disparités existantes entre ces entités administratives en termes de peuplement.

Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région de Matam par collectivité locale, 2013

DEPARTEMENT	COLLECTIVITE LOCALE	SEXE	EFFECTIF	TOTAL
MATAM	COM. MATAM	Masculin	9 159	17 218
		Féminin	8 059	
	COM. OUROSSOGUI	Masculin	8 388	15 654
		Féminin	7 266	
	COM. THILOGNE	Masculin	5 293	10 441
		Féminin	5 148	
	COM. NGUIDILOGNE	Masculin	5 301	10 444
		Féminin	5 143	
	C.R. AGNAM-CIVOL	Masculin	12 746	26 321
		Féminin	13 575	
	C.R. OREFONDE	Masculin	9 259	19 175
		Féminin	9 916	
	C.R. DABIA	Masculin	11 320	23 121
		Féminin	11 802	
	C.R. BOKIDIAWE	Masculin	25 255	52 282
		Féminin	27 026	
	C.R. NABADJI-CIVOL	Masculin	25 640	52 372
		Féminin	26 732	
	C.R. OGO	Masculin	21 779	45 592
		Féminin	23 813	
KANEL	COM. KANEL	Masculin	6 789	12 975
		Féminin	6 186	
	COM. SEMME	Masculin	3 408	6 891
		Féminin	3 483	
	COM. WAOUNDE	Masculin	3 870	7 815
		Féminin	3 946	
	COM. DEMBANCANE	Masculin	2 590	5 293
		Féminin	2 703	
	COM. HAMADY OUNARE	Masculin	4 979	10 175
		Féminin	5 196	
	COM. SINTHIOU BAMANBE-BANADJI	Masculin	6 848	13 822
		Féminin	6 975	
	COM. ODOBERE	Masculin	2 933	6 028
		Féminin	3 096	
	C.R. BOKILADJI	Masculin	14 737	30 447
		Féminin	15 710	
	C.R. ORKADIERE	Masculin	20 000	40 533
		Féminin	20 533	
	C.R. AOURE	Masculin	16 203	35 137
		Féminin	18 933	
	C.R. NDENDORY	Masculin	15 406	32 182
		Féminin	16 776	
	C.R. OURO SIDY	Masculin	18 475	37 307
		Féminin	18 832	
RANEROU	COM. RANEROU	Masculin	1 618	3 026
		Féminin	1 409	
	C.R. LOUGRE-THIOLY	Masculin	1 727	3 300
		Féminin	1 573	
	C.R. VELINGARA	Masculin	9 427	18 081
		Féminin	8 655	
	C.R. OUDALAYE	Masculin	13 331	26 905
		Féminin	13 574	

Source : SRSD Matam – RGPHAE 2013

Ce tableau montre que c'est dans les communes qu'on rencontre les effectifs de population les plus faibles. En effet, excepté la communauté rurale de Lougré-Thioly, on peut retenir que les 12 collectivités les moins peuplées de la région sont toutes des communes. Mieux, de toutes les collectivités locales, la commune de Ranérou (qui est capitale départementale) a l'effectif de population le plus faible, avec 3 026 habitants.

Cependant, il est à noter l'existence de grandes collectivités dans la région, à l'instar des communautés rurales de Orkadiéré, de Ogo, de Bokidiawé et de Nabadji-Civol, qui frôlent toutes l'effectif de 40 000 habitants. Enfin, la commune de Matam, qui abrite la capitale régionale, compte 17 218 habitants.

CHAPITRE 3: EDUCATION

Pour un développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant, l'éducation constitue une étape incontournable. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États et doit avoir les objectifs suivants :

- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

De surcroît, le traitement de ce chapitre va se faire en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal, c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

3.1 La petite enfance

Dans la région de Matam, le constat révèle que la Petite Enfance a connu une amélioration considérable du taux de préscolarisation. En effet, ce dernier est passé de 6,07 % en 2012 à 7,02 % en 2013, soit une hausse de 15,65 %. L'indice de parité reste largement à l'avantage des filles.

Le nombre de structures fonctionnelles est passé de 56 en 2012 à 67 en 2013, soit une acquisition de 11 nouvelles structures en un an.

Depuis 2011, le dispositif du suivi-encadrement s'est nettement amélioré du fait de l'augmentation du ratio inspecteur/maitre, suite à l'affectation d'un personnel d'encadrement supplémentaire.

Ces résultats sont très appréciés car la petite enfance est un secteur clé de l'éducation dans la mesure où elle permet très tôt à l'enfant de préparer son intégration dans la vie scolaire.

Tableau 3.1 : Evolution du TBPS entre 2012 et 2013

INDICATEURS		SITUATION 2011/2012	SITUATION 2012/2013
TBPS	Garçons	5,25%	6,98%
	Filles	6,90%	7,06%
	Total	6,07%	7,02%

Source : Inspection d'académie de Matam

3.1.1 Infrastructures

Comme infrastructures pour la région de Matam, nous pouvons citer entre autres, la case des tout-petits, les écoles préscolaires et les garderies.

Depuis 2004 ce secteur connait un essor important en termes d'infrastructures préscolaires. En effet les habitants de la région de Matam comprennent de plus en plus l'utilité de ces écoles et garderies. Dans la région, il est recensé un nombre important d'infrastructures préscolaires, soit 67 au total dont deux (02) privées que l'on peut retrouver dans les départements de Matam et de Kanel.

Tableau 3.2 : Répartition des infrastructures selon les types d'établissements en 2013

STRUCTURES	Année scolaire					
	2011/2012			2012/2013		
	Structures	Proportion(%)	Dont Privé	Structures	Proportion(%)	Dont Privé
IEF MATAM	29	51,79	0	34	50,75	1
IEF KANEL	20	35,71	2	26	38,81	1
IEF RANEROU	7	12,50	0	7	10,45	0
IA MATAM	56	100,00	2	67	100,00	2

Source : Inspection d'académie de Matam

3.1.2 Le personnel

Les maîtres contractuels et les volontaires, au nombre de 176 en 2013 contre 156 en 2012 (soit une hausse de 12,82%), constituent l'essentiel du personnel d'encadrement des structures de la DIPE.

Tableau 3.3 : Répartition du personnel en 2013 selon les IEF

STRUCTURES	Année scolaire					
	2011/2012			2012/2013		
	Effectif Personnel	Proportion(%)	Dont Privé	Effectif Personnel	Proportion(%)	Dont Privé
IEF MATAM	95	60,90	0	111	63,07	1
IEF KANEL	54	34,62	4	58	32,95	1
IEF RANEROU	7	4,49	0	7	3,98	0
IA MATAM	156	100,00	4	176	100,00	2

Source : Inspection d'académie de Matam

3.1.3 Effectifs

Dans l'ensemble, les effectifs ont connu une nette progression durant ces quatre dernières années, ils sont passés d'un total de 4 161 en 2010 à 4 448 en 2011 et de 4 231 enfants en 2012 à 5 330 en 2013. On note cependant une augmentation considérable des effectifs entre 2012 et 2013, soit 1 099 enfants de plus.

Figure 3.1 : Evolution des effectifs des enfants au préscolaire de 2010 à 2013

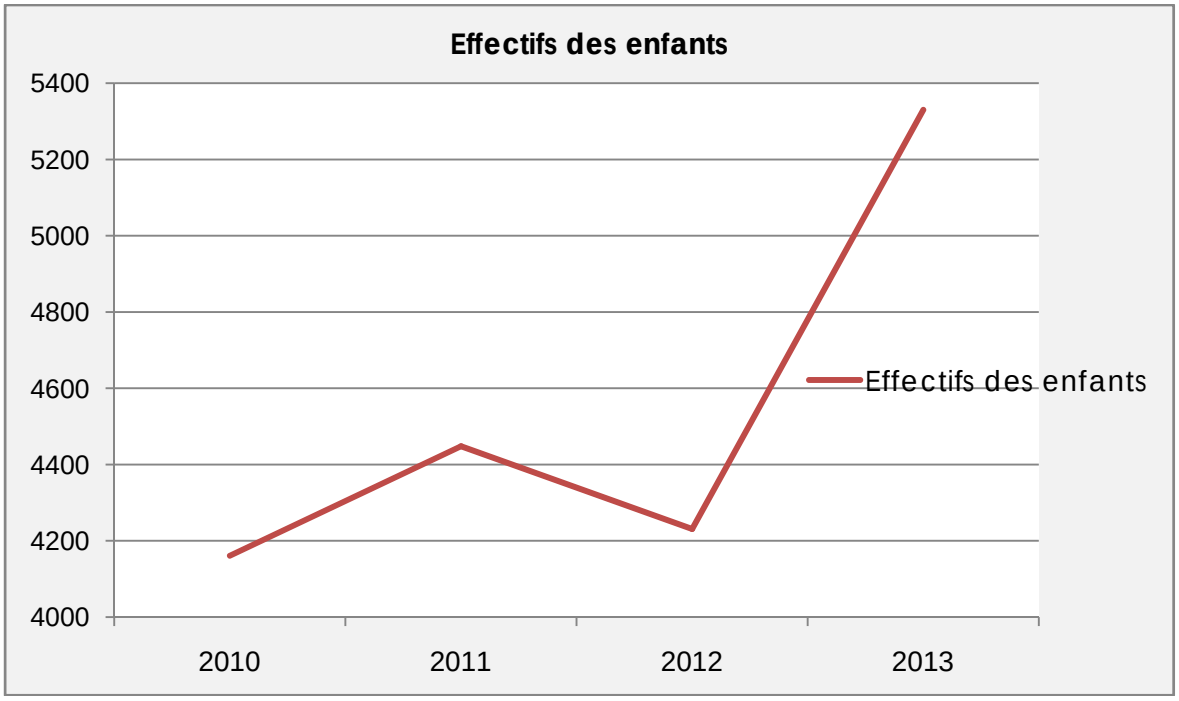

Source : Inspection d'académie de Matam

3.2 Elémentaire

L'élémentaire est un maillon fort du système éducatif sénégalais. Il contribue à l'initiation puisque la majeure partie des enfants ne passe pas par le préscolaire. On constate que près de 95 % des effectifs scolarisables débutent dans le système éducatif avec la classe de CI (Cours d'Initiation). Ce cycle revêt le même caractère initiatique que le préscolaire dans ce cas. D'où son importance dans le cursus scolaire.

3.2.1 Infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissements essentiellement concentrés dans les départements de Matam et de Kanel avec respectivement 189 et 141 écoles dont un total de neuf écoles privées. Le département de Ranérou-Ferlo enregistre 99 écoles.

Le réseau scolaire se densifie de manière satisfaisante. De 421 écoles en 2012, le nombre est passé à 429 en 2013 soit un accroissement absolu de 8 écoles.

Tableau 3.4 : Répartition des Structures selon l'IEF en 2013

STRUCTURES	Année scolaire					
	2011/2012			2012/2013		
	Nbre Etablissements	Proportion(%)	Etbs Privés	Nbre Etablissements	Proportion(%)	Etbs Privés
IEF MATAM	186	44,18	0	186	43,36	0
IEF KANEL	137	32,54	9	141	32,87	9
IEF RANEROU	98	23,28	0	99	23,08	0
IA MATAM	421	100,00	9	429	100,00	9

Source : Inspection d'académie de Matam

3.2.2 Personnel

Le personnel enseignant à l'école élémentaire est composé de fonctionnaires, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation. En 2013, il représente un effectif total régional de 2 218 enseignants dont 1 295 dans le département de Matam, 675 dans le département de Kanel et 248 à Ranérou-Ferlo.

Tableau 3.5 : Répartition du Personnel en 2013

STRUCTURES	Année scolaire			
	2011/2012	Proportion(%)	2012/2013	Proportion(%)
IEF MATAM	1426	56,77	1295	58,39
IEF KANEL	789	31,41	675	30,43
IEF RANEROU	297	11,82	248	11,18
IA MATAM	2512	100,00	2218	100,00

Source : Inspection d'académie de Matam

3.2.3 Effectifs d'élèves

Les effectifs ont également connu une légère progression en passant de 67 941 élèves en 2011, 69 612 élèves en 2012 à 70 124 élèves en 2013, soit une hausse de 2 183 élèves en deux ans. Les filles sont plus nombreuses dans le système avec une proportion relative de 67,75%.

La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 39 092 élèves dont 57,2% de filles. Ensuite, vient le département de Kanel avec 25 745 élèves dont 63,6% de filles. Le département de Ranérou-Ferlo compte 52,5% de filles pour un effectif total de 5 287 élèves.

Tableau 3.6 : Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département en 2013

STRUCTURES	2011				2012			
	Garçon	Filles	Total	Proportion(%)	Garçon	Filles	Total	Proportion(%)
IEF KANEL	9944	16857	26801	38,50	9371	16374	25745	36,71
IEF MATAM	16135	21703	37838	54,36	16728	22364	39092	55,75
IEF RANEROU	2147	2826	4973	7,14	2513	2774	5287	7,54
TOTAL ACADEMIE	28226	41386	69612	100,00	28612	41512	70124	100,00

Source : Inspection d'académie de Matam

3.2.4 Performances dans l'élémentaire

Pour le sous-secteur de l'Elémentaire, la région de Matam a enregistré de très bons résultats.

- Le TBS est passé de 84,1% en 2011, 83,8% en 2012 et 88,2% en 2013, soit une légère hausse toutes les années scolaires ;
- L'objectif de parité, qui reste au profit des filles, tend à s'équilibrer car il est passé de 1,39% en 2010, 1,45% en 2011, 1,49% en 2012 et 1,45% en 2013.

Figure 3.2 : Evolution des TBS selon le sexe, 2013

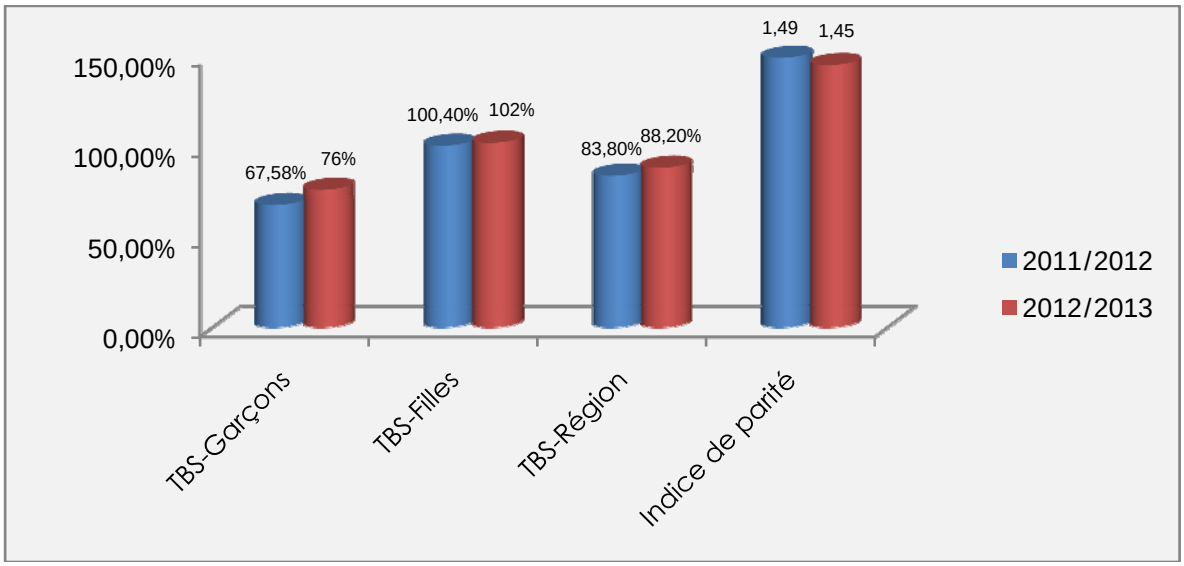

Source : Inspection d'académie de Matam

3.3 Le moyen secondaire

3.3.1 Infrastructures du Moyen et Secondaire

La carte scolaire de la région renseigne un nombre relativement important de 73 collèges moyens et de 22 structures secondaires dont 01 privée, tous établissements confondus. L'essor remarquable de l'enseignement moyen est le résultat de la volonté politique du Gouvernement pour une meilleure offre d'éducation. C'est ainsi que les collèges de proximité répondent à un besoin de réduction du taux d'abandon.

Le secteur Privé comprend les collèges privés laïcs de Kanel et de Ourossogui, les collèges franco- arabe de Dembancané et de Taariq Ben Zyad de Waoundé.

Tableau 3.7 : Répartition des structures du moyen selon les départements

STRUCTURES	Année scolaire					
	2011/2012			2012/2013		
	Etablissement	Proportion(%)	Etbs Privés	Etbs	Proportion(%)	Etbs Privés
IEF MATAM	38	55,07	2	40	54,79	1
IEF KANEL	25	36,23	1	27	36,99	1
IEF RANEROU	6	8,70	0	6	8,22	0
IA MATAM	69	100,00	3	73	100,00	2

Source : Inspection d'académie de Matam

Tableau 3.8 : Répartition des structures du secondaire selon les départements

STRUCTURES	Année scolaire					
	2011/2012			2012/2013		
	Etablissement	Proportion(%)	Etbs Privés	Etablissement	Proportion(%)	Etbs Privés
IEF MATAM	12	60,00	1	14	63,64	1
IEF KANEL	6	30,00	0	6	27,27	0
IEF RANEROU	2	10,00	0	2	9,09	0
IA MATAM	20	100,00	1	22	100,00	1

Source : Inspection d'académie de Matam

3.3.2 Personnel

La région de Matam compte un effectif de 1 110 enseignants réparti selon le tableau qui suit. Le département de Matam a 690 agents qui interviennent dans le moyen et secondaire, puis le département de Kanel arrive avec 365 agents et enfin Ranérou-Ferlo vient en dernière position avec un total de 55 agents seulement.

Tableau 3.9 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2013 selon le statut et le genre

IEF	Sexe				Total
	Hommes	Proportion (%)	Femmes	Proportion (%)	
IEF MATAM	590	85,51	100	14,49	690
IEF KANEL	330	90,41	35	9,59	365
IEF RANEROU	55	100,00	0	0,00	55
IA MATAM	975	87,84	135	12,16	1110

Source : Inspection d'académie de Matam

3.3.3 Effectif

La région de Matam compte un effectif de 22 588 élèves dans le cycle moyen et de 5 661 élèves dans le secondaire. L'IDEN de Matam compte 14 788 élèves, suivi de celui de Kanel avec 6 934 élèves dans le moyen et enfin celui de Ranérou-Ferlo pour un effectif de 866 élèves.

Tableau 3.10 : Répartition de l'effectif des élèves du cycle moyen par département selon le sexe en 2012 et 2013

Structures	2012			2013		
	Garçon	Filles	Total	Garçon	Filles	Total
IEF KANEL	2629	3001	5630	2936	3998	6934
IEF MATAM	5975	6766	12741	6454	8334	14788
IEF RANEROU	338	342	680	449	417	866
TOTAL IA	8942	10109	19051	9839	12749	22588

Source : Inspection d'académie de Matam

Dans le secondaire nous notons des effectifs qui sont de très loin inférieurs aux effectifs du moyen. Ainsi c'est le lieu de constater que le taux d'accès au lycée est faible. Comme le confirme le tableau ci-dessous où nous avons seulement 4 031 élèves dans le département de Matam (dont 1 821 filles), 1 558 élèves dans celui de Kanel dont 729 filles et 72 élèves seulement dans le Ranérou-Ferlo.

Tableau 3.11 : Répartition de l'effectif des élèves du secondaire selon le département

Structures	2012			2013		
	Garçon	Filles	Total	Garçon	Filles	Total
IEF KANEL	492	413	905	829	729	1558
IEF MATAM	1822	1260	3082	2210	1821	4031
IEF RANEROU	23	15	38	39	33	72
TOTAL IA	2337	1688	4025	3078	2583	5661

Source : Inspection d'académie de Matam

3.3.4 Performances du moyen et secondaire

Au niveau du Moyen Secondaire, les efforts continuent d'être soutenus et ont connu de légers progrès. La situation de quelques indicateurs de performances est consignée dans le graphique suivant :

Figure 3.3 : Evolution des indicateurs d'accès par cycle d'étude selon l'année scolaire

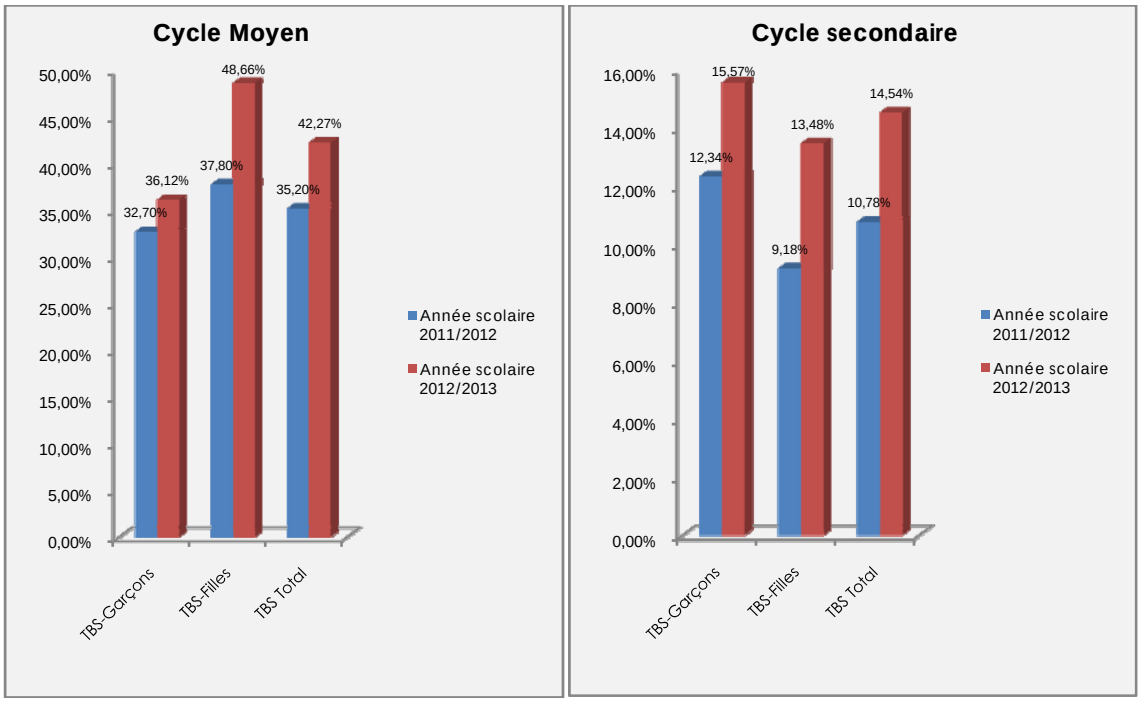

Source : Inspection d'académie de Matam, 2013

3.4 Diagnostic du secteur

3.4.1 Points forts

Parmi les points forts de la région en matière d'éducation on retiendra :

- forte implication des émigrés dans l'éducation ;
- implantation des lycées et collèges de proximité ;
- implication des partenaires et volonté politique de l'État pour booster le système éducatif ;
- enrôlement massif des filles dans le système éducatif ;
- présence des cantines scolaires dans presque toutes les écoles ;
- résultats scolaires assez encourageants avec des taux de réussite satisfaisants ;
- existence de programmes spécifiques pour le développement de l'ETFP ;
- engagement de l'État à mieux s'impliquer dans l'alphabétisation.

3.4.2 Points à améliorer

En dehors des points forts, le secteur présente quelques points qui méritent d'être améliorés. Il s'agit de :

- déficit du personnel d'encadrement (surveillant, assistant social, etc.) et dépendance vis-à-vis de la région de Saint-Louis pour la coordination des IS ;
- personnel enseignant dominé par les non fonctionnaires ;

- forte mobilité du personnel enseignant ;
- nomadisme des populations surtout dans le département de Ranérou ;
- absence de concertation entre l'État et les émigrés qui s'investissent dans le secteur ;
- absence d'écoles franco-arabe ;
- déficit criard en centres ou écoles de formation technique et professionnelle ;
- inadaptation et insuffisance des filières de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- fort taux d'analphabétisme des populations principalement les femmes ;
- nombre important d'abris provisoire et d'écoles à cycle incomplet ;
- dispersion des établissements humains surtout dans la zone du Ferlo ;
- taux de déperdition élevé dans le cycle moyen et secondaire.

CHAPITRE 4: HYGIENE PUBLIQUE

La région de Matam dispose d'une brigade régionale d'hygiène qui a pour mission de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative. Elle est créée en 2004 et est constituée de trois sous brigades départementales de l'hygiène qui sont les structures opérationnelles :

- la sous brigade d'hygiène de Matam ;
- la sous brigade d'hygiène de Kanel ;
- la sous brigade d'hygiène de Ranérou.

Les deux dernières citées souffrent de manque criard de personnel (01 agent /SBH) à part celle de Ranérou qui vient d'avoir son deuxième agent grâce à un mouvement régional. Cette situation remet en cause l'opérationnalité de ces deux structures qui tant bien que mal essayent de mener quelques activités d'hygiène. Les activités menées durant l'année se résument à :

4.1 Visites domiciliaires

La brigade régionale mène dans le cadre de ces activités des visites domiciliaires qui consistent à inspecter tous les manquements aux règles primaires d'hygiène dans les concessions. Ces visites, qui sont généralement effectuées dans les trois départements de la région à travers leurs sous brigades d'hygiènes, sont en 2013 au nombre de 3 921 visites. Il faut noter qu'il y a une forte disparité parce que le département de Matam majore l'ensemble des visites avec 2 046 suivi de Ranérou avec 972 visites.

En comparaison avec les situations économiques de la région des années précédentes, une tendance générale à la hausse des visites effectuées est constatée en 2013. La région a enregistré 3 224 visites en 2007, 2 223 en 2008, 1 950 en 2009, 1 098 visites en 2010,

Figure 4.1 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH

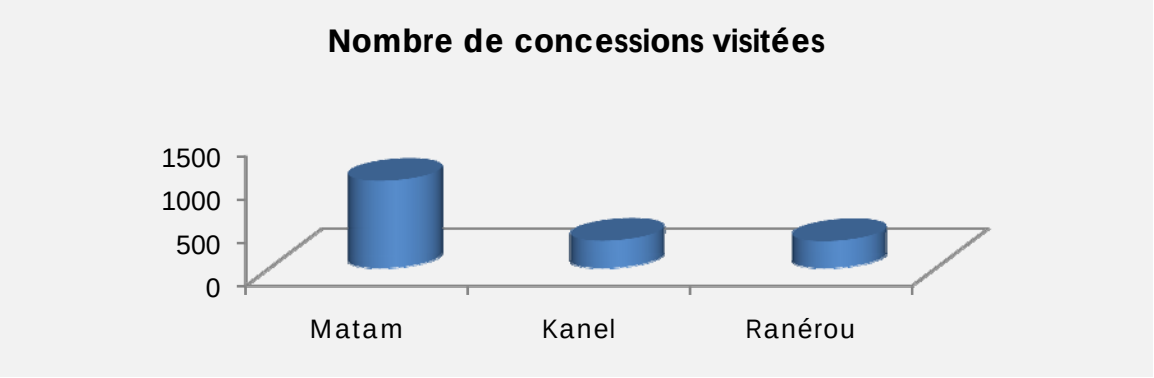

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiènes allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire. Il s'agit :

- Des eaux usées qui est l'infraction la plus récurrente ;
- Du défaut de balayage ;
- Des défauts de puisard ;
- Des problèmes d'insalubrité notoire et de dépôts de fumiers et de gravats.

L'analyse montre que le problème réel des ménages reste le traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue, faute de système de gestion adéquat. Comme palliatif, la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées, mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations de la région.

4.2 Les visites des lieux

Les visites des lieux sont principalement faites dans les points de vente de denrées alimentaires et dans quelques infrastructures de base comme les écoles et les hôpitaux. Il faut noter que les boutiques et les restaurants sont les plus visités.

Tableau 4.1 : Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département

NATURE	S/B de Matam	Proportion (%)	S/B de Ranérou	Proportion (%)	S/B de Kanel	Proportion (%)	Total Région
Boutiques	996	61,33	133	8,19	495	30,48	1624
Restaurants	18	15,79	61	53,51	35	30,7	114
Gargottes	53	47,32	26	23,21	33	29,46	112
Cafétérias	18	40,91	5	11,36	21	47,73	44
Dibiteries	47	48,45	21	21,65	29	29,9	97
Boulangeries	7	15,91	20	45,45	17	38,64	44
Kiosques pain		0	0	0	3	3,26	92
Kiosques a lait	131	170,13	14	18,18	21	27,27	77
Tangana	82	62,6	16	12,21	33	25,19	131
Vente sur la voie publique	101	84,87	18	15,13	0	0	119
Boucheries	3	100	0	0	0	0	3
Marchés	6	23,08	8	30,77	12	46,15	26
Etabl. Production eau de table	0		0		0		0
Cinémas	0		0		0		0
Bars	1	100	0	0	0	0	1
Hôtels	3	100	0	0	0	0	3
Ecoles	0	0	0	0	3	100	3
Daaras	0	0	0	0	12	100	12
Eps (hôpitaux, cs, ps, ….)	0		0		0		0
Ateliers meuniers	0	0	68	59,13	47	40,87	115
Epiceries	1	100	0	0	0	0	1
Buvettes	0		0		0		0
Poissonnerie	0		0		0		0
Usines de glace			0		0		0
Usines de transformation produits aliment.	0		0		0		0
Pousses pousses	1	100	0	0	0	0	1
Etals	0	0	0	0	15	100	15
Total	1468	55,73	390	14,81	776	29,46	2634

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

4.3 Inspection des E.R.P. et assimiles

Les établissements recevant du public (ERP) doivent se conformer aux règles d'hygiène au même titre que les concessions. En effet, ce sont des lieux publics qui reçoivent du monde et en général de la nourriture y est servie.

Les principales infractions sont :

- le défaut de visite médicale ;
- le défaut de poubelles réglementaires ;
- la vente alimentaire non protégée.

Une campagne de sensibilisation pour un changement de comportement serait utile dans le but d'éradiquer ces manquements nuisibles pour la bonne santé des populations.

Tableau 4.2 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux

NATURE	ZONE URBAINE	Proportion (%)	ZONE RURALE	Proportion (%)	Total
DEFAUT DE BALAYAGE	1201	63,58	688	36,42	100,00
DEPOTS D'ORDURES NON-CONFORMES	243	31,27	534	68,73	100,00
JETS D'EAUX USEES	45	36,59	78	63,41	100,00
ECOULEMENTS EAUX USEES	179	74,58	61	25,42	100,00
SYS. EVACUATION SANITAIRE NON-CONFORME	78	53,06	69	46,94	100,00
DEFAUT DE SYSTEME EVACUATION SANITAIRE	79	56,43	61	43,57	100,00
DEFAUTS POUBELLE REGLEMENTAIRE	3232	82,43	689	17,57	100,00
DEPOTS DE GRAVATS	17	100,00	0	0,00	100,00
DEFAUT DE DESHERBAGE	36	100,00	0	0,00	100,00
ECURIES/ENCLOS INSALUBRES	73	12,29	521	87,71	100,00
DEPOT DE FUMIER	362	62,63	216	37,37	100,00
INSALUBRITE	443	74,96	148	25,04	100,00
TOTAL	5988	66,14	3065	33,86	100,00

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

4.4 Education à l'hygiène

L'hygiène préventive se décline selon l'OMS en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes), la prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, …) et la prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés).

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par

l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les habitants de la région. Le tableau ci-dessous donne les statistiques les différentes rubriques à savoir les entretiens, les causeries, les réunions(...) organisés dans chaque département.

Tableau 4.3 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région

NATURE	S/B de Matam	Proportion (%)	S/B de Kanel	Proportion (%)	S/B de Ranérou	Proportion (%)	Total (%)
ENTRETIENS	2 228	53,33	857	20,51	1 093	26,16	100,00
CAUSERIES	5	21,74	8	34,78	10	43,48	100,00
PROJECTION DE FILMS	0	-	0	-	0	-	
RADIOS CHROCHETS	0	-	0	-	0	-	
REUNIONS	0	-	0	-	0	-	
FORA	0	-	0	-	0	-	
EMISSION RADIO	2	40,00	2	40,00	1	20,00	100,00
PLAIDOYER	0	-	0	-	0	-	
SPOTS RADIO	0	-	-	-	0	-	
VAD	3400	33,33	3400	33,33	3400	33,33	100,00
CONFERENCE	0		0		0		

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam

4.5 Diagnostic du sous secteur

La région fait toujours face aux nombreuses sollicitations des marabouts pour la couverture des manifestations religieuses et les multiples demandes des paisibles citoyens en matière d'intervention intra-domiciliaire et de lutte contre les abeilles.

La brigade malgré l'absence de budget de fonctionnement propre a fourni beaucoup d'efforts pour obtenir les modestes résultats confinés dans ce rapport.

La brigade souffre :

- d'un manque de budget de fonctionnement ;
- d'insuffisance de motos avec l'arrivée des six nouveaux agents d'hygiène ;
- d'un manque de carburant ;
- d'absence de climatiseurs au niveau du service ;
- d'un manque d'ordinateurs ;
- de problèmes d'entretien et de réparation de véhicule ;
- d'absence d'appareil poudreuse à grand débit compte tenu de l'éloignement de la zone.

CHAPITRE 5: SANTE

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements africains mènent avec l'appui des Institutions internationales une lutte acharnée contre la pauvreté. Mais les résultats restent limités. En effet, en dehors de l'Afrique subsaharienne, la plupart des pays parviendront à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 (Berg A. et Qureshi Z., 2005).

Il est clair que pour atteindre cet objectif, des mesures doivent être prises. Le Sénégal, dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appui sur le DPES. Dans ce dit document, la santé occupe une place importante car étant au cœur de l'axe qui prône l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. C'est dans cette optique que d'importants efforts sont consentis par le gouvernement du Sénégal pour satisfaire les besoins des populations en matière de santé.

Ce présent chapitre décrit la situation sanitaire en 2013 de la région de Matam. Cependant il faut noter que dans un contexte de rétention des données depuis 2010 dans plusieurs structures de la région, cette présente situation fait fàce à un problème de complétude des informations. C'est pour cette raison que nous utiliserons des données de la situation de 2009 et parfois des données de la SES 2010, en complément d'informations.

Nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser l'offre et finalement l'utilisation des soins de santé.

5.1 Population cible

La région médicale de Matam gère quatre districts sanitaires. Le département de Matam est composé de deux (02) districts tandis que ceux de Kanel et de Ranérou-Ferlo en ont chacun un seul.

5.2 Fécondité dans la région

L'indice synthétique de fécondité calculé dans le cadre de l'Enquête Démographique de Santé (EDS V) couvre les trois années précédant l'opération. Les deux autres indicateurs retenus, c'est-à-dire le pourcentage de femmes âgées entre 15 et 49 ans actuellement enceintes et le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40 – 49 ans, concernent l'année d'enquête.

Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que la région a encore un taux de fécondité assez important puisqu'il est de 5,4 enfants par femme contre 5,7 en comparaison avec l'EDS IV. Ensuite, on note qu'au moment de l'enquête, 8,5% des femmes étaient enceintes contre 10,3% en 2005 lors de l'EDS IV. Le dernier indicateur retenu se situe à 6,3 enfants nés vivants par femme de 40 à 49 ans contre 6,1 enfants à l'EDS IV. Cela témoigne la quasi-constance du grand nombre d'enfants que les femmes ont en fin de vie procréative.

Tableau 5.1 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyen d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région

Région	Indice synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés par femme âgée de 40-49 ans
Matam	5,4	8,5	6,3

Source : EDS V, 2010-2011 ANSD.

5.3 Mortalité

Le quotient de mortalité néonatale (NN) qui représente la probabilité que l'enfant décède avant d'atteindre l'âge d'un mois exact s'établit à 39 ‰ contre 29 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité post-néonatale (PNN) qui est la probabilité que l'enfant décède entre le premier mois et le douzième mois exact est estimée à 24 ‰ contre 18 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité infantile (1q0) qui est la probabilité que l'enfant décède entre la naissance et le premier anniversaire est estimée à 63 ‰ contre 47 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité juvénile (4q1) qui est la probabilité que l'enfant décède entre le premier et le cinquième anniversaire est estimée à 28 ‰ contre 26 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) qui est la probabilité que l'enfant décède entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimée à 89 ‰ contre 72 ‰ au niveau national.

Tableau 5.2 : Quelques taux de mortalité

Région	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité postnéonatale1 (PNN)	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto-juvénile (5q0)
Matam	39	24	63	28	89

Source : ANSD. EDS V, 2010-2011

5.4 Offre de soins

Pour des soins de qualité il faut un personnel qualifié, un bon équipement et des moyens financiers conséquents.

5.5 Effectifs et densité des personnes du secteur

La région compte 562 539 individus en 2013, le constat montre que le nombre total de médecins généralistes est de quatorze dont un médecin chef de région et huit spécialistes dont un pédiatre, un orthopédiste, un ophtalmologiste. En outre, il ya

trois chirurgiens dentistes dont un au CHRO, un à Matam et un à Kanel. IL faut cependant noter l'absence de médecin dentiste dans les districts de Ranérou et de Thilogne. Ce déficit de médecins peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecins et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capitale et moins attrayante pour les spécialistes.

Pour ce qui est des pharmaciens, la région en compte vingt neuf (29) dont un qui est chargé de la coordination des activités de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement.

Le tableau ci après donne les statistiques de la situation du personnel dans la région.

Tableau 5.3 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire

Catégorie	District Kanel / Proportion (%)	District Matam / Proportion (%)	District Ranérou / Proportion (%)	District Thilogne / Proportion (%)	Hôpital de Ourossogui / Proportion (%)	RM et services rattachés / Proportion (%)	Total (%)
Médecins	9,09	9,09	4,55	4,55	68,18	4,55	100,00
Médecins spécialistes	0,00	12,50	0,00	0,00	87,50	0,00	100,00
Dentistes	33,33	33,33	0,00	0,00	33,33	0,00	100,00
TS: Labo, AD,	8,33	0,00	12,50	4,17	54,17	20,83	100,00
Infirmier d'Etat	26,53	20,41	14,29	20,41	18,37	0,00	100,00
Travailleurs sociaux	11,11	11,11	0,00	0,00	44,44	33,33	100,00
Sage femmes	24,24	27,27	15,15	12,12	21,21	0,00	100,00
Assistants infirmiers	31,82	21,21	16,67	7,58	22,73	0,00	100,00
Aide infirmiers	0,00	6,25	0,00	0,00	93,75	0,00	100,00
Agents sanitaires	66,67	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Agents d'hygiène	18,75	43,75	18,75	0,00	12,50	6,25	100,00
ASC/Matrones	46,60	31,07	12,62	9,71	0,00	0,00	100,00
Chauffeurs	7,35	69,12	11,76	2,94	0,00	8,82	100,00
Manouvres	35,71	7,14	28,57	7,14	21,43	0,00	100,00

Source : Région médicale de Matam.

Selon la norme internationale préconisée par l'OMS, il faut un infirmier pour 3 000 habitants et une sage femme pour la même population de femmes en âge de procréer. Des efforts importants restent à faire dans ce sens car les statistiques montrent que nous avons un infirmier pour environ un effectif de plus de 6 000 hts.

Par rapport aux années antérieures, ces indicateurs ont beaucoup évolué. En comparaison aux effectifs de 2009, le nombre d'infirmiers a connu une baisse non négligeable en passant de 95 à 86.

Concernant les autres agents du système, on notera la présence d'agents d'hygiène, d'assistants, de techniciens en maintenance, d'agents social, de secrétaires, de chauffeurs, etc.

5.6 Infrastructures

Depuis 2006, la région de Matam ne compte qu'un seul hôpital qui date de 1973. C'est le centre hospitalier de Ourossogui qui sera réfectionné pour la mise en place d'un service d'urgence. Ce nombre est très faible si l'on sait que l'hôpital, en plus des habitants de la région, est fréquenté par des malades de la Mauritanie voisine et aussi des malades de Podor et de Bakel. Cependant, pour palier cette situation, un autre centre hospitalier est en construction dans le département de Matam. En comparaison aux normes de l'OMS qui est de 1 hôpital pour 150 000 hts, la région de Matam est loin d'atteindre ces normes.

S'agissant des centres de santé, la région de Matam en compte cinq (05), deux dans le district de Matam, un dans le Ranérou, un dans le district de Kanel et un dans le district de Thilogne.

Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel avec 35 unités suivi par le district de Matam avec 17 unités dont 6 doublées, Ranérou avec 14 unités et enfin le district de Thilogne avec 9 postes de santé. Au total la région compte 75 postes de santé.

En termes d'accès, selon l'Enquête village 2009, le pourcentage de la population rurale ayant accès à un poste de santé fonctionnel est de 71,5%. Cette proportion cache des disparités au regard de la répartition par district. Dans le district de Matam cette proportion est de 85,9%, à Kanel 65,7% et dans le Ranérou 41,8%.

Concernant les cases de santé, elles sont ainsi réparties : 19 fonctionnelles dans le district de Matam, 15 dont 11 fonctionnelles dans le district de Kanel, 10 dans le district de Ranérou Ferlo et 8 cases de santé dans celui de Thilogne. Au total, la région compte 52 cases de santé.

Tableau 5.4 : Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires

Type de structures	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Thilogne (%)	Total
Hôpitaux	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Centres de santé	20,00	40,00	20,00	20,00	100,00
Postes de santé	46,67	24,00	17,33	12,00	100,00
Infirmeries parapubliques	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Cases de santé	28,85	36,54	19,23	15,38	100,00
Cabinets de soins infirmiers	60,00	20,00	0,00	20,00	100,00
Officines privées	38,46	46,15	3,85	11,54	100,00
BRH	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
PRA	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Centre de formation en santé	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00

Source : Région médicale de Matam.

L'année 2013 est marquée par une forte fréquentation des habitants de Matam dans les différents services sanitaires de la région.

5.7 Santé de la reproduction

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont suivie au moins une fois pendant leurs grossesses sont au nombre de 13 767, soit un pourcentage de 62,6% par rapport aux grossesses attendues en 2013. Ce pourcentage régional cache des disparités selon les départements. Ainsi, on a enregistre un taux de 67% de FE ayant suivi au moins une CPN à Matam. Pour le district de Ranérou Ferlo, les prévisions ont été dépassées, car ce district a enregistré un taux de 125% de FE qui ont fait au moins une CPN. Ces chiffres s'expliquent en partie par la transhumance qui caractérise cette zone.

La dernière CPN a été suivie dans la région par 5 334 femmes, soit un taux d'achèvement de 23,5%. Au niveau des districts, le taux d'achèvement varie entre 17 et 26%. Le district de Kanel enregistre le taux le plus faible et celui de Matam arrive premier avec 26%.

Les césariennes sont pratiquées au niveau de l'hôpital de Ourossogui et du centre de santé de Ranérou. C'est les deux structures équipées pour faire des césariennes dans la région. Il y a eu 478 de césariennes en 2013 dans la région soit un taux de 2%.

Seules 30,3% des femmes accouchent dans les structures sanitaires sur l'ensemble des grossesses attendues. Il faudrait de réels efforts pour booster ce taux dans la région. Cette situation contribue certainement pour l'essentiel en plus du recours tardif et irrégulier aux CPN à accroître le taux de mortalité maternelle qui est de 462/100.000 (462 pour cent mille naissances) alors que la moyenne nationale est de 392/100.000.

Tableau 5.5 : Quelques indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts

INDICATEURS	DSK	DSM	DSR	DST	CHRO	Total
Nombre de premiers contacts	6726	6850	3110	2332	351	19369
CPN1	3796	2730	1128	1151	259	9064
CPN2	6931	5270	1914	1876	324	16315
CPN3	6024	4600	1668	1504	375	14171
CPN4	3392	3031	618	936	188	8165
CPN4 correctes	2035	1985	144	502	128	4794
VAT1	2503	1911	893	774	88	6169
VAT2	2139	1596	642	1993	80	6450
VAT3	1533	1134	663	0	20	3350
SP1	6161	5209	1717	1820	295	15202
SP2	4898	4489	1034	1457	245	12123

Source : Région médicale de Matam.

Tableau 5.6 : Quelques indicateurs liés à l'accouchement selon le district

Désignation	DSK	DSM	DSR	DST	CHRO	Total
Accouchements à la maternité	3460	3275	608	1340	923	9606
Accouchements à domicile vus	537	521	252	170	25	1505
Total accouchements	3997	3479	860	1510	948	10794
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	3304	1926	601	304	923	7058
Accouchement réalisés avec partogramme	1709	1926	332	482	400	4849
Accouchement réalisés avec GATPA	812	3343	440	769	688	6052

Source : Région médicale de Matam.

Tableau 5.7 : Niveau des taux observés selon le district

Indicateurs	DSK	DSM	DSR	DST	CHRO	Total
Taux de consultations utilisation prénatales (CPN 1 contact)	72,82%	74,69%	131,31%	72,14%	na	80,87%
Taux d'achèvement en CPN4	30,26%	31,33%	4,62%	21,53%	na	25,41%
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	36%	34,10%	6,30%	13,40%	na	41,18%
Taux de césarienne						2%

Source : Région médicale de Matam

5.8 Survie de l'enfant

Les enfants sont les plus exposés aux maladies. C'est pourquoi leur survie constitue une partie intégrante dans les programmes sanitaire de la région. Mieux, l'ensemble des districts de la région mettent en œuvre la PECIME communautaire.

Le taux d'enfants complètement vaccinés a progressé de plus de 17 points par rapport à 2010. Le taux de couverture en PENTA 3 est passé de 31,1% en 2010 à 49% en 2012. Ce bon qualitatif enregistré, montre les efforts consentis ces dernières années avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Les progrès réalisés ne sont pas encore très perceptibles du fait de la rétention des données. Ces indicateurs ont été enregistrés sur la base d'un taux de complétude des rapports de 87%.

Concernant la malnutrition 2 754 cas ont été dépistés en 2013, l'essentiel des enfants ont été récupérés grâce au plan de riposte mis en place dans la région avec l'appui des partenaires (UNICEF, PRN, ACF, CHILD FUND, ...). La région a tout de même enregistré 42 décès liés à la malnutrition sévère aigue.

Tableau 5.8 : Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région selon les districts

Indicateurs	Année		
	2011	2012	2013
Pourcentage de districts mettant en œuvre la PECIME communautaire	100%	100%	100%
Nombre des prestataires formés sur la PEC intégrée des maladies de l'enfant (PCIME clinique)	75	75	99
Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	71%	27,40%	44%
Taux de couverture Pentavalent 3	84%	31,10%	49%
Taux d'enfants complètement vaccines	68%	26,60%	44%

Source : Région médicale de Matam.

Le département de Ranérou-Ferlo est confronté à de véritables problèmes de survie des enfants car dans cette zone les habitudes nutritives n'y sont pas des meilleures et les conditions de vie sont très difficiles.

Toujours dans le cadre de la protection des nouveaux nés, on note que 28 structures sanitaires sur 72 ont aménagé un coin spécialement pour eux. Leurs installations n'ont démarré qu'en fin d'année 2008 avec une ambition de généralisation progressive dans les différents points de prestation potentiels des districts.

5.9 Quelques maladies

Le traitement des maladies rencontrées est une source d'évaluation du travail réalisé par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles que le paludisme, la tuberculose, le Sida.

5.9.1 Le paludisme

Le nombre de décès liés au paludisme a connu une baisse remarquable car passant de 12 en 2009 à 7 en 2010. Ce qui témoigne encore une fois des efforts remarquables déployés au niveau des structures sanitaires régionales par la mise à disposition des populations des MILDA, après une longue sensibilisation.

Le pourcentage de femmes sous TPI est passé de 39,72% en 2010 à 55, 22% en 2012.

Tableau 5.9 : Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme en 2010

Indicateurs	Année		
	2011	2012	2013
Morbidité proportionnelle palustre	5%	1,07%	ND
Nombre de décès par paludisme	12	7	ND
Pourcentage des femmes sous TPI	97%	39,72%	55,22%

Source : Région médicale de Matam.

5.9.2 La tuberculose

L'analyse des indicateurs disponibles montre que le taux de détection de la tuberculose est passé de 22,5% en 2012 à 26 %. Même si ce taux a fait un bond de 4,5 points il est très loin des objectifs attendus. Le taux de guérison des malades est quant à lui satisfaisant car frôlant les 90% en 2013. On constate aussi que le taux d'interruption de traitement, incluant aussi les perdus de vue et abandons, est de 7% en 2013, ce qui est encore élevé.

Tableau 5.10 : Situation de la tuberculose dans la région en 2013

Indicateurs	Année		
	2011	2012	2013
Taux de détection de la tuberculose	19,66%	22,50%	26,00%
Taux de guérison des malades TPM+	87,00%	89,80%	90%
Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)	7,00%	5,10%	7,00%

Source : Région médicale de Matam.

5.9.3 SIDA/IST

Tableau 5.11 : Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) de la région en 2013

Indicateurs	Hommes		Femmes		TOTAL
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
Cumul de PVVIH suivies	131	25,24	388	74,76	100,00
Nombre de nouveaux patients suivis	40	29,85	94	70,15	100,00
Cumul de PVVIH bénéficiant du traitement des IO	107	25,72	309	74,28	100,00
Nombre de nouveaux cas de décès	3	37,50	5	62,50	100,00
Nombre de cas de perdus de vue	19	41,30	27	58,70	100,00

Source : Région médicale

Le suivi des PVVIH est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire l'arrêter systématiquement mais cela nécessite des moyens et surtout un engagement personnel du patient. Les malades sous anti rétroviraux sont au nombre de 416 dans la région en 2012. La grande majorité des malades sous ARV dan la région sont pris en charge par l'hôpital de Ourossogui.

Tableau 5.12 : Bilan du suivi des PVVIH dans la région en 2011

Indicateurs	Matam	Kanel	Ranérou	Thilogne	CHRO	Région
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV	22	19	7	6	42	96
Objectif Annuel	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Résultat atteint	22	19	7	6	42	96

Source : Région médicale

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la région bénéficie de l'appui d'une unité régionale qui soutient et organise la riposte contre le VIH.

5.10 Analyse du secteur de la santé

5.10.1 Les points forts

- mise en place du cadre de concertation pour la riposte contre la malnutrition avec les autorités admiratives ;
- affectation de Ressources Humaines complémentaires (10 sages femmes contractuels) ;
- appui de partenaires techniques et financiers ;
- fort engagement des associations des ressortissants ;
- important réseau d'acteurs communautaires ;
- construction et équipement de : Hôpital Régional de Matam, Région Médicale, Centre Régional Formation Santé, Centre Régional Transfusion Sanguine, les CS de Ranérou et de Kanel et 8 PS dans le département de Ranérou (Santé FAD 1 et 2 de la BAD) ;
- construction et équipement du service d'accueil des urgences, SAU, du CHRO, 5PS, 2 maternités et le CCA (coopération luxembourgeoise) ;
- création d'un quatrième district : celui de Thilogne.

5.10.2 Points à améliorer

- faible performance dans l'atteinte des indicateurs de couverture ;
- couvertures vaccinales en dessous de 80 % pour tous les antigènes ;
- faible prévalence contraceptive inférieure à 3% ;
- plus de 70% des accouchements se font en dehors des structures sanitaires ;
- taux de réalisation du test du VIH faible chez les femmes enceintes ;
- l'absence de statistiques fiables due à la rétention des données depuis 2009 ;
- la mobilité du personnel ;
- l'insuffisance, la vétusté des infrastructures, logistique (chaine de froid, ambulances, véhicules de liaison) ;
- l'éloignement des structures de référence (Centre Hospitaliers de Référence et centres de santé) par rapport aux structures de base accentué par l'état défectueux des routes.

5.11 Recommandations générales

En termes de recommandations, on peut noter :

- mettre en place un système de motivation / fixation du personnel dans la région de Matam ;
- continuer le renouvellement de la logistique roulante, la chaine de froid et la réhabilitation des locaux.
- équipement et ouverture du Centre Hospitalier Régional de Matam et du laboratoire de Thilogne pour améliorer l'accès aux structures de référence ;
- continuer le plaidoyer pour le recrutement et l'affectation de personnel qualifié (Médecins spécialistes, Sages Femmes d'Etat, Infirmiers d'Etat, techniciens Supérieurs de Santé, Travailleurs Sociaux) ;

- veiller à ce que les services du nouvel hôpital de Matam soient complémentaires à celui de Ourossogui ;
- inscription du budget de fonctionnement de la BRH dans celui du ministère et exécution de ce budget par le conseil régional ;
- créer un deuxième district dans le département de Kanel dont l'étendue pose un problème de supervision et de couverture à l'équipe cadre de district ;
- impliquer les comités de santé dans la résorption des gaps et mener un plaidoyer auprès des collectivités pour une mobilisation des fonds de dotations ;
- accentuer la surveillance des maladies pour minimiser les risques que des pathologies non prises en charges par les pays limitrophes traversent la frontière ;
- mettre en place un système d'assainissement et renforcer la Brigade régionale d'hygiène en moyens pour mener les activités de prévention ;
- affecter d'urgence un chirurgien à l'hôpital de Ourossogui.

CHAPITRE 6: HYDRAULIQUE, IRRIGATION ET MAITRISE DE L'EAU

L'eau est un bien indispensable et très important dans la vie économique et sociale. Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional et l'état des lieux, suivi d'un aperçu des contraintes du secteur. Ensuite, il est développé des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine.

6.1 Potentialités hydrauliques

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué par des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant à la nappe du Maestrichtien, sa profondeur peut atteindre parfois plus de 300 mètres notamment dans le Ferlo.

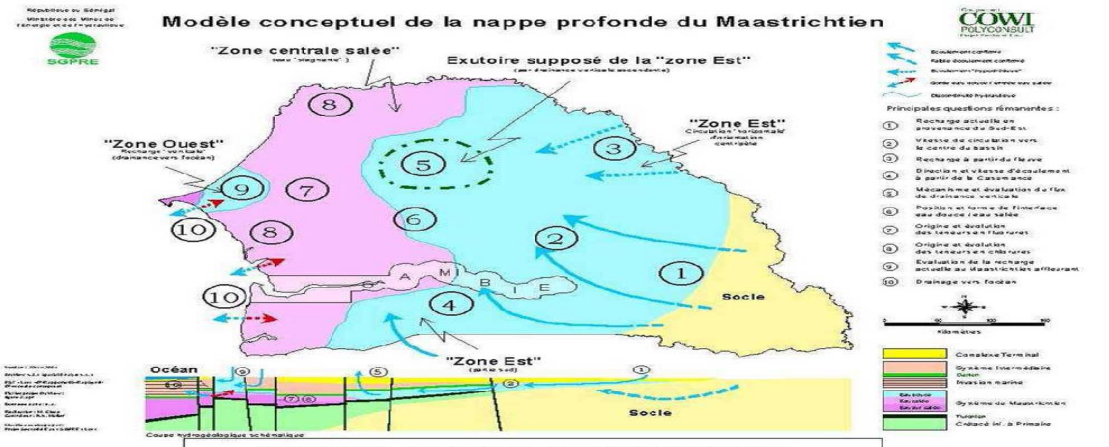

Figure 2 : Modèle conceptuel de la nappe profonde du Maastrichtien

6.2 Hydraulique urbaine

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007, déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant, dans la région de Matam, ce n'est

pas le cas. En effet, à ce jour, seule la commune de Matam est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante avec les ouvrages suivants :

- deux forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100 m^3/heure ;
- deux réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400 m^3 ;
- une station de déferrisation de l'eau.

Partout ailleurs dans les communes de la région, ce sont des ASUFORS ou des comités de gestion de forages qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable.

La plupart de ces structures de gestion se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affilé et un désagrément certain des populations qui sont obligées de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau) ;
- La commune de Ourossogui, pôle économique à forte densité humaine, abritant un hôpital, ainsi que les communes de Kanel, Ranérou, Thilogne, Sinthiou Bamambé/Banadji et Hamady Ounaré continuent d'être gérées par des ASUFORS.

Pour toutes ces raisons, l'Etat a décidé de transférer certains gros centres à la gestion par la SDE. Il s'git de **Ourossogui, Kanel, Thilogne et Boki Diawé**.

6.3 Hydraulique rurale

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- la disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- l'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- l'importance des investissements réalisés par l'Etat est ses partenaires surtout dans le Diéry ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;

- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM, le PADAER avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte » ;
- une importante contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- la participation remarquée des immigrés par des travaux d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- l'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire), d'autre part les puits modernes et forages hydrauliques villageois équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la Division Régionale de l'hydraulique. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (y compris les émigrés de la région), toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte ci-après). Mais la forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- le non aménagement des mares et l'absence de projets de réalisation de bassins de rétention.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

6.4 Accès a l'eau dans la région

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on a 147 forages qui desservent 187 localités pour une population couverte de 541 032 habitants. Les populations desservies par des forages avec PM ou FV résident dans 252 localités
En 2012, le taux d'accès à l'eau potable dans la Région est de 80,03 % selon les statistiques du PEPAM.

Le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Ceci peut se justifier en partie par le type habitat (habitat dispersé) et la population faible des villages cibles. Sur un total régional de 147 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 21 alors qu'il a un réel besoin en eau.

Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages avec **68** unités dont **61** équipés de châteaux d'eau et **07** de réservoirs au sol. Le département de Kanel dispose de **58** forages.

Les réservoirs au sol sont répartis dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, nous avons 03 à Kanel, 07 dans le Matam et 13 dans le Ranérou qui ont une capacité de stockage entre 400 et 1 000 m3 (pour l'abreuvement du bétail). Le sous programme PEPAM/IDA en cours de mise en œuvre dans la Région a réalisé 14 nouveaux forages alimentant plus de 30 villages, sans compter les branchements sociaux domiciliaires (plus de 2000) et les extensions de réseau pour alimenter de nouveaux villages. D'autres programmes comme le PASA et le PADAER ont prévu de réaliser plusieurs forages dans le Ferlo et le Diéri.

Figure 6.1 : Répartition des forages par département

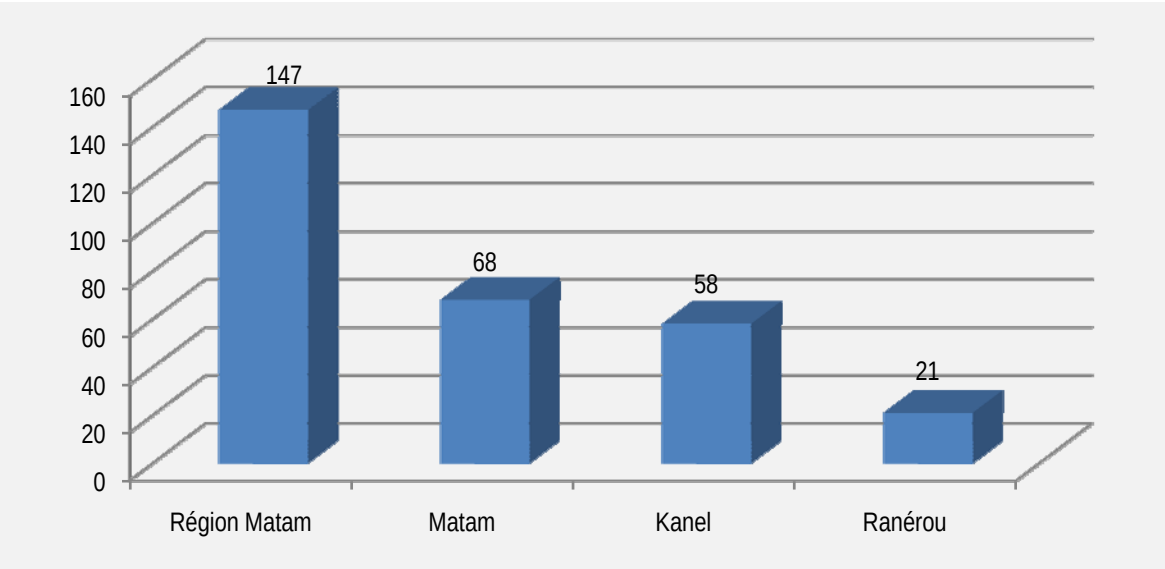

Source : Service Régional de l'Hydraulique

CHAPITRE 7: RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles dont dispose la région de Matam sont résumées à travers les composantes thématiques suivantes :

- gestion du domaine forestier ;
- bilan de la Campagne Nationale de Reboisement 2013 ;
- aménagements et production forestière ;
- gestion de la faune et des aires protégées ;
- protection des forêts contre les feux de brousse.

7. 1 Gestion du domaine forestier

7.1.1 Présentation du domaine forestier régional

Deuxième région au classement national de part sa superficie, Matam dispose d'un énorme potentiel dans le domaine forestier. Les effets de l'action humaine combinés aux feux de brousse et aux sécheresses répétées ont affecté tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Face à cette situation, le service des eaux et forets mène des actions concrètes dans le but de régénérer les ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.

La région de Matam dispose de 3 zones éco-géographiques que sont le Diéry, le Walo et le Ferlo.

- **Le *Walo*** est caractérisé par une végétation dominée par *Acacia nilotica* var. *tomentosa (communément appelé gonakier)* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
- ***Le proche Diéri*** est constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia senegal, Acacia tortilis, Acacia nilotica var. adansonii, Acacia seyal, Combretum glutinosum, etc.) et une biomasse herbacée très importante.
- **Le *Diéri*** est formé de terres sablonneuses et pauvres non inondées par la crue. On y trouve *Acacia senegal* et *Acacia raddiana, Acacia nilotica* var. *tomentosa*, etc. Il existe des parcs à *Ziziphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca.*
- **Le *Ferlo*-Est** est caractérisé par des sols latéritiques avec des strates ligneuses à dominante *Pterocarpus lucens* parfois en association avec *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *Combretum nigricans*, *Dalbergia melanoxylon, etc*.
- **Le *Ferlo*-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à dominante *Acacia tortilis*, *Acacia Senegal* et à *Balanites aegyptiaca* sur sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont, quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

7.1.2 Les forêts classées et réserves de la région

La région compte cinq (5) forêts classées dont les quatre sont dans le département de Matam et un (1) dans celui de Kanel. Elle compte également huit (8) réserves de faune, toutes dans le département de Ranérou-ferlo, dont est directement gérée par la Direction des parcs nationaux.

Tableau 7.1 : Situation des massifs classés dans la région

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel			
Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		170	Taux de classement du département de Kanel : 0,01 %
Département de Matam			
Forêt classée de Balel	5742 du 19/10/1950	30	Gonakeraie
Forêt classée de Diamel	5742 du 19/10/1950	5 900	Gonakeraie
Forêt classée de Gaol	3220 du 06/05/1951	770	Gonakeraie
Forêt classée de Lambango	2384 du 08/05/1952	5 580	Dont 75ha de mise en défens
Sous total 2		12 280	taux de classement du département de Matam : 0,42 %
Département de Ranérou Ferlo			La Réserve de Faune Nord, d'une superficie totale de 487000 ha, est gérée par la Direction des Parcs Nationaux. Elle est à cheval entre les départements de Podor (155000 ha) et de Ranérou Ferlo (332000 ha).
Réserve de Faune Ferlo-Sud	72-347 du 21/03/1972	663 700	
Réserve de Faune Ferlo-Nord	72-346 du 21/03/1972	487 000	
Réserve S.P.Younoféré	6450 du 08/04/1955	49 400	
Réserve S.P. Louguéré-Thioly	5139 du 27/07/1955	198 000	
Réserve S.P. Vélingara-Ferlo	887 du 13/12/1954	50 000	
Réserve S.P. Mbem- Mbem	4533 du 28/06/1956	37 700	
Réserve S.P. Sab- Sabré	5524 du 28/06/1955	65 000	
Sous total 3		1 550 800	Taux de classement du département de Ranérou Ferlo : 92.4 %
Total général		1 562 550	Taux de classement de la Région : 52,7 %

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2012

7. 2 Bilan de la campagne nationale de reboisement 2013

La Nouvelle Politique Forestière (NPF) du Sénégal, complétée par le Plan d'Action Forestier Régional (PAFR) privilégie l'implication des populations locales dans le processus de conservation et de restauration des ressources forestières du pays. C'est dans cette optique que l'IREF de Matam travaille en partenariat avec différents acteurs et pour ce faire, l'organisation de CLD, de CDD et CRD ainsi que de réunions fréquentes avec ces acteurs sont organisées périodiquement dans le but de trouver les voies et moyens pour la mise en œuvre du programme de reboisement de la région.

7.2.1 La production de plants

La production totale de plants est de **426 625** toutes espèces confondues. Elle a été fournie par **28** pépinières réparties comme suit :

- 07 pépinières en régie ;
- 06 pépinières villageoises ;
- 03 pépinières communautaires ;
- 09 pépinières individuelles ;
- 02 pépinières scolaires ;
- 01 pépinière privées /ONG.

Tableau 7.2 : Production de plants par structure et par type de pépinière

STRUCTURES	PEPINIERES													
	En régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Scolaires		Privées /ONG		TOTALE	
	pép	Plants	pép	plants	pép	plants	pép	plants	pép	plants	pép	plants	pép	plants
IREF/ Secteurs														
SEF Kanel	2	15 100	0	0	1	13 500	7	13 850	0	0	0	0	10	42 450
SEF Matam	0	0	5	46 001	1	897	2	3 690	1	200	1	6 320	10	57 108
SEF Ranérou Ferlo	1	22 050	0	5 880	0	0	0	0	1	5 692	0	0	2	33 622
IREF	1	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	120 000
Sous-total 1	4	157 150	5	51 881	2	14 397	9	17 540	2	5 892	1	6 320	23	253 180
PROJETS /Agences														
PROGEDE2	1	33 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	33 500
GMV	1	112 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	112 500
ANEV	1	16 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	16 500
Sous-total 2	3	162 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	162 500
ONG / Projets														
PGIES	0	0	1	2 245	1	8 700	0	0	0	0	0	0	2	10 945
Sous-total 3	0	0	1	2 245	1	8 700	0	0	0	0	0	0	2	10 945
Total général	7	319 650	6	54 126	3	23 097	9	17 540	2	5 892	1	6 320	28	426 625

Source : Bilan CNR2013 IREF /Matam

Tableau 7.3 : Production de plants par espèce et par type de pépinière

Espèces	En régie	villageoises	communautaires	individuelles	scolaires	privées	totales
Acacia laeta	400	0	0	0	0	0	400
Acacia mellifera	40 000	3800	98	426	0	1500	45824
Acacia nilotica	3950	710	0	300	0	0	4960
Acacia raddiana	200	100	0	150	0	0	450
Acacia senegal	160060	5400	9360	490	0	0	175310
Azadirachta indica	8800	150	0	350	0	0	9300
Cordyla pinnata	2500	0	0	0	0	0	2500
Eucalyptus camaldulensis	29575	8301	5194	4953	1442	2130	51595
Faidherbia albida	3310	0	0	0	0	0	3310
Jatropha curcas	10 000	10000	0	0	0	0	20000
Leucaena leucocephala	47	0	534	797	0	0	1378
Moringa oleifera	2250	1700	1575	579	600	0	6704
Parkinsonia aculeata	2500	0	0	0	450	0	2950
Prosopis africana	3750	0	3056	4976	0	0	11782
Prosopis juliflora	5000	10574	300	500	2250	650	19274
Terminalia mantali	0	0	0	283	0	0	283
Divers	7145	0	0	0	0	1140	8285
SOUS-TOTAL 1	279487	40735	20117	13804	4742	5420	364305
Espèces Fruitier-forestières							
Adansonia digitata	1400	0	0	0	0	0	1400
Anacardium occidental	9950	3800	486	898	0	0	15134

Balanites aegyptiaca	1720	2745	65	0	0	0	4530
Detarium senegalensis	0	12	0	0	0	0	12
Diospyros mespiliformis	1435	54	240	0	0	0	1729
Ziziphus mauritiana	4945	6570	0	400	0	0	11915
Autres	500	0	0	0	0	0	500
SOUS-TOTAL 2	8560	8566	791	1298	0	0	35220
Espèces Fruitières							
Achras sapota	0	0	0	0	0	200	200
Carica papaya	3690	0	0	0	0	0	3690
Citrus lemon	0	0	753	378	0	0	1131
Mangifera indica	0	0	1176	789	0	500	2465
Psidium guajava	0	100	0	0	0	0	100
Autres	5100	0	0	388	0	200	5688
SOUS-TOTAL 3	8790	100	1929	1555	0	900	13274
Espèces ornementales							
Cordia sp	45	0	62	318	300	0	725
Delonix regia	5368	800	198	565	850	0	7781
Hura crepitans	700	0	0	0	0	0	700
Autres	5310	0	0	0	0	0	5310
SOUS-TOTAL 4	11423	800	260	883	1150	0	14516
Total général	319650	54126	23097	17540	5892	6320	426625

Source : Bilan CNR2013 IREF /Matam

7.2.2 Résultats de la Campagne Nationale de Reboisement 2013

Avec la médiocre répartition spatio-temporelle des pluies dans la région, la reprise des plantations réalisées cette année et de la régénération végétale naturelle s'en ressentira. Toutefois, avec le retour des pluies par la recrudescence des précipitations observée durant les mois d'Août et de Septembre, le déficit constaté s'est davantage résorbé entrainant une amélioration de la satisfaction des besoins hydriques des formations forestières naturelles en place.

Plantations massives

Tableau 7.4 : Réalisations massives par structure et par type de plantations

TYPES	Régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Scolaires		Privés/ONG		Total	
Structures	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants
IREF DE MATAM														
SEF Kanel	4	816	1	400	0	0	3	1 200	1	204	1	204	10	2 824
SEF Matam	1	990	10	4 255	12	4 280	24	15 110	3	2 135	0	0	50	26 770
SEF Ranérou	94	12 500	7	2 500	0	0	0	0	5	2 200	0	0	106	17 200
IREF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 1	99	14 306	18	7 155	12	4 280	27	16 310	9	4 539	1	204	166	46 794
PROJETS														
PRAGEDE 2	66	27 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66	27 900
ANGMV	163	14 408	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163	14 408
ANEV	52	23 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52	23 400
Sous-total 2	281	65 708	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	281	65 708
ONG/ Projets														
PGIES	0	0	12	6 500	27	12 300	0	0	0	0	0	0	39	18 800
Sous-total 3	0	0	12	6 500	27	12 300	0	0	0	0	0	0	39	18 800
Total période	380	80 014	30	13 655	39	16 580	27	16 310	9	4 539	1	204	486	131 302

Source : Bilan CNR2013 IREF /Matam

Plantations linéaires

Les plantations linéaires comprennent les haies vives, les brise-vent, les axes routiers, les délimitations, les ombrages, les fruitiers etc.

Tableau 7.5 : Bilan des plantations linéaires

ACTIVITES	AXES ROUTIERS		DELIMITATIONS/ ALIGM		HAIES VIVES		BRISE-VENT		PARE-FEU VERTS		TOTAUX	
STRUCTURES	Km	plants	Km	plants	km	plants	km	plants	km	plants	km	plants
IREF DE MATAM												
SEF Kanel	3	3 000	0	0	4	4 000	6	6 000	0	0	13	13 000
SEF matam	2,3	360	15	3 227	15	42 166	26	14 360	0	0	58	60 113
SEF Ranérou	2	400	0	0	0	0	0	0	0	0	2	400
IREF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 1	7	3 760	15	3 227	19	46 166	32	20 360	0	0	73	73 513
PROJETS/AGENCE												
ANEV	5	1000	0	0	11	16 000	2	2 000	0	0	18	19 000
Sous-total 2	5	1000	0	0	11	16 000	2	2 000	0	0	18	19 000
ONG/ Projets												
PGIES	1,5	300	0	0	3	3 500	1	1 140	0	0	6	4 940
PRODAM2	0	0	0	0	6	10 504	0	0	0	0	6	10 504
YADJENDE	0	0	2	400	2	3 540	0	0	0	0	4	3 940
Sous-total 3	1,5	300	2	400	11	17 544	1	1 140	0	0	16	19 384
Total général	14	5 060	17	3 627	41	79 710	35	23 500	0	0	107	111 897

Source : Bilan CNR2013 IREF /Matam

Plantations conservatoires

Tableau 7.6 : Plantations conservatoires

TYPES	MISES EN DEFENS		ENRICHISSEMENTS		TOTAL	
STRUCTURES	Ha	plants	ha	plants	ha	plants
SEF Kanel	1	204	1	204	2	408
PROGEDE2	500	6 500	0	0	500	6 500
Total	501	6 704	1	204	502	6 908

Source : Bilan CNR2013 IREF /Matam

Espaces publics et distributions individuelles de plants

Tableau 7.7 : Espaces publics et distributions individuelles de plants

Structures	TYPES			TOTAUX	
	ESPACES PUBLICS		DISTRIBUTIONS INDIVIDUELLES		
	Ha	Plants	Plants	Ha	Plants
SEF kanel	0	0	18 474	0	18 474
SEF Matam	0	0	3 417	0	3417
SEF Ranérou	15	2 050	5 320	15	7 370
IREF	0	0	47 830	0	47 830
Total	15	2 050	75041	15	77091

Source : Bilan CNR2013 IREF /Matam

7. 3 Les ratios

Tableau 7.8 : Illustration par des ratios

Activités	Prévisions	Réalisations	Ratio (%)	Prévisions	Réalisations	Ratio (%)
Production de plants (nombre de plants)	1 000 000					
Nombre de pépinières (nombre de pépinières)	28			28		
Plantations massives (ha/nombre de plants)	300					
Plantations linéaires (km/nombre de plants)	200					
Plantations conservatoires (ha/nombre de plants)	1 000			6908	502	
Espaces publics (ha/Plantations en nombre de plants))	20		15			75
Distributions individuelles de plants (nombre de plants)	1 000		27 211			2 721,1

Source : Bilan CNR 2013 IREF /Matam

7. 4 Analyse et commentaire des résultats de la CNR 2013

7.4.1 Production de plants

426 625 plants ont été effectivement produits au niveau de 28 pépinières, ce qui représente, par rapport aux prévisions, un taux de réalisation de 43%. Les distributions individuelles qui sont de 77 091 plants représentent 18 % de la production totale de plants. Les 203 801 plants mis en terre de façon contrôlée et appuyée représentent 35 % de la production. La production décentralisée tenue par les pépinières de type villageois, communautaire, individuel et privé était de 197 989 plants soit 34 % de la production régionale. La production des pépinières dites villageoises représente 77 % de la production décentralisée.

Concernant les pépinières en régie, la région dispose de deux dans les départements de Kanel et de Ranérou et d'une troisième dite régionale à Matam. Cette dernière comme les deux premières, en raison de la configuration actuelle, doivent être revues. En effet, il y a nécessité d'agrandir les aires de production de ces pépinières par l'amélioration et le renforcement des équipements existants ou par la construction et l'équipement de nouvelles infrastructures de production plus propres à chacune des circonscriptions administratives citées.

Les moyens humains étaient largement insuffisants pour la campagne mais également pour bien d'autres aspects encore de la vie du service à Matam. Les moyens matériels et logistiques ont été cette année beaucoup en deçà du minimum requis. A propos des intrants (graines, produits phytosanitaires, semences, petit matériel, etc.), des efforts supplémentaires pour l'amélioration des dotations de la région devraient être faits au cours des années à venir.

La période retenue pour la mise en place des intrants dans la région n'est pas souvent appropriée. Des retards assez préjudiciables au bon déroulement de la CNR en résultent quelque fois. Ils sont pour la plupart préjudiciables à la bonne exécution des activités des CNR et à l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés. Les semences envoyées directement par le PRONASEF aux secteurs ne sont pas souvent contrôlées et suivies par l'IREF. La division sylviculture et reboisement de l'inspection devrait jouer le rôle de répondant du PRONASEF au niveau de la région.

7.4.2 Plantations

Les distributions individuelles de plants ont intéressé 316 personnes réparties entre 67 localités. Elles ont servi de support à la réalisation principalement de Brise - vents, de Haies-vives et de délimitations. Ces résultats traduisent l'enthousiasme d'une partie de la population et son intérêt tout particulier pour le reboisement.

Par ailleurs, d'autres efforts ont été faits à travers des écoles notamment. La mobilisation des populations surtout des jeunes et des collectivités locales n'a pas été cette année assez décisive.

7.4.3 Difficultés recensées

- insuffisances de semences : des semences ont été récoltées sur place afin de résorber le manque.
- manque de gardien à la pépinière régionale : vol possible de matériels à cause de cette insécurité.
- Insuffisance du personnel de soutien (manœuvres).
- Aménagement très sommaire de la pépinière régionale, grosse pourvoyeuse de plants (pas de planches améliorées pas d'combrières, ni de logement pour gardien, etc.).
- Insuffisance de moyens de production (gaines et matériel de pépinière notamment).
- Vétusté des bassins des pépinières en régie : ce qui constitue de réels problèmes pour la production de plants.
- La pépinière régionale de Matam manque de clôture.
- L'arrosage des plants de la pépinière en régie de Ranérou dépend du forage hypothétique de la commune de Ranérou.
- Le secteur de Kanel ne dispose pas de pépinière digne de ce nom.
- Le secteur de Matam ne dispose pas de pépinière en régie à Matam.

7.4.4 Recommandations

- recruter un gardien permanant pour assurer la sécurité des infrastructures et des équipements de la pépinière régionale ;
- recruter des manœuvres permanents pour assurer la disponibilité permanente des plants ;

- renforcer l'effectif du personnel saisonnier pour améliorer la quantité de la production ;
- créer et aménager deux pépinières modèles à Matam (secteur) et à Kanel pour permettre à ces structures de pouvoir mieux faire face aux problèmes qui sont les leur.
- aménager la pépinière régionale pour améliorer les productions et l'utilisation de la main d'œuvre temporaire, etc. ;
- A défaut, mettre en place un système d'ombrière mécanique (nouveau type) afin de réduire les effets néfastes des hautes températures et de l'insolation ;
- construire un logement pour gardien au niveau de la pépinière régionale ;
- etc.

7.4.5 Conclusion

La mobilisation des partenaires pour la production de plants et leur engagement pour les opérations de plantation ont été importants malgré quelques insuffisances relevées ici et là. Compte-tenu de la complexité de la situation écologique de la région et de la nature particulière de gestion des ressources naturelles par les populations, il importe que la population soit maintenant suffisamment consciente de la nécessité de réhabiliter son milieu naturel par le renforcement de la présence de l'arbre et par des actions significatives de conservation et de préservation des ressources forestières notamment.

Il s'agit, à cet égard, de planter davantage mais aussi d'entourer les plants de soins propres à assurer leur survie et leur plein développement et de préserver durablement la végétation résiduelle en place. En fait, dans le contexte spécifique de la région de Matam, la difficulté est moins la réussite apparente et éphémère d'une ou de plusieurs actions isolées mais le nécessaire déclic qui résout définitivement le problème à l'origine du manque d'intérêt des populations à reboiser et à préserver durablement les ressources dont dispose la région. C'est un pari et une exigence. Il interpelle toutes les consciences patriotiques de ce pays car la situation de la région de Matam ne diffère en réalité en rien des autres situations écologiques du pays.

7. 5 Gestion de la faune et des aires protégées

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et la DPN.

7.5.1 Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (*gazelle rufifrons*), de l'Autruche (*Strithio camelus*), de la grande Outarde arabe (*Oris arab*) et de la poule de pharaon (*Eupodotis Senegalensis*). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie.

La population de reptiles est composée de tortues terrestres (*Geochelone sulcata*), du python, du varan et de la vipère.

Par ailleurs il faut noter la présence du lamantin (*Trichechus senegalensis*), une espèce de la famille des Trichechidés, de l'ordre des Siréniens (ou vaches marines) qui sont les seuls mammifères aquatiques herbivores. Il fait partie de l'espèce la plus menacée parmi les lamantins qui sont entre autres le lamantin d'Amazonie (Trichechus inunguis) et le lamantin des Caraïbes (Trichechus manatus).

Vu son statut d'espèce intégralement protégée au Sénégal (voir art. D36, loi 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune), la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) à qui les prérogatives de conservation du lamantin sont attribuées, accorde une grande importance à la sauvegarde de cette espèce. Dans la région de Matam on rencontre cette dernière dans le fleuve Sénégal, le bras du fleuve Nawel, les affluents de Waoundé, Dioulol, Pattowel et la mare de wendou kanel.

7.5.2 Gestion des aires protégées

En plus des forêts classées, des réserves et des mises en défens, les aires protégées (UP) de la région comprennent aussi les formations forestières suivantes :

Tableau 7.9 : Les UP de la région

Nom du massif	Superficie (ha)	Objet d'une délibération (oui/non)	LOCALISATION		Structure d'encadrement
			Département	Commune/CR	
UP de Thionokh	20 000	Oui	Ranérou-Ferlo	Vélingara	AVSF
UP Loumboul S Abdoul	38 170	Oui	Ranérou-Ferlo	Oudalaye	PGIES
UP Malandou	72 820	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES
UP Windé Diohi	86059	Oui	Kanel	Ndendori et OS	PGIES
RNC Mbounguiel	128 510	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES

Source : Rapport annuel 2013 IREF de Matam

Des problèmes majeurs de développement durable et de conservation de la biodiversité ont été identifiés à travers les principaux types d'écosystèmes de la région. Il faut noter que les RNC ou UP sont essentiellement des zones de terroir affectées à des fins de conservation et de production, gérées de façon communautaire et selon des normes pour répondre aux besoins des populations concernées. A cet effet des plans d'aménagement et de gestion ainsi que des plans d'actions ont été élaborés pour chacune des RNC/UP dont la mise en œuvre a permis d'avoir les résultats attendus dans le cadre d'une utilisation durable des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité.

7. 6 Protection des forêts de la région contre les feux de brousse

Depuis des années, de septembre/octobre à juin, la région de Matam est régulièrement en proie aux feux de brousse. Et pour y faire face, la lutte est souvent sans merci et de longue haleine. Elle dure généralement dix (10) mois dans l'année. Et dans ce combat, le Service forestier et les populations rurales organisées en comités sont aux avant- postes. Concernant la lutte directe qui est récurrente, elle exige des moyens lourds souvent difficiles à acquérir et à entretenir. Alors, la stratégie adoptée repose prioritairement, depuis quelques années, sur la prévention parce que plus sûre et moins coûteuse. Mais, celle-ci peine, à son tour, à éradiquer le mal. En attendant, Matam égrène pitoyablement, année après année, ses feux de brousse qui sont une ruine de son écologie partant de son économie. Espérons seulement qu'avec le concours de tous, le phénomène sera éradiqué un jour.

7. 7 Lutte préventive

Les activités d'IEC réalisées étaient pour l'essentiel des séances de sensibilisation organisées à l'occasion de réunions, de tournées et d'émissions radio. Ces dernières ont touché, dans le département de Ranérou-Ferlo, cent cinq (105) villages dont vingt (20) villages de l'unité pastorale de Dayane Guélodé encadrés par Agronomes Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), dans le département de Kanel, plus de 60 villages dont plus de la moitié dans l'arrondissement de Wouro Sidy, zone assez névralgique. Dans le département de Matam, ce sont 47 séances d'animation et 13 émissions radio qui ont été organisées.

Outre les émissions radio, 212 séances de sensibilisation, au total, ont été organisées au niveau de la

Face aux moyens limités du service forestier, le service encourage la création de comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Aujourd'hui, 156 comités existent dans la région dont :

- 110 dans le département de Ranérou ;
- 43 dans celui de Matam et ;
- 03 à Kanel.

Ces comités ont tous été redynamisés.

Vingt (20) comités de la Communauté Rurale de Vélingara Ferlo sont équipés cette année par AVSF. La composition de cette dotation est de : 1 040 râteaux, 1 110 coupe- coupes et 713 batte-feux. Les comités de lutte contre les feux de brousse intervenant dans la région sont très dynamiques : ils sont au cœur de la prévention et de la lutte active.
Et pour mieux traduire cet engagement, les comités de lutte contre les feux de brousse de la communauté rurale de Vélingara –Ferlo se sont organisés en fédération et certains du département de Kanel en comités inter villageois.

La mise en place et l'entretien d'un pare- feu sont coûteux et hors de portée des communautés villageoises. Pour cette année, aucun pare-feu n'a été ni réhabilité ni ouvert dans la région.

7. 8 Statistiques des cas de feux de brousse enregistrés

Les dispositions préventives prises cette année par le service forestier n'ont pas empêché malheureusement l'éclatement des feux dans la région. La lutte active qui nécessite des moyens et des stratégies est menée cette année pour arrêter la progression des feux tardifs. Et les populations locales organisées en comités de lutte étaient à l'avant garde de ce combat. Mais l'efficacité d'une lutte de cette nature dépend surtout de la capacité des comités à se mobiliser pour opérer plus efficacement. Dans la région, le dénuement dans lequel se trouvent aujourd'hui les comités et le service forestier ne favorise ni initiatives, ni les opérations habituelles.
Pour cette année, la région ne disposait que d'une seule unité mobile d'intervention. Et au titre des statistiques, 21cas de feux couvrant une superficie de 4922 ha sont enregistrés cette année.

Les dégâts causés dans la région par les feux de brousse se sont limités cette année au tapis herbacé et à la végétation ligneuse. Aucun cas de feu de brousse constaté dans la région n'a entraîné cette année de pertes de bétails, de vivres, d'habitations ou en vies humaines. Cependant, des mesures de sécurité pour préserver les habitations et le bétail devraient être prises le moment opportun, en septembre. Et pour renforcer ces mesures de sécurité, des séances de sensibilisation en direction des populations seront développées parallèlement par le Service en rapport avec les Autorités Administratives et les Collectivités Locales.
Tous les feux rapportés cette année dans la région sont d'origine anthropique.

Les auteurs des feux ne sont pas souvent appréhendés et les enquêtes qui sont souvent menées ne permettent généralement pas de les retrouver. La méfiance/ complicité de la population et l'insuffisance du personnel technique expliquent quelque peu cette situation.

7.8 Difficultés rencontrées et solutions envisagées

Les difficultés rencontrées sont entre autres :

- Absence d'unités mécaniques fonctionnelles d'appoint pour appuyer les comités de lutte en cas de feu ;
- Insuffisance de moyens logistiques pour la réalisation des activités de sensibilisation ;
- Insuffisance du personnel technique et d'appoint ;
- Manque de petits matériels de lutte ;
- Désintérêt des Collectivités Locales ;
- Manque de carburant pour une gestion plus responsable de la campagne de lutte contre les feux dans la région, etc.

Toutefois, il reste que les Collectivités Locales devraient être davantage sensibilisées, comprendre les enjeux des feux et par conséquent prendre en charge la mise en œuvre des actions de lutte.

7. 9 Perspectives

Pour la prochaine campagne de lutte contre les feux de brousse, la stratégie sera le renforcement de la prévention qui se fera à travers la sensibilisation des élus locaux et des populations et des unités mobiles d'intervention ainsi que des capacités des intervenants (comités, ASC, GPF, etc.) en techniques de lutte et de réhabilitation des pare-feu existants.

7. 10 Conclusion

La capacité du service forestier à mener efficacement les activités de lutte contre les feux de brousse a été considérablement réduite dans la région au cours de ces dernières années. Cette contre-performance résulte d'un manque notoire des moyens multiformes d'intervention de l'IREF.

Toutefois, l'expérience enrichissante de la communauté rurale de Vélingara (département de Ranérou) qui a déjà séduit toute la région devrait être saluée et encouragée. En effet, les populations de cette localité, en majorité des éleveurs, ont pris conscience, depuis quelques années, des enjeux socioéconomiques considérables de la protection des ressources forestières de leur terroir. C'est ainsi qu'elles se sont organisées en fédération pour lutter encore plus efficacement contre les feux de brousse dans la région.

Ainsi, leurs actions à côté de celles des Collectivités Locales et du Service des Eaux et Forêts devraient contribuer à l'éradication du problème des feux dans la région.

CHAPITRE 8: AGRICULTURE

Le Gouvernement du Sénégal a entrepris depuis l'année 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

C'est ainsi que plusieurs programmes ont vu le jour : les programmes spéciaux, le Plan (REVA), la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), le PAQ (Programme agricole Quinquennal), le Programme National d'Investissement agricole (PNIA), le Programme dont l'objectif majeur est de faire passer le taux de pauvreté de 50,7 % en 2005 à 17 % en l'an 2020. Le Programme Agricole 2013 - 2014 regroupe l'ensemble des programmes en cours dans le sous secteur. En outre, l'agriculture constitue la première activité que les populations de la région pratiquent. En effet, elle occupe plus de 80% de la population régionale.

Nous traiterons ce chapitre en commençant avec la mise en place des facteurs de production, ensuite nous aborderons la situation des cultures et des résultats de la campagne. En dernier lieu on traitera les difficultés du secteur et les recommandations.

8.1 Mise en place des facteurs de production

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants ne sont pas disponibles en quantité et en qualité, les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les facteurs retenus pour la campagne 2013-2014 sont les semences, les engrais, les équipements et les finances.

8.1.1 Volet Semences

Tableau 8.1 : Situation des semences selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Dpt de Kanel	Dpmt de Matam	Dpt de Ranérou-ferlo	Région
Maïs local (kg)	Reçu	20 000	29 980	0	49 980
	Vendu	19 950	29 980	0	49 930
	Reliquat	50	0	0	50
Maïs hybride (kg)	Reçu	5 000	9 500	0	14 500
	Vendu	4 600	9 500	0	14 100
	Reliquat	400	0	0	400
Mil (kg)	Reçu	0	5 000	5 000	10 000
	Vendu	0	5 000	5 000	10 000
	Reliquat	0	0	0	0
Arachide (kg)	Reçu	12 500	15 000	47 500	75 000
	Vendu	12 500	15 000	47 500	75 000
	Reliquat	0	0	0	0

Source : DRDR. Bilan agricole, éd 2013.

La région a reçu durant l'hivernage une quantité de 49 980 kg de semences en maïs local et 17 000 kg en maïs hybride variété SNK2728 et Golden. Les semences de maïs ont été entièrement utilisées par les paysans. En effet, 9 500 Kg ont été destinés au département de Matam et 5 000 Kg seulement pour Kanel. Le département de Ranérou n'est pas fourni. La quantité de 10 T de maïs hybride est reçue pour la contre saison chaude.

La culture de mil ne reste pas comme les années précédentes très prisée dans la région. Une forte augmentation par rapport à l'année dernière est notée pour les chiffres issus de la vente des semences. L'ensemble des semences reçues cette année ont été entièrement vendues. Seul le département de Kanel n'a pas reçu de semences de mil en 2013.

Comme en 2012, la région de Matam a reçu cette année une importante quantité de semences d'arachide, toute vendue dans les trois départements.

8.1.2 Volet Engrais

La situation de la mise en place des engrais se présente comme suit :

- Les quantités d'urée reçues depuis le début de la campagne s'élèvent à 2 435 contre 1 727,55T durant la campagne 2011-2012, soit une augmentation significative de 707,45.
- Pour la variété 6-20-10, seul le département de Ranérou en a reçu en 2013 (47,5T sont reçues et 47,5T sont vendues)
- Pour la variété 15-15-15, la région a reçu 120 T.

Tableau 8.2 : Mise en place des engrais

Formules	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Urée (T)	453,65	1 273,9	0	1 727,55
6 - 20 - 10 (T)	0	0	80	80
15 - 15 - 15 (T)	40	40	40	120

Source : DRDR. Bilan agricole éd 2013

PROGRAMME WAAPP SORGHO

Ce programme a pour objectif « l'amélioration de la productivité du sorgho de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal ». Des travaux ont été effectués pour diagnostiquer le système de production de décrue et la culture du sorgho en décrue. A l'issue de ces études, toutes les structures intervenantes de manière directe ou indirecte dans la culture de décrue ont activement participé à l'identification des contraintes de ce système. Dans sa seconde phase, quatre technologies ont été identifiées et testées dans les trois grandes cuvettes de la région avec un effectif de 32 producteurs.

Les technologies que voici sont étudiées :

- essais variétaux : cinq variétés à comparer (témoin local);
- essais densité : 5 géométries à comparer,
- essais fertilisation : 5 plans de fumures à comparer avec l'utilisation du super granulé,
- essai traitement de semences : 1 fongicide A à comparer avec un témoin et un traitement traditionnel.

8.2 Suivi des cultures

8.2.1 Cultures irriguées

Les superficies emblavées de toutes les spéculations sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8.3 : Superficies emblavées des cultures en hivernage

Spéculations	Réalisations (ha)
Riz	4451,2
Maïs	88,76
Sorgho	124
Gombo	27,58
Divers	62,1
TOTAL	4753,64

Source : BSE/SAED Matam 2013

La progression des superficies cultivées depuis trois ans en hivernage est consécutive entre autres aux efforts du PNAR (GMP indiens, programme d'entretien des PIVs et les mesures de subvention des intrants).Les opérations de semis et de repiquage ont connu du retard imputable au déficit de tracteurs en début de campagne et aux coupures d'électricité notamment pour les casiers de Kobilo et Ounaré.

8.2.2 Cultures sous pluie

Les bonnes conditions hydriques vécues au cours de cette campagne ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures. La dynamique des semis suit l'évolution de la pluviométrie. Cependant les quelques statistiques fournies pour les départements de Matam et de Kanel sont renseignées dans les tableaux suivants.

Tableau 8.4 : Situation de production de quelques spéculations en hivernage dans les départements de Matam et Kanel

Spéculations	Département de Matam		Département de Kanel	
	Hivernage 2012-2013 (Tonnes)	Pourcentage	Hivernage 2012-2013 (Tonnes)	Pourcentage
Sorgho	3984	88,57%	2581	35,33%
Maïs	114	2,53%	4713	64,52%
Niébé	400	8,89%	11	0,15%
Patate	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	4498	100,00%	7305	100,00%

Source : DAPS

8.2.3 Les cultures de décrue

Ce sont celles pratiquées par la population après le recul de l'eau de la vallée en fin hivernage. Seuls les départements de la région qui bordent le fleuve Sénégal sont concernés par ce type de cultures.

Le tableau suivant dresse la situation des spéculations dans les départements de Matam et de Kanel.

Tableau 8.5 : Situation de production de quelques spéculations en décrue dans les départements de Matam et Kanel

Spéculations	Département de Matam		Département de Kanel	
	Décrue 2012-2013 (Tonnes)	% Décrue	Décrue 2012-2013 (Tonnes)	% Décrue
Sorgho	0	0,00%	0	0,00%
Maïs	2 423	41,14%	3 594	65,06%
Niébé	2 089	35,47%	1 559	28,22%
Patate	1 377	23,38%	371	6,72
TOTAL	5 889	100,00%	5 524	100%

8.3 Situation Phytosanitaire

Malgré l'appui d'une tonne (02) de poudre la DPV, l'insuffisance et les ruptures de stocks de produits ont un peu affecté les productions de décrue, zone naturellement très parasitée par Gryllotalpa africana (grillon noir) et les Sauteriaux. Ce qui est à la base de quelques abandons car la culture de décrue ne tolère pas de re semis. Des piqueurs suceurs sont notés sur le riz notamment en phase de maturation. Des traitements sont conseillés aux producteurs en fonction des stades de développement.

Les prospections, qui continuent pour déceler d'éventuelles infestations et l'envahissement des parcelles par de petits groupes d'oiseaux, laissent présager des traitements en contre saison.

Localités prospectées et traitées :

- **Kanel** : Semmé, Diameugane, Axe Ounaré-Guanguel, Axe Balel-Orkadiéré, Djiwoyfi-lafgal, Dioulolounaré, Toyo, Dirodiro, Sinthiane, Axe Sinthiane-Sinthiou Garba, Axe Sinthiane-Diandioly.
- **Matam** : Wouro Abdoulaye, Axe Ourossogui-Ogo, Ogo Nord-est (Galoyabé, Hombo, Amérabé, Wouro Galorou), Nabadji (Taïba), Diaffane-Balki), Nawel, Croisement Sédo Sébé/NDouloumadji, Croisement Sadel N'Douloumadji Dembé ; N'Guidjilogne.

Des vols d'oiseaux sont signalés par les producteurs ; les prospections sont en cours : 234 ha traités ; 12 interventions, 287 litres de Fenthion utilisés. Il y a une disponibilité de 09 fûts de 25 litres d'avicide à la DRDR (225 litres).

8.4 Situation des inondations en 2013

A la date du 08/10/2013, 39 OP ont été touchées par les inondations sur une superficie de 214,8 ha. Elles ont pour causes, l'absence ou la dégradation avancée des digues de protection. Pour les cultures touchées, elles concernent en majorité le riz, le bissap et le gombo pour 0,4 ha. A cette date, 108,7 ha étaient menacés et/ou sinistrés.

La situation est la suivante :

Tableau 8.6 : Répartition des PIV touchées selon le département

Secteurs	OP	Sup. Exploitée (ha)	Sup inondée (ha)	Sup sinistrée (ha)	Culture concernée
DIAMEL	35	798,88	168,85	83,1	Riz
DIOULOL	4	114,7	45,95	25,6	Riz
TOTAL DELEGATION	39	913,58	214,8	108,7	Riz

Source : DRDR. Bilan agricole, éd 2013.

8.5 Résultats définitifs de la campagne 2012-2013

8.5.1 Les superficies

Les superficies céréalières sont estimées à 26 244 ha, soit une diminution d'environ 3 800 ha en valeur absolue par rapport aux réalisations de 2011-2012. S'agissant de l'arachide d'huilerie, les superficies sont estimées pour la présente campagne à 2 738 ha.

Tableau 8.7 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation et la localité

LOCALITES	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL
KANEL	5 427	4 485	715	0	10 627
MATAM	5 693	2 203	31	5 071	12 998
RANEROU	1 871	249	499	0	2 619
SAED	0	0	0	0	0
SAED (CS)	0	0	0	0	0
TOTAL	12 991	6 937	1 245	5 071	26 244

Source : DRDR. Bilan agricole, éd 2013.

Tableau 8.8 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation dans la région

SPECULATIONS	ARACHIDE HUILERIE	NIEBE
TOTAL Région	2 738	1 653

Source : DRDR. Bilan agricole, éd 2013.

8.5.2 Les productions

En ce qui concerne les productions pour 2012-2013, l'analyse des résultats prévisionnels fait ressortir les éléments suivants :

La production céréalière régionale en 2012/2013 est estimé à 45 951 tonnes contre 77 753 tonnes en 2012 soit une diminution significative de 31 802 tonnes en valeur absolue. Il faut noter que cette production n'intègre pas les résultats de la culture de décrue et de la contre saison chaude.

Tableau 8.9 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation et la localité

LOCALITES	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL CEREALES
KANEL	4 597	3 498	754	0	8 849
MATAM	1 850	1 057	77	33 014	35 998
RANEROU	655	50	399	0	1 104
SAED	0	0	0	0	0
SAED (CS)	0	0	0	0	0
TOTAL	7 102	4 605	1 230	33 014	45 951

Source : DRDR. Bilan agricole, éd 2013.

Tableau 8.10 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation dans la région

DEPARTEMENT	ARACHIDE HUILERIE	NIEBE
TOTAL Région	1 682	432

Source : Bilan agricole, éd 2013.

8.5.3 Subvention de l'Etat

En 2013 l'Etat du Sénégal a subventionné un montant total de 501 216 610 FCFA contre 762 401 800 FCFA en 2012 dont 80 003 050 FCFA pour les semences et 682 398 750 FCFA pour les engrais. La subvention par l'Etat du matériel agricole concernant le programme Riz n'est pas prise en compte.

8.5.4 Aides d'urgence

Dans le cadre de sa mission d'appui à l'Etat du Sénégal, la FAO a assisté 10 000 chefs de ménages agropasteurs (60 000 personnes) à travers le projet OSRO/SEN/301/CHA intitulé « Restauration d'urgence des capacités productives des ménages agropasteurs affectés par les inondations et la baisse des productions agricoles et fourragères de la campagne 2012-2013 au Sénégal ».

La situation de la mise en place est la suivante :

Tableau 8.11 : Répartition des intrants agricoles par département (kg)

	Répartition des intrants agricoles par département (kg)																	
	Mil			Sorgho			Riz Sahel 108 et 177			Niébé			NPK (15-15- 15)			Urée		
	P	R	D	P	R	D	P	R	D	P	R	D	P	R	D	P	R	D
Matam	1 538	1 540	770	2 353	2 352	2 352	3 226	3 920	3 920	588	588	588	11 852	11 852	11 852	11034	11036	11 000
Kanel	1 154	1 155	1 155	1 765	1 764	1 764	2 419	2880	2880	441	441	441	8 889	8 889	8 889	8 276	8 277	8 277
Ranérou	1 538	1540	1540	1 176	1 180	1 180	0	0	0	294	294	294	5 926	5 926	5 926	0	0	0
Total région	4 230	3 465	3 465	5 294	5 296	5 296	5 645	6 880	6 880	1 323	1 323	1 323	26 667	26 667	26 667	19 310	19 313	19 313

P : Quantité prévue ; R : Quantité reçue ; D : Quantité distribuée

Sur financement de Counterpart International/Usaid, la DRDR de Matam a formé 70 écoles à raison de 2 enseignants et 3 membres du comité des parent d'élèves pour la mise en place de jardins scolaires qui est partie intégrante d'un paquet composé de salles de classe, de murs et de clôtures. Cette formation vise l'aspect nutritionnel, l'aspect pédagogique, une meilleure cohésion sociale parents d'élèves/enseignants et l'aspect formation professionnelle à la base.

8.6 Diagnostic du secteur

8.6.1 Points forts

Les atouts de la région dans le domaine de l'agriculture sont :

- la possibilité de pratiquer 3 types de cultures ;
- un potentiel important de terres cultivables et d'assez bonne qualité ;
- la disponibilité de fumure organique ;
- la disponibilité de l'eau en qualité et en quantité suffisante pour l'agriculture irriguée ;
- la possibilité d'intégration agriculture/élevage ;
- des ressources humaines de qualité dans le domaine de l'agriculture ;
- des projets et programmes d'appui à l'agriculture.

8.6.2 Difficultés rencontrées

Même si les atouts sont considérables, il existe aussi quelques points qui nécessitent une amélioration. Il s'agit:

- De la présence de rongeurs et d'insectes (grillon noir) sur les cultures de décrue et les périmètres maraîchers ;
- du problème de suivi de la commercialisation arachidière à cause de la libéralisation ;
- du retard dans la mise en place de la poudre pour la décrue à Matam ;
- de la faiblesse du parc de tracteurs à 4 roues motrices pour les façons culturales ;
- de la vétusté des GMP et de leurs pannes récurrentes ;
- du problème de la disponibilité de semences en quantité ;
- d'un manque de personnel technique et de logistique roulante au niveau de la DRDR ;
- d'un laboratoire de semences inexistant à Matam ;
- d'insuffisance des aménagements hydro agricoles : casier d'Amady Ounaré non achevé et Matam non exploité ; sur 55000 ha aménageables 9000 seulement sont aménagés soit 16 % et 7 000 exploités ;
- l'absence d'un programme annuel pour la Campagne de décrue.

8.7 Recommandations

Il s'agit de **:**

- mettre en place des intrants et semences au mois de Mai ;
- renforcer la DRDR en Personnel technique et d'un véhicule ;
- mettre en place des produits phytosanitaires (poudre et avicides) à temps pour parer à tous les dégâts économiques sur les cultures ;
- mettre en place de l'engrais 10-10-20 pour encourager le maraîchage dans la région ;
- prêter une attention particulière au Nord de Matam où la pluviométrie est mal répartie ;
- rendre effectif le suivi des Programmes et Projets dans la région par rappel d'une lettre ministérielle car cette tâche est dans la mission des DRDR ;
- appuyer la production de semences certifiées dans la région en appuyant les producteurs et construire un laboratoire de semence à Matam ;
- doter la région de tracteurs à quatre roues motrices et accessoires pour les façons culturales rizicoles et des moissonneuses batteuses ;
- remettre en état les motopompes en panne ;
- faire des enquêtes officielles de décrues avec des préliminaires pour le choix des sites entre janvier et février ;
- poursuivre ou même accélérer le rythme de création et de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles en zones irriguées car sur 55000 ha aménageables, seulement 9000 sont aménagés et 7000 exploités ;
- construire des infrastructures de stockage.

CHAPITRE 9: ENVIRONNEMENT

L'environnement est défini comme l'ensemble des composants naturels de la planète Terre : l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux et l'ensemble des phénomènes et interactions s'y déroulant c'est-à-dire comme tout ce qui entoure l'homme et ses activités.

Ce chapitre comprend cinq (05) axes :

- La préservation et l'amélioration du cadre de vie ;
- La gestion des pollutions et nuisances ;
- La gestion des installations classées ;
- La gestion de l'environnement fluvial et de la dégradation des sols ;
- L'évaluation environnementale.

9.1 Préservation et amélioration du cadre de vie

Le problème de la gestion du cadre de vie se pose avec acuité dans la région de Matam où il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel. L'accroissement de la population et l'urbanisation croissante ont induit une hausse de la production de déchets. On note ainsi :

- L'insuffisance voire l'absence de systèmes de gestion des ordures ménagères avec une multiplication des dépôts sauvages dans la plupart des communes ;
- L'absence d'un réseau d'assainissement des eaux usées et d'un centre de traitement ;
- L'absence d'un système de gestion écologiquement rationnelle des pesticides, des déchets plastiques et biomédicaux qui constituent des dangers permanents pour la population ;
- L'existence d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales qui couvre une partie de la commune de Matam et qui sert de dépotoirs d'ordures et de rejet d'eaux usées ;
- Aucune des autres communes de la région ne dispose d'un réseau d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Face à ces multiples problèmes, la Division a eu à mener des actions de sensibilisation et de séances de travail avec certaines communes pour la mise en place de plans de gestion des ordures ménagères. Elle a également effectué un suivi régulier des travaux de construction du projet GOM, participé au CRD sur la prévention et la lutte contre les inondations et aux réunions du comité technique consultatif dans le cadre du projet de mobilisation et de planification pour la gestion des déchets et de l'environnement de la commune de Ourossogui.

Par ailleurs, elle a célébré la 40ième édition de la Journée Mondiale de l'Environnement pour sensibiliser les populations et susciter une plus grande prise de conscience envers l'environnement et par rapport à la thématique développée sur l'économie verte. La Division a aussi participé à la célébration de la journée régionale de l'arbre.

Concernant la gestion des pollutions et nuisances, la Division a eu à mener des activités de sensibilisation sur la pollution liée au déversement des ordures ménagères aux abords du fleuve et au niveau des communes ; ce qui a permis une réduction des dépôts sauvages.

9.2 Gestion des installations classées

Le tissu industriel de la région de Matam se caractérise essentiellement par sa faiblesse. En dehors de la Société d'Etudes et de Réalisation des Phosphates de Matam (SERPM) et une usine de fabrication d'aliments de bétail, la région ne compte que des établissements classés, tous de deuxième classe (boulangeries, dépôts de gaz, stations services, etc.).

A ce jour, la DREEC a eu à recenser lors de ces visites d'inspection et de contrôle administratif quarante (40) établissements classés au niveau de la région de Matam composées de douze (12) boulangeries, neuf (09) dépôts de gaz, onze (11) stations services, deux (02) dépôts d'hydrocarbures, deux (02) hôtels, deux (02) auberges, une (01) usine de fabrication d'aliments de bétail et un (01) complexe frigorifique. Ces établissements classés se répartissent dans les départements de Matam (29) et de Kanel (11). Aucun établissement classé n'a été recensé dans le département de Ranérou-Ferlo. Il faut noter que parmi les établissements classés recensés, seize (16) ne disposent pas de dossier au niveau de la DREEC et deux (02) ont un dossier incomplet. Des campagnes de sensibilisation ont été menées pour inciter les propriétaires de ces établissements classés à se régulariser.

Figure 9.1 : Répartition des établissements classés dans la région de Matam

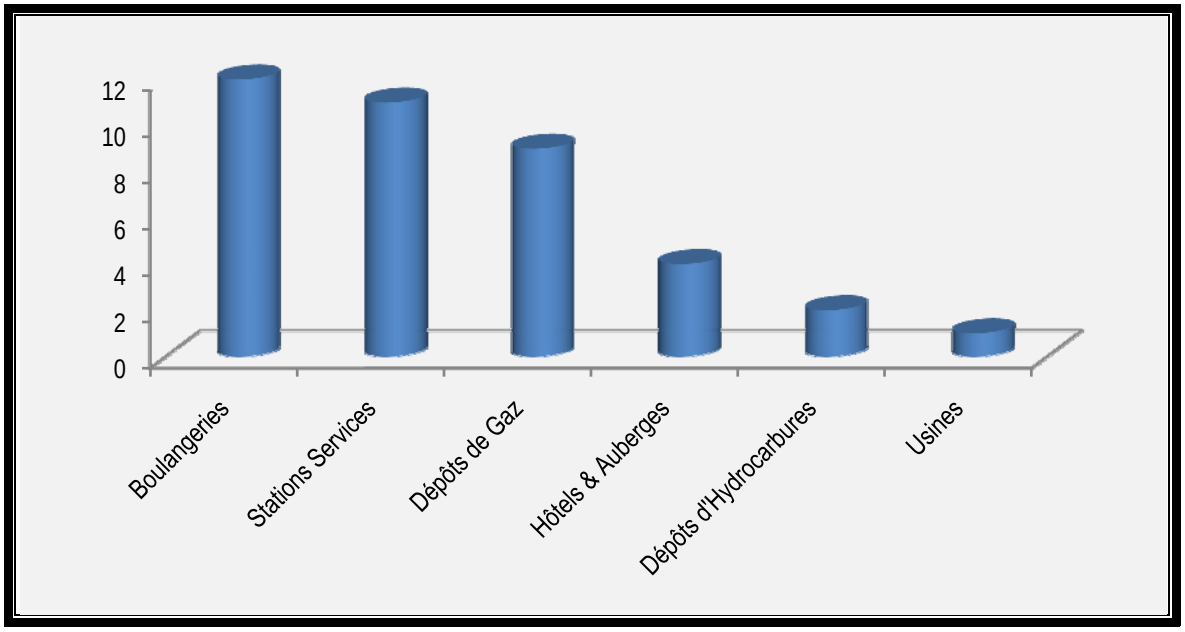

Source : DREEC

Figure 9.2 : Répartition des établissements classés par Département dans la région de Matam

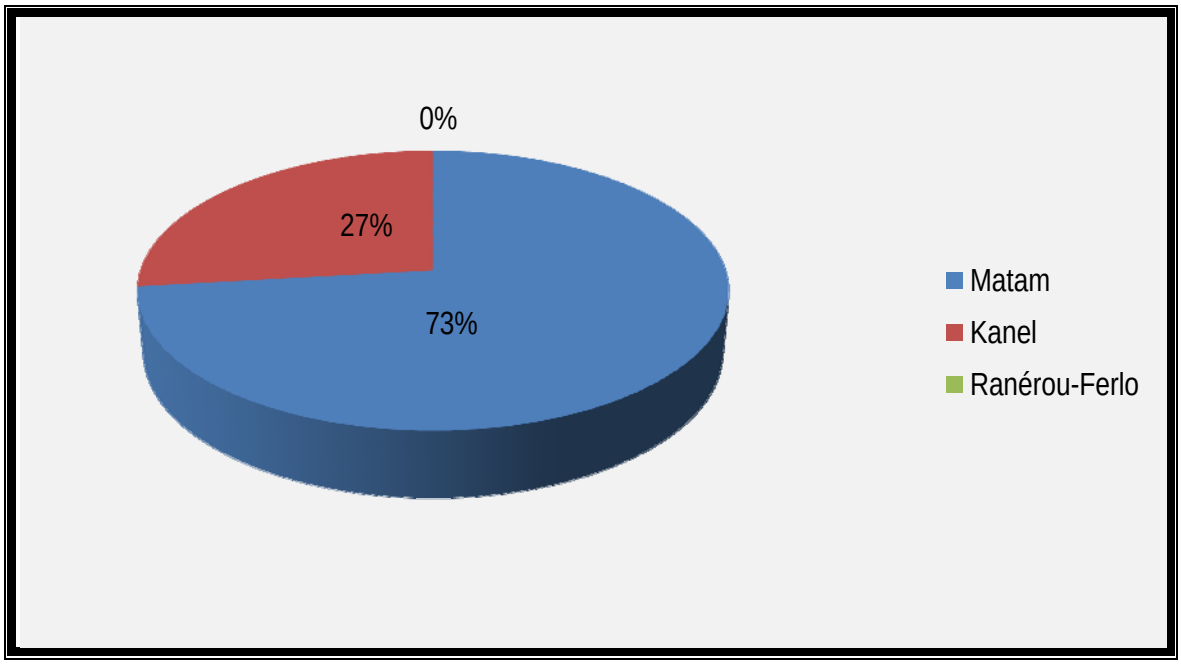

Source : DREEC

En plus de ces établissements classés, la région dispose beaucoup de boulangeries traditionnelles et de dépôts d'hydrocarbures non réglementés. Les dépôts d'hydrocarbures sont plus nombreux dans le Walo où se localisent les aménagements hydro agricoles. On les trouve dans les maisons, dans la rue et dans les lieux publics sans aucune mesure de sécurité ; ce qui constitue un danger permanent pour les populations (risque d'explosion, d'incendie.....).
Tout au long du fleuve sont également installés des groupes motopompes pour les besoins en eau des périmètres irrigués. Les huiles usées et le gasoil sont pour la plupart déversés directement dans le fleuve accentuant ainsi sa pollution.

Concernant le recouvrement des droits et taxes annuels, un taux global de 758 842 FCFA a été obtenu dont 75 495 FCFA pour des arriérés de payement de l'année 2011, 7 547 FCFA pour les 10% de majoration et 675 800 FCFA pour le payement de l'année 2012. Ce taux de recouvrement très faible ne concerne que douze (12) établissements classés.

9.3 Evaluation environnementale

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement en son article L 48 et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2011, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans,

les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

L'évaluation environnementale est un processus systémique qui consiste à évaluer les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources, des systèmes naturels et des systèmes humains afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général, ainsi que de prévoir et de gérer les impacts négatifs et les conséquences des propositions d'aménagements en particulier. Elle comprend les études d'impacts sur l'environnement (EIE), l'évaluation environnementale stratégique (EES), l'analyse environnementale initiale (AEI) et les audits sur l'environnement (AE).

La DREEC a participé à la réunion du comité technique national pour la validation du rapport d'Evaluation Environnementale Stratégique du Programme d'Investissements Prioritaires 2008-2011. En dehors du PNDL et du PEPAM/IDA, le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) n'a pas jusqu'à présent démarré pour la plupart des programmes et projets de la région ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale.

A cet effet on note :

- La non tenu de la réunion de pré-validation des rapports d'évaluation environnementale (Audit environnemental et Etude d'impact environnemental et socioéconomique) du projet d'exploitation industrielle des phosphates de Matam qui était programmée le 19 janvier 2012 puis reportée à une date ultérieure. Une lettre de rappel des dispositions du code de l'environnement a été envoyée à la Direction Générale de la SERPM par la DEI/DEEC mais aucune réaction de leur part depuis.
- L'absence d'une évaluation environnementale préalable du projet de construction de la route Linguère-Ourossogui alors que les travaux sont en cours d'exécution. Une lettre (N°0059/MEPN.DEEC/DREEC-MT du 03 mais 2012) de rappel des dispositions du code de l'environnement relatives aux EIE a été adressée au chef de l'antenne régionale de l'AGEROUTE de Saint-Louis avec une copie de la Direction générale. Aucune réaction de la Direction générale n'a été enregistrée depuis cette date.
- La non disponibilité de la lettre de garantie de la Mairie de la commune de Matam et exigée par la DEEC pour la délivrance du certificat de conformité du projet d'aménagement d'une décharge maitrisée à Matam.
- La non tenu de la réunion restreinte DEEC/AGETIP/Consultant en vue d'une pré-validation finale du rapport d'EIE du projet de construction de l'hôpital régional. En rappel une première réunion du comité technique régional a été tenue le 14 avril 2011. La phase de construction est presque terminée.

9.4 Gestion de l'environnement fluvial et de la dégradation des sols

L'érosion des berges est un mal qui n'a pas encore connu de solution définitive. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'elle provoque le recul de la berge, d'où une diminution de la surface cultivable qui va influer sur la pression foncière et par conséquent sur la baisse du rendement et du revenu des ménages. Un risque environnemental à prendre en compte dans l'aménagement des périmètres irrigués.
Dans ce domaine, la mission de la DREEC était de contribuer à la préservation des berges du fleuve.

La région de Matam, est également confrontée aux différents types d'érosions hydrique et éolienne à cause de la manifestation, surtout pendant l'hivernage, de vents forts et violents, d'un sol argileux et de fortes pluies. L'activité humaine notamment l'excavation du sol pour la fabrication de briques de construction des maisons en banco et l'exploitation clandestine du sable dans le domaine fluvial accentuent non seulement l'érosion des berges mais aussi l'érosion des sols de la plupart des villes et villages.

En plus des campagnes de sensibilisation de la population riveraine pour susciter l'éradication des dépôts sauvages d'ordures ménagères et des excavations dues à la fabrication de briques aux abords du fleuve, elle a eu à élaborer un projet pour la stabilisation des berges du fleuve par la mise en place d'ouvrages antiérosifs ou de plantations linéaires avec des espèces comme le vétiver. Il faut noter cependant que ce projet n'a pas encore trouvé de financement.

9.5 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont :

- le manque de moyens logistiques (photocopieuse, scanner, ordinateur, fax, vidéo projecteur, meuble de bureau…) ;
- le problème de recouvrement des droits et des taxes sur les établissements classés ;
- la difficulté pour la régularisation de certains établissements classés ;
- les difficultés pour la prise en compte de la dimension environnementale dans certains projets et programmes ;
- le budget qui est insuffisant.

9.6 Suggestions et propositions d'amélioration

- renforcer les moyens logistiques de la DREEC pour lui permettre d'assumer pleinement la mission qui lui est assignée.
- mettre en place une brigade chargée de l'environnement au niveau des régions.
- construire le terrain alloué au Service régional de l'environnement et des établissements classés dans le quartier de Gourel Sérigne.

- renforcer les capacités du personnel de la DREEC en pratiques administratives et en gestion de l'environnement de façon générale (évaluation environnementale, gestion des déchets et des produits chimiques, changements climatiques, développement durable….).
- réduire voire interdire la réquisition du véhicule.
- augmenter le budget de fonctionnement du service.
- supprimer le gescompte de la ligne téléphonique ou augmenter la somme allouée.

9.7 Perspectives

En 2013, la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés mettra en œuvre plusieurs activités dans les domaines suivants :

- préservation et amélioration du cadre de vie (gestion des déchets ménagers, amélioration de la gestion des déchets biomédicaux, promotion de l'utilisation rationnelle des pesticides agricoles et des produits chimiques) ;
- gestion des établissements classés de la région de Matam (campagnes d'information et de sensibilisation sur les dispositions relatives aux établissements classés, recouvrements des droits et taxes annuels, mise à jour de la base de données régionale, visites d'inspection en collaboration avec la brigade de l'environnement pour sanctionner les propriétaires d'établissements classés qui ne respectent pas les dispositions du code de l'environnement, etc.) ;
- gestion de l'environnement fluvial et de la dégradation des sols (information et sensibilisation des populations sur la pollution des berges du fleuve par les ordures ménagères, lutte contre l'érosion des berges, élaboration de projet sur la prévention et la lutte contre les différents types d'érosions) ;
- évaluation environnementale (screening des microprojets du PNDL et des autres projets et programmes de la région, participation à la validation des rapports d'évaluation environnementale des projets et des programmes de la région, suivi de la mise en œuvre des PGES des programmes et projets ayant fait l'objet d'une étude d'impacts sur l'environnement) ;
- célébration de la journée mondiale de l'environnement et de la journée régionale de l'arbre (CRD préparatoires, élaboration et réalisation de programmes d'activités) ;
- appui technique aux collectivités locales et collaboration avec les services déconcentrés, les ONG et les partenaires au développement (participation aux activités des collectivités locales en matière d'environnement, appui à l'exécution du volet environnement des PLD et à la formulation des projets /environnement, sensibilisation et renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Etat, des collectivités locales, des populations et des partenaires sur la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, les changements climatiques et le développement durable) ;
- promotion de l'éducation environnementale en milieu scolaire (élaboration d'un plan d'éducation environnementale dans les cases des tout petits, organisation de conférences dans les établissements scolaires

CHAPITRE 10: ELEVAGE

L'élevage et ses produits dérivés contribuent positivement à l'économie régionale. L'importance du cheptel dans la région se ressent à travers son nombre et sa diversité. En effet, on trouve plusieurs espèces excepté le porc dont l'absence pourrait s'expliquer par des considérations culturelles sachant que la zone est à dominance musulmane. On notera que c'est le programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années qui a servi de référentiel dans le cadre de l'estimation du cheptel régional.

Dans ce chapitre on traitera tout d'abord la composition du cheptel, ensuite de la production et en fin de la couverture médicale.

10.1 Le cheptel et les volailles

Le cheptel dans la région de Matam est dominé par une forte représentation des ovins avec un total de 597 000 dont 201 500 à Ranérou-Ferlo, 213 500 dans le département de Matam et 182 000 à Kanel. La région compte entre autres des bovins, des caprins, des volailles, des équins, des asins et des camelins. Ces derniers sont faiblement représentés dans la région avec seulement 234 têtes.

Figure 10.1 : Répartition du cheptel et des volailles dans la région

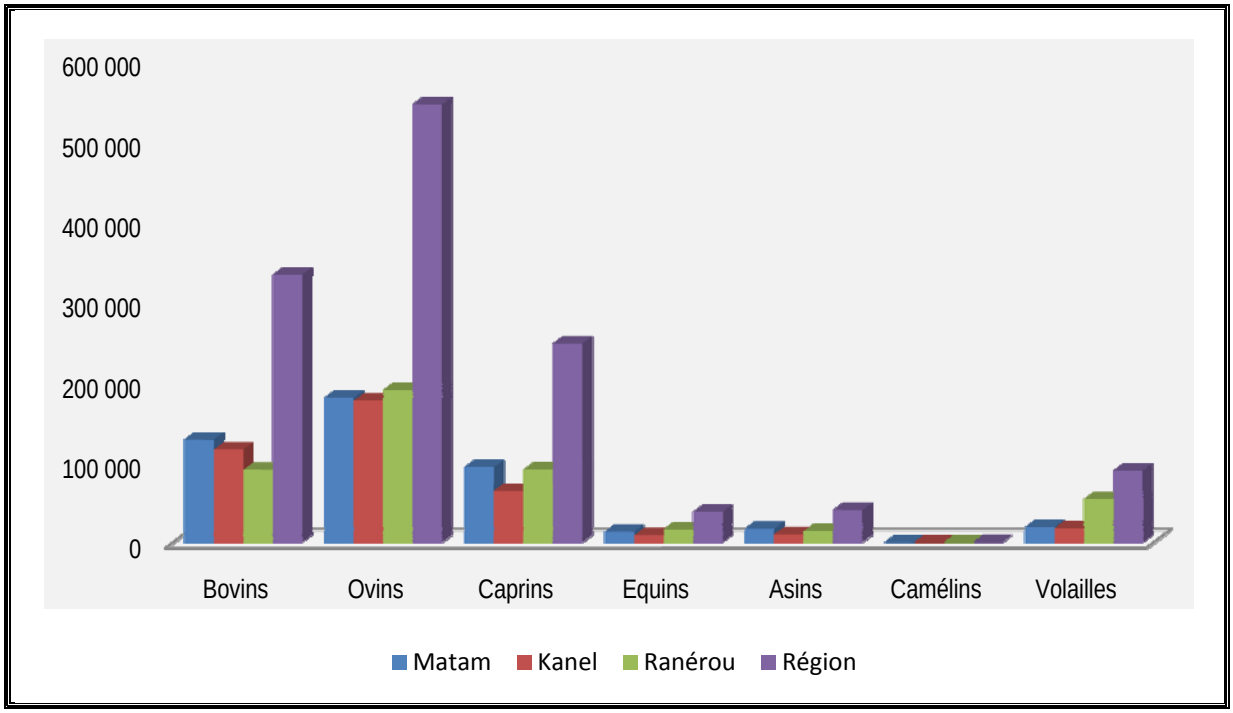

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.1.1 Statistique du cheptel dans le département de Matam

A l'instar de l'échelle régionale, le département de Matam compte un nombre très important d'ovins (213 500 têtes). Le tableau ci-dessous donne la répartition du cheptel dans les différentes communes du département. La répartition par arrondissement montre que dans le département de Matam, c'est OGO qui est le plus grand pourvoyeur de têtes de bovins.

Tableau 10.1 : Répartition du cheptel et volailles dans le département de Matam

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Com. Matam	1 700	3 500	2 500	70	130	0	2 000
Com. Ourosogui	9 500	10 000	5 000	150	160	0	4 000
Com. Thilogne	3 000	5 000	3 500	200	140	27	800
Total	14 200	18 500	11 000	290	430	27	6 800
Cr Bokidiawé	26 000	30 000	20 000	1 600	1 600	35	2 000
Cr Nabadji-Civol	24 000	45 000	15 000	3 000	3 800	0	6 000
Cr Ogo	30 000	45 000	25 000	3 700	5 000	25	10 000
TOTAL/Ardt/OGO	80 000	120 000	60 000	8 300	10 400	60	18 000
Cr Agnam Sivol	12 000	25 000	15 000	2 000	2 000	13	3 000
Cr Oréfondé	13 000	20 000	15 000	1 200	1 400	8	1 000
Cr Dabia	16 000	30 000	15 000	2 000	2 000	7	10 000
TOTAL/Ardt/AGNAM	41 000	75 000	45 000	5 200	5 400	28	14 000
Total	135 200	213 500	116 000	13 790	16 230	115	38 800

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.1.2 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Kanel

Dans le Kanel, c'est l'arrondissement d'ORKADIERE qui fournit la plus grande partie du cheptel en termes de bovins.

Tableau 10.2 : Répartition du cheptel dans le département de Kanel

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Commune Kanel	3 500	4 000	3 000	60	50	0	1 500
Commune Semmé	4 000	6 000	4 000	200	60	0	1 500
Commune Waoundé	2 000	4 000	3 500	130	60	0	1 000
Commune Dembancané	3 500	2 000	1 000	100	150	0	1 000
Commune Hamady Ounaré	1 300	2 000	1 000	150	200	0	400
Commune Sinthiou Bamambé	3 000	3 000	1 500	200	160	0	600
TOTAL/COMMUNES/KANEL	17 300	21 000	14 000	840	680	0	6 000
Cr Orkadiéré	14 000	26 000	8 000	2 600	3 300	18	6 000
Cr Bokiladji	20 000	25 000	15 000	2 000	2 600	0	3 000
Cr Aouré	35 000	35 000	15 000	1 100	1 400	23	6 000
TOTAL/Ardt/ORKADIERE	69 000	86 000	38 000	5 700	7 300	41	15 000
Cr Ouro Sidi	15 000	35 000	15 000	1 200	1 200	5	6 000
Cr Ndendory	25 000	40 000	15 000	1 500	700	3	1 500
TOTAL/Ardt/OURO SIDI	40 000	75 000	30 000	2 700	1 900	8	7 500
TOTAL/DPT/KANEL	126 300	182 000	82 000	9 240	9 880	49	28 500

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.1.3 Statistique du cheptel et volailles dans le département de Ranérou-Ferlo

Dans le département de Ranérou-Ferlo, la communauté rurale de Oudallaye renferme l'effectif le plus important en avec 49 995 bovins et 90 331 ovins. C'est dans le département de Ranérou-Ferlo où nous dénombrons le plus d'ovins dans la région de Matam.

Le tableau ci-dessous montre la répartition du cheptel dans département de Ranérou ferlo.

Tableau 10.3 : Répartition du cheptel dans le département de Ranérou ferlo

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Commune Ranérou	500	1 500	500	70	100	0	500
Cr Vélingara-Ferlo	25 000	65 000	35 000	3 500	3 000	30	18 000
Cr Louguéré Thiolly	20 000	35 000	15 000	2 000	2 400	0	15 000
Cr Oudallaye	50 000	100 000	50 000	10 000	8 500	40	20 000
Total	95 500	201 500	100 500	15 570	14 000	70	53 500

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.2 La production

10.2.1 Abattages contrôlés

La production contrôlée de l'année 2013 est estimée à quelques 1 019 tonnes de viande toutes espèces confondues ; elle est plus importante que celle de l'année 2012 (918 T). Sachant que la production contrôlée avoisine le tiers de celle non contrôlée, on estime la production totale régionale à 3 057 tonnes.

Tableau 10.4 : Répartition des animaux abattus par mois selon le type

MOIS	Taureaux		Boeufs		Vaches		Veaux		Ovins		Caprins	
	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)
Janvier	175	26 250	45	7 650	185	18 500	35	2 625	895	15 215	1 305	19 575
Février	178	26 700	50	8 500	170	17 000	33	2 475	679	11 543	196	2 940
Mars	112	16 800	42	7 140	165	16 500	32	2 400	742	12 614	1 436	21 540
Avril	125	18 750	58	9 860	159	15 900	50	3 750	685	11 645	1 477	22 155
Mai	100	15 000	35	5 950	145	14 500	40	3 000	672	11 424	1 556	23 340
Juin	99	14 850	30	5 100	160	16 000	35	2 625	685	11 645	1 325	19 875
Juillet	85	12 750	15	2 550	175	17 500	46	3 450	670	11 390	1 565	23 475
Août	225	33 750	91	15 470	280	28 000	59	4 425	895	15 215	1 305	19 575
Septembre	182	27 300	50	8 500	160	16 000	51	3 825	1015	17 255	1 315	19 725
Octobre	70	10 500	32	5 440	152	15 200	35	2 625	735	12 495	1 400	21 000
Novembre	159	23 850	38	6 460	225	22 500	45	3 375	1502	25 534	1 996	29 940
Décembre	130	19 500	40	6 800	210	21 000	75	5 625	998	16 966	1 885	28 275
Totaux	1 640	246 000	526	89 420	2186	218 600	536	40 200	10 173	172 941	16 761	251 415

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.2.2 CUIRS ET PEAUX

En ce qui concerne la production de cuirs et de peaux, le service n'a pas tenu des statistiques sur la production en 2013 ; ce qui fait que les données de 2012 sont reconduites dans ce présent document. Le total de cuirs durant l'année 2012 a augmenté considérablement par rapport à l'année 2011 en passant de 3 272 unités à 5 334 unités. Le contraire est observé pour les peaux ovines. Sachant que la production contrôlée avoisinerait la moitié de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à : cuirs 16 000 unités ; peaux ovines 26 000 unités peaux caprines 53 000 unités

Tableau 10.5 : Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois

Mois	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	402	829	1 341
Février	357	435	1 283
Mars	499	553	1 205
Avril	338	523	1 418
Mai	389	470	1 587
Juin	559	837	1 829
Juillet	398	894	2 189
Août	431	1 376	1 776
Septembre	420	889	1 382
Octobre	381	1 045	1 462
Novembre	644	1 694	3 091
Décembre	516	825	2 688
TOTAL 2012	5 334	10 370	21 251
TOTAL 2011	3 272	11 484	20 416

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2012.

10.3 Mouvement commercial du bétail

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les importations à partir de la région sont pratiquement nulles mais les exportations vers les régions de l'intérieur sont significatives.

10.3.1 Sorties

Par rapport aux sorties, on note des effectifs assez importants de sorties pour les bovins, les ovins et les caprins et de faibles effectifs pour les autres espèces. Ainsi, les sorties des bovins en 2013 ont connu une baisse par rapport à 2012 en passant de 22 098 à 14 034 ; le même cas est observé chez les ovins. Par contre chez les caprins, on note une hausse puisqu'elles sont passées de 4 511 en 2012 à 5 621 en 2013. Les destinations des sorties sont en général les régions de l'intérieur du pays surtout pendant les mois précédant la Tabaski.

Tableau 10.6 : Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce

MOIS	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Porcins
Janvier	3251	1875	350	7			
Février	1875	1400	202	12			
Mars	985	1655	125	4			
Avril	705	1755	100	2			
Mai	555	1112	98				
Juin	856	1156	45	3			
Juillet	744	895	112	4			
Août	455	185	85	1			
Septembre	889	22506	4124	3	5		
Octobre	775	1769	123	2	8		
Novembre	1689	455	145				
Décembre	1255	416	112	12			
TOTAL 2013	14034	35179	5621	50	13	0	
TOTAL 2012	22098	59641	4511	89	10	0	

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.3.2 Transit

Les animaux qui transitent par la région sont nombreux et proviennent généralement de la Mauritanie. Il ressort des statistiques que la région a été traversée par 9 970 ovins et 6 756 bovins en 2013 sachant que pour les caprins ce nombre est de 1 490.

Tableau 10.7 : Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce

Mois	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins
Janvier	RIM	605			
Février	RIM	812			
Mars	RIM	625			
Avril	RIM	312			
Mai	RIM	178			
Juin	RIM	605			
Juillet	RIM	1008			
Août	RIM	735	412		
septembre	RIM	411	8859	1312	
Octobre	RIM	795	455	112	
Novembre	RIM	415	132	66	
Décembre	RIM	255	112		
TOTAUX	2013	6756	9970	1490	0
TOTAUX	2012	7513	28646	788	0

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.3.3 Mouvement de transhumance transfrontalière

Compte tenu de l'installation tardive de l'hivernage et de son caractère déficitaire, le mouvement de transhumance de nos troupeaux vers les pays voisins n'a pas connu d'ampleur ; les quelques éleveurs qui ont fait le déplacement ont vite rebroussé chemin.

10.4 Situation zoo sanitaire

La pathologie dominante demeure les pasteurelloses qui semblent endémiques au niveau régional pour ne pas dire national. Par rapport à la pasteurellose des petits ruminants, des recherches sont entreprises par l'ISRA dans le sens de produire un vaccin bivalent ainsi que nous l'avions suggéré l'année dernière. Néanmoins les données sur les affections, la morbidité et la mortalité selon les départements au cours de l'année 2013 sont renseignées dans le tableau suivant.

Tableau 10.8 : Morbidité – Mortalité

Départements	Mois	Affections	Morbidité	Mortalité	Localité
KANEL	Janvier	Néant	Néant		Néant
	Février	Past ovine	47	4	ORKADIERE
	Mars	Pasteurellose ovine	14	1	Dembancané
	Avril	Néant	Néant		néant
	Mai	PPR	46	5	Bokiladji
	Juin	Past ovine	29	1	CR Ouro Sidi
	Juillet	Pasteurellose ovine	78	3	Bokiladji
		Néant	Néant		Néant
	Août	clavelée	85	1	Malandu
	Septembre	DNCB	35	1	SEMME
	Octobre	DNCB	15	0	ouro sidy
	Novembre	DNCB	5	0	CR Ouro Sidy
		PPCB	65	15	CR Ndendory
		Pasteurellose bovine	32	1	Bokiladji
	Décembre	PPCB	52	3	CR Ndendory
RANEROU	Janvier	02(pasteurellose bovine – botulisme)	22	7	Péthiel-Badagor-Mbam
	Février	02(Botulisme)	19	5	Loumbol-Oudallaye-Thionokh
	Mars	04-(Pasteurellose bovine – Botulisme)	16	4	Louguéré-Younouféré
	Avril	0	0	0	- - -
	Mai	0	0	0	- - -
	Juin	03-(Botulisme-Pasteurellose bovine)	27	11	Salalatou-Bèlel-Fourdou
	Juillet	02-(DNCB - Pasteurellose bovines-Ovines clavelée	32	13	Badagor-Péthiel-Younouféré)
	Aout	05(DNCB – Clavelée)	63	12	Fourdou-Vélingara-Mbem Mbem- Loumbol-Younouféré
	Septembre	07 DNCB – Clavelée)	58	14	Mbakédji- Louguéré- Mody kellol-Oudallaye-Vélingara-Younouféré (

	Octobre	06 Clavelée – pasteurellose – FVR)	36	16	Younouféré- Loumbol- Thionokh- Vélingara (DNCB –
	Novembre	02(Botulisme- Pasteurellose	14	3	Ranérou- Gassé - Soussette-Mbam - Dounoubel)
	Décembre	05(Clavelée- DNCB- Botulisme – Pasteurellose-Ovine)	17	9	Loumbol daka – Mboundou Mbaba - Bélel Kédé - Oudallaye
	janvier	(1) clavelée	104	0	Arrondissement OGO
		(01)Pasteurellose PR	300	7	Arrondissement OGO
	Février	(03) pasteurellose PR	200	23	Arrondissement OGO
		(01) clavelée	11	0	Arrondissement Agnam Civol
	Mars	(01) pasteurellose Pr	200	6	Arrondissement OGO
	Avril	(01) clavelée	3	0	Arrondissement Agnam Civol
	Mai	(01) clavelée	4	0	Arrondissement Agnam Civol
MATAM	Juin	(02) clavelée	15	0	Arrondissement OGO
	Juillet	RAS			Arrondissement OGO
	Août	(01) clavelée	8	0	Arrondissement OGO
		Entérotoxémie	13	0	Arrondissement OGO
	Septembre	(01) pasteurellose Pr	79	0	Arrondissement OGO
	Octobre	(03) DNCB	135	0	Arronissement Ogo et Agnam
	Novembre	(01) DNCB	23	0	Arrondissement Agnam Civol
	Décembre	(01) clavelée	15	0	Arrondissement OGO

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2012

10.5 Campagne de vaccination du cheptel

La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout le long de l'année ainsi que la montre le tableau ci-après. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

Comme d'habitude, parmi les maladies à vaccination non obligatoire, la pasteurellose bovine demeure le premier souci des éleveurs compte tenu de sa prévalence au niveau régional ; chez les petits ruminants, la pasteurellose a également fait l'objet d'une vaccination massive tout comme les entérotoxémies qui surviennent en début d'hivernage.

Les tableaux suivants montrent les différents vaccins selon les départements :

Tableau 10.9 : Résultats de la campagne de vaccination

PPRH

Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
			Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	329500	164750	11458	82244	93702	11458	78362	89820	0,55	0,27
Kanel	264000	132000	23977	47866	71843	23977	46590	70567	0,53	0,27
Ranérou	302000	151000	68606	29051	97657	68606	29051	97657	0,65	0,32
TOTAL	895500	447750	104041	159161	263202	104041	154003	258044	0,58	0,29

DNCB

Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
			Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	135200	67600	19600	107992	127592	19600	107117	126717	1,87	0,94
Kanel	126300	63150	26384	74713	101097	26384	74121	100505	1,59	0,80
Ranérou	95500	47750	13850	38452	52302	13850	38452	52302	1,10	0,55
TOTAL	357000	178500	59834	221157	280991	59834	219690	279524	1,57	0,78

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

PESTE EQUINE

Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
			Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	13920	6960	160	1841	2001	160	1841	2001	0,29	0,14
Kanel	9240	4620	162	357	519	162	357	519	0,11	0,06
Ranérou	15570	7785	10	1380	1390	10	1380	1390	0,18	0,09
TOTAL	38730	19365	332	3578	3910	332	3578	3910	0,20	0,10

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

MALADIE DE NEWCASTLE

Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
			Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	38800	9700	1100	13315	14415	1100	13315	14415	1,49	0,37
Kanel	28500	7125	1222	11562	12784	1222	11562	12784	1,79	0,45
Ranérou	53500	13375	10000	2700	12700	10000	2700	12700	0,95	0,24
TOTAL	120800	30200	12322	27577	39899	12322	27577	39899	1,32	0,33

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2013

10.6 Diagnostic du secteur

Les principales potentialités ou atouts sont :

Rubriques	Contenu
Alimentation	Existence de vastes pâturages herbacés et aériens dans le Ferlo Potentiel important de fourrage dans le Walo (résidus de récoltes des cultures irriguées et de décrue) Acquisition aisée de mélasse pour amélioration de fourrages pauvres (proximité de Richard-Toll)
Cheptel	Effectifs du cheptel important et varié
Eleveurs	Dynamisme et motivation Dynamique organisationnelle favorable
Partenaires	Présence de nombreux partenaires : institutions publiques (IRSV, ANCAR, SAED,) projets (PRODAM, PGIES) Diversité des domaines d'intervention : infrastructures, gestion espace rural, renforcement de capacités, etc.
Lait	Production abondante (hivernage) Existence d'unités de transformation
Fleuve Sénégal	Présence du fleuve Sénégal et de ses défluents
Insémination artificielle	Engouement des éleveurs pour le programme d'insémination (accueil favorable)
Diversification	Existence d'opportunités de diversification des productions animales (lait, volailles)
CPFP de Ogo	Possibilités de renforcement de capacités offertes par le centre polyvalent de formation des producteurs (CPFP) de Ogo

Les principales contraintes ou facteurs de blocage du sous-secteur sont :

Niveaux	Contraintes
Producteurs	Déficit de formation et d'organisation Déficit de structures d'encadrement Difficultés d'accès au crédit Manque d'infrastructures sociales dans les zones d'élevage (écoles, dispensaires) Tracasseries aux frontières (transhumance)
Bétail et santé animale	Système de protection sanitaire des animaux difficile (déficit de parcs de vaccination et de personnel technique) Accès difficile aux médicaments (cherté, proximité) Maladies introduites par le cheptel des pays voisins Multitude d'auxiliaires d'élevage peu expérimentés et difficilement contrôlables Introduction de médicaments de qualité douteuse (fraudes) Prolifération des déchets plastiques Accidents et vols de bétails très fréquents
Alimentation	-Destruction des pâturages par les feux de brousse - Difficultés d'accès à l'aliment concentré (cherté, disponibilité) -Absence de parcours réglementés pour le bétail -Hésitation des éleveurs à demander des espaces réservés à leurs troupeaux
Abreuvement	Déficit en eau dans les zones d'élevage (Ferlo, Diéri) : forages insuffisants et mal répartis dans l'espace Vétusté des forages (pannes fréquentes, accès difficile aux équipes de dépannage) et débits faibles Accès au fleuve difficile (pas de parcours, berges du fleuve abruptes, installation anarchique des agriculteurs sur les voies de passage du bétail
Mise en marché	Pas de structures d'exploitation et de commercialisation (magasins, abattoirs, unités de transformation, chambres froides, etc.) Difficultés de traitement et d'écoulement de production laitière (faiblesse de la capacité des unités existantes en sous-nombre par rapport à la production en hivernage) Absence de système formalisé de collecte et de circuit de commercialisation des cuirs et peaux

CHAPITRE 11: PECHE

Le sous secteur de la pêche continentale est une composante essentielle de l'activité halieutique et revêt une importance capitale pour l'économie de la région de Matam. Cette activité est pratiquée au niveau du fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares.

Du fait de son étendue et de sa proximité avec les populations de la région, ce sous secteur reste un cadre propice de lutte contre la pauvreté et peut jouer un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire des populations.

11.1 Etat des lieux

11.1.1 Les infrastructures de pêche

Les infrastructures restent le parent pauvre de la pêche dans la région de Matam. Les points de débarquement ne sont pas aménagés et sont très dispersés. Il s'en suit un débarquement tout au long de la berge dans les centres de pêche selon la proximité du pêcheur, de son lieu de résidence ou bien là où il espère avoir d'éventuels clients. Ce qui rend très difficile la collecte de données statistiques de la pêche notamment sur les sorties et les captures.

Au niveau des aires de transformation, à part les deux (2) débarcadères qui sont construites à Sadel et Odobéré dans le cadre du PGIRE 1, aucune autre infrastructure n'est signalée. Les claies de séchage sommaires sont des constructions de fortune.

Le mareyage est dans la même situation. Toutefois, dans le cadre du programme froid initié par le Ministère, un complexe frigorifique est réalisé dans la commune de Matam.

11.1.2 Les professionnels et leurs équipements

Selon les dernières statistiques, la région dispose d'environ 2 509 pêcheurs pour 802 pirogues. Les départements de Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de pêche. En effet, les 99 villages de pêcheurs qui composent les cinq conseils de pêche de la région sont domiciliés dans ces deux départements. Les conseils de pêches de Diorbivol, Diamel et Matam sont situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé dans le département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 58 sont situés dans le département de Matam et les 41 restants dans celui de Kanel.

Tableau 11.1 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	23	23	24	12	17	99
Nombre de pêcheurs	933	677	395	169	335	2 509
Nombre de pirogues	252	227	166	41	116	802

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam

La répartition des pêcheurs par secteur d'activités montre que 62% des pêcheurs sont professionnels c'est-à-dire qu'ils tirent l'essentiel de leurs revenus de la pêche. Toutefois, pour 38 % de ces pêcheurs, la pêche est une activité secondaire.

Les principaux engins utilisés par les pêcheurs dans la région sont : les engins individuels (palangre, filet maillant, épervier, piège, etc.) et les engins collectifs (senne de plage).

Tableau 11.2 : Les principaux engins de pêche selon les secteurs de pêche

Engins de pêche	Secteurs de pêche					Total
	Diorbivol	Diamel	Matam	Dolol	Waoundé	
Palangre	84	1432	660	501	378	3055
Senne de plage	0	30	7	9	39	85
Filet maillant	241	1435	1052	515	480	3723
Epervier	26	279	133	111	50	599
Autres	1	94	60	295	358	807
Total	351	3270	1912	1431	1305	8269

Source : ???

La répartition des engins selon les secteurs montre aussi un net déséquilibre. Le secteur de Diamel concentre plus d'engins de pêche 39.5 %, suivi de Matam, Dolol et Waoundé avec respectivement 23.2%, 17.3% et 15.8%. Diorvbivol par contre présente moins d'engins de pêche (4.2 %).

11.1.3 Les transformateurs

Les transformateurs sont peu nombreux dans la région et très sous équipés. Seuls 53,3% d'entre eux déclarent dans le cadre de l'étude de caractérisation des pêches (2009), posséder des aires de transformation de fortune. La faiblesse de la quantité transformée reflète l'état de la ressource.

11.1.4 Le mareyage

La prédominance du sexe féminin dans le mareyage (73.2 %) s'explique par deux raisons :

- le micro mareyage est la forme dominante dans le sous secteur, activité généralement exercée par les femmes,
- la production vendue dans les sites est issue de la pêche locale, ainsi, ce sont les épouses des pêcheurs qui s'adonnent à la commercialisation des produits pêchés par leurs maris.

La part de marché occupée par les hommes, soit 19.5% concerne la commercialisation des produits de la pêche maritime transportés à bord des camions frigorifiques qui sillonnent l'axe Saint-Louis – Matam – Bakel.

11.2 Réalisations

11.2.1 Projets et programmes en cours

Le sous secteur de la pêche continentale dans la région de Matam, jouit de projets et programmes d'appuis à la mise en œuvre de la politique sectorielle pour lever les contraintes ci-dessus. Ces projets et programmes financés par l'Etat dans le cadre du BCI et les partenaires techniques et financiers sont :

- Le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Usages Multiples dans la vallée du Fleuve Sénégal (PGIRE) :
- Le Programme de mise en place d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale
- Le Programme National d'Immatriculation Informatisée des embarcations artisanales (PNI)
- Le Programme de valorisation des plans d'eau d'intérêt régional
- Le Programme Régional de Renforcement de la collecte des données statistiques des Pêches dans les Etats Membres et de Création d'une Base de Données Régionale
- Le Projet agro piscicole du GIE Waly Soma de Ndouloumadji sur financement PRP initié par le SRADL et le SRPS/M avec un appui de taille de l'ANA
- Le Projet de Développement de la Pisciculture dans la Commune Waoundé/PNDL initié par le SRPS/LT et l'ARD de Matam
- Le programme des volontaires de la pêche
- Le Programme de sensibilisation et de renforcement de la sécurité des usagers du fleuve par le port obligatoire du gilet de sauvetage

11.2.2 Les mises à terre

Au cours de l'année 2013, les mises à terres sont estimées à 2 201 170 kg pour une valeur commerciale de 2 363 553 533 FCFA. La majorité des espèces débarquées est constituée essentiellement de *Clarias sp*, *Tilapia sp*, *Bagrus*, *Lates niloticus, de synodontis, Hydrocynus sp, Labeo sp, Alestes sp* (voir tableau ci-dessous).

Tableau 11.3 : Répartition des espèces débarquées selon le mois

Espèces	Jan	Fév	mars	av	mai	Juin	juil	aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Total
Bagrus sp	29 688	13 555	9 714	6 461	18 278	4 418	11 642	17341	13351	25117	40838	36762	227165
Auchénoglanis biscutatus	13 798	7 550	6 767	6 956	9 347	6 819	9 671	2061	3584	4047	8626	7489	86713
Clarias sp	24 697	21 125	9 634	29 922	17 965	43 325	38 713	29618	25511	31666	27760	36867	336804
Lates niloticus	23 139	16 355	7 077	6 719	15 491	2 920	13 709	8830	10878	18046	37162	30868	191193
Chrysichthys sp	14 364	8 498	3 249	1 582	10 340	2 980	8 689	12445	9017	8420	8229	20453	108266
Synodontis sp	18 019	16 556	14 153	14 480	14 674	8 398	9 908	23971	19353	27051	26778	17651	210991
Tilapia sp	30 242	17 531	15 193	17 212	12 787	8 936	57 988	13176	6078	27075	44123	54201	304543
Hydrocynus sp	30 626	16 780	14 207	9 907	9 746	9 167	8 845	4532	4026	6060	15273	22373	151542
Labéo sp	24 033	14 918	13 255	12 243	15 092	12 157	9 094	6947	6648	6646	11597	12830	145458
Citharinus citharus	11 196	1 744	1 872	1 558	4 855	1 288	1 660	1837	2938	6395	6599	2694	44638
Mormyrops sp	6 016	3 561	3 926	1 982	1 677	2 743	6 067	7364	3805	6801	8473	6017	58431
Distichodus sp								142	103	262	1082	226	1815
Mormyrus hasselquistii	1 151	3 482	3 612	583	3 942		88	28	81	804	1935	2705	18412
Gymnarchus niloticus	57									14	486	32	589
Alestes sp	7 720	9 751	11 337	13 906	7 238	2 776	6 718	5782	13982	12247	13898	7161	112516
Schilbe mystus	2 779	3 378	318	98	3 777	619	1 039	755	1751	2523	3153	4607	24798
Polyterus senegalus							26	1267					1293
Clarotes laticeps	4 877	6 256	4 665	3 113	3 724		52	84	2028	1459	7175	5760	39194
Malapterus electricus						65	124	765	346	2			1301
Brycinus nurse	8 970	7 238	3 232	7 366	7 027	284	1 635	2222	1890	3043	4107	4659	51672
Heterobranchus sp	4 842						81	1097	327	1952	1031	2133	11463
Brycinus leuciscus	3 898	5 309	4 337	1 676	2 421	1 102	5 064	6135	7459	10581	9589	3373	60944
Heterotis niloticus							42			429	185		656
Brycinus macrolepidotus		673	1 130	3 820	1 001					2270	725	1154	10774
Total	260 115	174 261	127 677	139 582	159 383	107 997	190 855	146398	133155	202908	278823	280014	2201170

En 2013, la production a baissée de 16 % par rapport à 2012 où la crue était meilleure sur toute la vallée.

Le retard accusé par la crue de 2013 (mois d'août) et sa durée par rapport à 2012 (mois juillet et temps de séjour suffisant) se sont beaucoup répercutés sur la production avec une baisse de 16 % et une quantité d'eau importante perdue. D'où la nécessité d'une meilleure maitrise de l'eau des crues. Au niveau de la pêche continentale, la production est en grande partie dépendante de l'état de la crue (début et durée).

11.2.3 Les apports extérieurs

Tableau 11.4 : Répartition de l'apport extérieur selon la masse

Espèces	Poids (tonnes)
Sardinelle	6 611,898
Sompate	57,408
Beure	3,13
Yawal	0,15
Chinchard	84,951
Waragne	4,216
Kibaro	27,104
Thiof	0,544
Guiss	0,23
Sompatt	5,74
Lagna lagna	81,829
Hilaire	4,7
Dorade	1,82
Autres espèces marines	24,577
Poissons d'eau douce	80,932
Total	6989,229
VCE (FCFA)	3 742 592 700

Source : ???

Ces poisons proviennent essentiellement de : Saint-Louis, Joal, Mbour, Richard-Toll et de la Mauritanie dont 94,60% représentent les sardinelles. L'essentiel des autres espèces proviennent de la Mauritanie.

La situation prévisionnelle de la consommation en protéine animale à l'horizon 2017 est inquiétante. Le principal défi donc est d'atteindre en 2017, un niveau de production d'approvisionnement de 16 543 tonnes de poissons pour couvrir les besoins estimés de la consommation de la population de la région de Matam.

Pour cela, le Service Régional des Pêches envisage dans le cadre d'un « projet d'Appui au Développement de la pêche (PADEP) » dans la région de Matam, d'améliorer la productivité des plans d'eau par leur mise en valeur avec une pleine implication des autorités et des acteurs locaux.

11.3 Potentialités ou atouts

Les principales potentialités du secteur de la pêche dans la région de Matam sont constituées essentiellement par l'existence :

- de plusieurs plans d'eau poissonneux dont le fleuve Sénégal et ses affluents (Djoulol, Diamel, Pattowel, Gatawel, Navel, etc.

- de grandes mares autour de plusieurs localités telles que Kanel, Lobali, Semmé, Padalal, Tiguéré Yéné, Tiguéré Ciré, Ndouloumadji, Diamel, Diorbivol pêcheur, Woudourou, Bakhna, le Diorbivol, etc.
- d'une grande dépression inondable propice à la reproduction des poissons,
- d'une forte tradition de pêche,
- d'organisations sociales fortement hiérarchisées (GIE, Conseils de Pêche, Fédération régionale et départementales).
- d'un marché potentiel.

11.4 Contraintes

Les principales contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont :

- les difficultés dans l'application de la réglementation en vigueur vu le statut international du fleuve ;
- des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs ; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout) ;
- des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté et le déficit du matériel de pêche ;
- des contraintes organisationnelles liées à l'insuffisance de la formation des acteurs, à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ;
- des contraintes liées à l'insuffisance de personnel administratif et technique habilité à exercer certaines taches notamment l'inspection-contrôle, de moyens de suivi et de collecte des statistiques et de surveillance des activités de pêche, des zones de réserves et de frayères ;
- l'analyse des quantités transportées montre que les mareyeurs sont limités par les difficultés de transport liées à l'enclavement de certaines zones, à la distance séparant Matam des autres régions, à l'état des routes et à l'insuffisance des moyens de transport adaptés et de conservation des produits de la pêche ;
- concernant la transformation artisanale des produits, les principales contraintes sont : la qualité des produits à transformer, les pertes de produits, les difficultés de stockage, le manque d'infrastructure de transformation, la faiblesse des capacités organisationnelles.

CHAPITRE 12: LE TRANSPORT

La région de Matam dispose de trois réseaux de transports du fait de sa position géographique, il s'agit du :

- Transport routier ;
- Transport fluvial ;
- Transport aérien.

Le chemin de fer n'est pas disponible dans la région.

12.1 Le transport routier

La région étant très enclavée, la route demeure le réseau le plus utilisé par les voyageurs pour s'y rendre. Ainsi son état doit constituer l'une des préoccupations majeures des résidents de la zone et des pouvoirs publics. En effet pour accélérer le processus de développement local l'état des routes doit être des meilleurs pour faciliter l'accès.

12.1.1 Les infrastructures routières

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Tableau 12.1 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030.5

Source : Division des Travaux Publics / Matam

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

12.1.2 Types de transport routier

Les transports terrestres constituent un mode prédominant du système de transport au Sénégal. Ils assurent une importante part des déplacements des personnes et des marchandises. Les objectifs attendus du sous-secteur des transports routiers, d'une part consistent à 'assurer un développement adéquat et une uniformisation des réseaux terrestres au niveau national et sous-régional. D'autres part, il s'agit d'appuyer le développement économique et social, d'assurer une grande amélioration de la qualité des services, une réduction des coûts de transport et des délais d'acheminement. La région de Matam, dans cette perspective connait une évolution significative depuis 2005, année à laquelle le Service régional des transports terrestres a vu le jour.

12.1.3 Les Immatriculations et permis de conduire

Le parc est de 1 752 véhicules, toutes catégories confondues. De janvier 2013 à décembre 2013, 669 véhicules ont été immatriculés.

Le tableau ci-dessous représente les candidats examinés pour le permis de conduire durant les périodes indiquées. Nous observons un nombre relativement faible. Cela s'explique par des facteurs tels : l'enclavement de la région, l'inexistence d'auto-école pour la formation des candidats, etc.

Tableau 12.2 : Répartition des candidats pour l'obtention du permis de conduite

Année 2013	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Inscrits Code	49	51	58	48	50	69	47	42	38	44	41	45
Admis	31	24	21	16	17	29	31	19	14	15	25	28
Proportion (%) des Admis au Code	63,27	47,06	36,21	33,33	34,00	42,03	65,96	45,24	36,84	34,09	60,98	62,22
Inscrits Conduite	41	54	51	49	60	74	46	49	50	55	50	51
Admis	23	27	23	28	29	24	28	25	20	25	24	33
Proportion (%) des Admis au Conduite	56,10	50,00	45,10	57,14	48,33	32,43	60,87	51,02	40,00	45,45	48,00	64,71

Source : Service Régional des transports terrestres de Matam

12.1.4 Les transports voyageurs : urbain et interurbain

Le transport urbain est quasi inexistant. Ce transport est assuré par les taxis « clando », avec un parc vétuste qui s'accroit de plus en plus. Les localités de Matam et Ourossogui, pour ce qui est des clandos, sont concernées par ce type de transport. A cela s'ajoute des véhicules hippomobiles qui assurent le transport rural entre les villes et les villages environnants.

Le transport interurbain est assuré par les véhicules 7 places en âge avancé (plus de 15 ans pour la plus part), les autocars de 12, 15, 19 places et des bus de 60 places Ce transport reste à rendre formel (Régularité-confort-délai-cout).

Il concerne essentiellement les gros porteurs (remorque et semi remorque) qui assurent la liaison entre la région et le reste du pays. Il est assez important puisqu'il permet d'approvisionner toute la zone y compris Bakel.

12.1.5 Contraintes liées au secteur des transports terrestres

- Réseaux urbains inadaptés aux besoins (mal conçus, insuffisants, dégradés etc.)
- Offre de transport défaillante (opérateurs multiples, conducteurs peu ou mal formés
- Parc vétuste
- Surcharge des véhicules
- Inexistence et l'organisation anarchique du transport urbain (Les véhicules Clandos)
- Une présence partielle de panneaux de signalisation.
- Pour les véhicules hippomobiles, gestion désorganisée et pratiquée par des mineurs.
- Il n'existe aucune structure d'auto-école pour la formation des candidats.

12.1.6 Solutions et perspectives de développement du secteur des transports terrestres

En sus de la construction d'une nouvelle gare routière à Matam (financement déjà acquis avec l'ADM), Il faut :

- Une couverture de l'ensemble du périmètre urbain
- Rendre le transport urbain rentable
- Imposer les fréquences et horaires (transport formel)
- Contrôler la qualité de service
- La reconstruction de la voie de liaison Matam-Ourossogui
- Réorganiser le transport urbain
- Reconstruire intégralement la voie de liaison Matam-Ourossogui. Equiper cette route de ponts modernes adaptés aussi bien aux véhicules utilitaires qu'aux véhicules hors gabarit ou aux poids lourds
- Réorganiser le transport urbain en analysant l'offre et la demande. Mettre en œuvre les systèmes de lignes d'attribution de zones de desserte en mesurant les capacités de desserte ou affectation par zonage selon la densité et la distance. Suivront par la suite les couts ou tarifs selon différents paramètres (frais fixes et frais variables, itinéraires)
- Implanter des panneaux de signalisation en agglomération et hors agglomération. D'urgence, certains points pour des questions de sécurité doivent avoir des panneaux de signalisation : Angle Fadel, la voie reliant Tantadji aux HL M, le sens giratoire de Ourossogui, etc. La mise en place doit

être faite en collaboration avec les différents partenaires (Mairie en particulier, transports terrestres, les travaux publics, police et gendarmerie)

- Immatriculer les véhicules à traction animale ou véhicules hippomobiles au niveau de la mairie. Ils doivent être identifiables sur la base de plaques d'immatriculation. Ils doivent détenir des titres de transport adaptés (cartes de cocher) qui vérifient leur minimum de connaissances du code de la route. L'âge requit pour ce type de transport doit être étudié scrupuleusement en conformité avec le code du travail.

Dans cette vision où il est important d'apporter des mutations aux problèmes actuels, la Région de Matam doit s'investir dans la démarche d'un développement progressif qui alignerait ses agglomérations urbaines à un niveau de villes modernes.

12.2 Le transport fluvial

Le transport fluvial est une des spécificités de la région du fait de la présence du fleuve Sénégal. Les pirogues constituent des moyens très usités par les riverains pour la desserte des localités situées le long du fleuve du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant l'hivernage. Ainsi, un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre le long du fleuve.

Par ailleurs, la traversée du fleuve entre les deux rives est régulièrement assurée par ces pirogues qui acheminement aussi des quantités importantes de marchandises vers les localités situées le long du fleuve en Mauritanie (Kaédi, Magama, etc.) et vice versa.

12.2.1 Les contraintes du sous secteur

Les principales contraintes du sous -secteur se résument à :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- le tarissement précoce des défluents ;
- la vétusté des embarcations ;
- l'absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations.

12.2.2 Les perspectives

Il s'agit de :

- La réhabilitation du quai de Matam (programme OMVS) ;
- La mise en place d'un bac (CCIAM, commune de Matam) ;
- La navigabilité sur le fleuve Sénégal pendant toute l'année (programme OMVS).

12.3 Transport aérien

Avec une piste d'environ 1 700 mètres de long et 30 mètres de large, l'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Ainsi, la région de Matam ne peut pas recevoir de gros porteurs exception faite des avions cargo C130**.** Le transport aérien est acceptable. Au courant de l'année 2013, 57 appareils (avions) ont atterri à l'aérodrome de la région et ont permis à 957 passagers de fouler le tarmac du dit aérodrome.

12.3.1 Mouvement des avions

Le transport aérien de la région est caractérisé par quatre types de vols d'avion : les vols dans le cadre de visite d'officiels, des vols militaires, des vols de Privés et des vols à caractère commercial. Si ces différents types de vol animent l'aérodrome de Ourossogui pour toute la période de l'année, ils sont, selon le graphique ci-dessous, tout de même inégalement répartis selon les mois de l'année. En effet, les mois de janvier, février et mars sont marqués par la présence de vols à caractère commercial. Au courant des mois d'avril, de juin et d'octobre, seules des visites d'officiels ont été relevées, avec un pic au mois de juin. Les mois de mai, juillet, août et novembre ont été marquées par une affluence d'appareils à l'aérodrome de Ourossogui.

Figure 12.1: Evolution des mouvements d'avion selon le type d'appareil en 2013

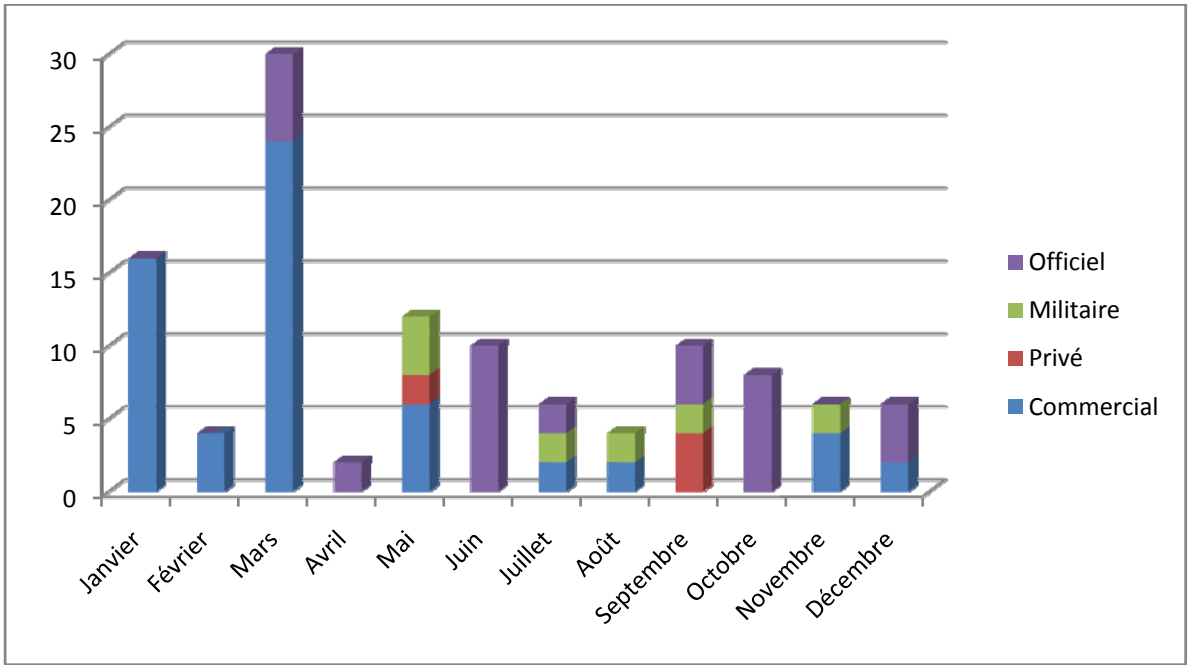

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Ces différents vols d'avions qui animent le transport aérien de la région entrainent avec eux des passagers à bord. D'où la nécessité d'étudier la densité du trafic.

12.3.2 Densité du trafic

Le graphique ci-dessous indique qu'il y a des mois de l'année 2013 où il est enregistré plus d'entrées de passagers que de sorties, comme il y a aussi des mois ou le contraire est noté. Mieux, c'est au mois de juin, suivi du mois de mars où l'affluence de passagers a été la plus importante. Par contre, les quatre derniers mois de l'année sont marqués par une légère accalmie.

Figure 12.2 : Représentation de l'évolution du solde migratoire de la région, en 2013

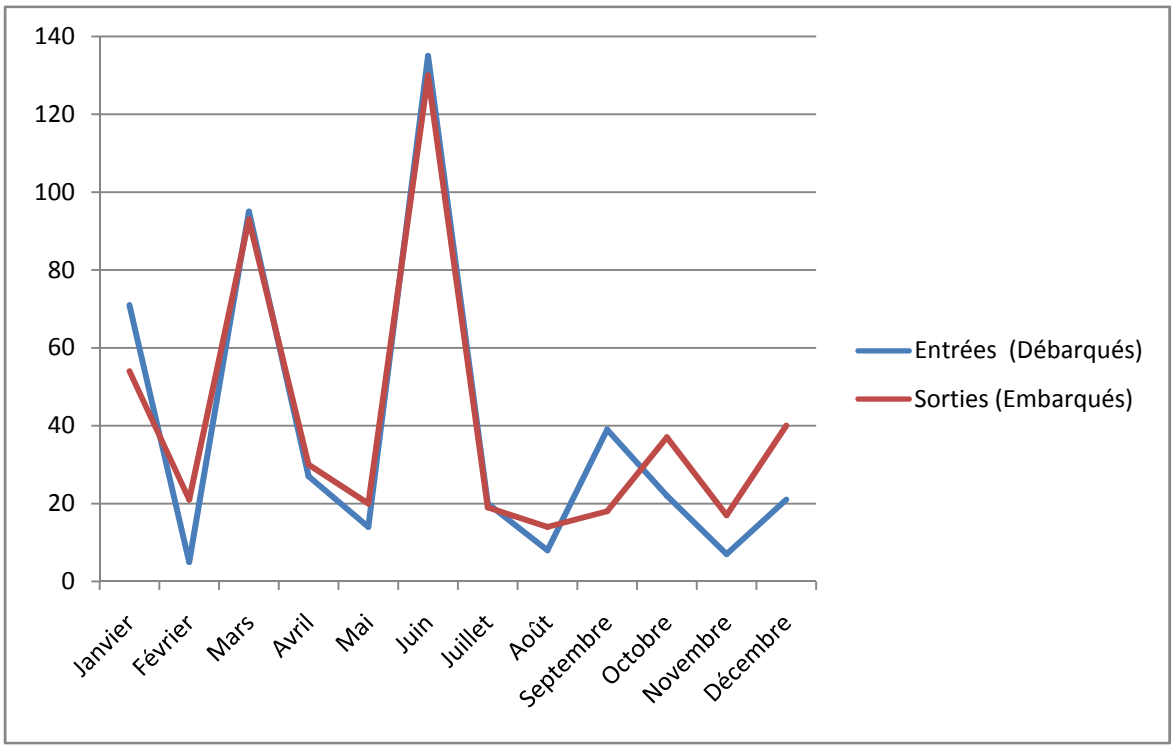

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

12.4 Perspectives et contraintes

S'agissant des perspectives pour la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore en gestation, le trafic se densifiera et que l'économie régionale sera dynamisée.

En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après la pluie du fait qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- L'absence de sensibilisation des autorités.

CHAPITRE 13: INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT

13.1 Industrie et Mines

L'industrie et les mines sont dominées par les PME/PMI et la société d'exploitation du phosphate qui est d'existence récente. Les PME/PMI se retrouvent dans l'industrie alimentaire à travers les boulangeries, la fabrique de glace et le conditionnement d'eau filtrée ; les BTP et la petite unité de fabrique d'aliments de bétail Gaynako de Medy Industries modernes située à quelques kilomètres d'Ourossogui. Ces petites entreprises disposent de faibles capacités de production et fonctionnent pour la plus part de façon informelle.

La Société d'Etudes et de Réalisation des Phosphates de Matam (SERPM) est implantée dans le département de Kanel. Elle est chargée de l'exploitation minière et de la transformation du phosphate en produits marchands (phosphate simple naturel, engrais binaire ou ternaire). La société est aussi dotée de moyens techniques pour la recherche de réserves additionnelles autour du gisement principal de l'usine de production de phosphates naturels qui a une capacité de trois millions de tonnes par an. Les réserves connues du gisement des phosphates de Matam sont évaluées à environ 40.5 millions de tonnes, avec une teneur moyenne de 28.7% P2O5 ou 68 BPL.

Les principales contraintes auxquelles est confrontée la SERPM sont :

- les difficultés d'approvisionnement en matière première ;
- les difficultés d'accès au crédit ;
- le coût élevé des facteurs de production ;
- l'absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- l'absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- l'étroitesse du marché ;
- l'inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreux l'exploitation du gisement.

13.2 Artisanat

La région de Matam est connue pour l'habileté de ses artisans qui ont gardé vivantes des pratiques très anciennes. L'artisanat a encore des traces de son organisation par caste instaurée au XIIIe siècle par l'empereur Soundjata Keita. Ce sont notamment les forgerons, les bijoutiers, les laobés, sculpteurs sur bois, les menuisiers, les piroguiers, les tisserands, les teinturières et les potières. La particularité de la région réside dans la concentration de spécialités artisanales (Ogo, Bokidiawé, Wassakodé,

Mboloyel, Sinthiou Mogo, etc.). Ce système en évolution avec des initiatives de création artistiques qui s'exposent dans des foires aux plans national et international est largement dominé par l'informel. Il est essentiellement axé sur la teinture et la couture.

L'artisanat de production et l'artisanat d'art sont dominants. Toutefois, l'artisanat de service connaît un certain essor avec le développement des activités économiques, notamment avec le rôle de carrefour que joue la commune de Ourossogui. Ce secteur très dynamique et générateur d'emplois mobilise une part importante de la population active, surtout les femmes et les jeunes. La mise en place du syndicat d'initiative et de tourisme pourrait apporter sa contribution à son développement. Son faible niveau de structuration actuel réduit sa contribution à l'économie régionale, malgré les importantes potentialités.

Tableau 13.1 : Répartition par corps de Métiers

Section production	Nombre	Section art	Nombre	Section services	Nombre
Coupe couture tricotage	340	Teinturières	589	Mécaniciens	92
Maçons	112	Bijoutiers	66	Electriciens	15
Menuisiers métalliques	120	Sculpteurs	15	Frigoristes	13
Menuisiers bois	86	Poterie	30	Plombiers	12
Transformation des produits agricoles et fruitiers	36			Carreleurs	8
Cordonniers	12			Peintre bâtiment	8
Boulangers	15			Calligraphe sérigraphe	6
Forgerons	5			Ferrailleurs	12
Tisserands	3				
Total	729	Total	676	Total	166

Source : CMM, 2013

Tableau 13.2 : Récapitulatif des artisans immatriculés

Département	Section Production						Section Art						Section Service						TOTAL
Titres de Qualification	Maitre Artisans		Artisans		Compagnons		Maitre Artisans		Artisans		Compagnons		Maitre Artisans		Artisans		Compagnons		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
MATAM	127	156	90	68	71	80	6	270	2	184	0	334	21	15	16	2	11	10	1447
KANEL	10	10	8	18	13	15	1O	10	4	2	4	18	4	0	3	0	3	0	132
RANEROU	5	0	4	0	0	0	8	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
TOTAL	142	156	102	86	84	95	24	277	6	184	4	334	25	15	16	2	11	10	1603

Tableau 13.3 : Répartition des artisans immatriculés par sexe

DEPARTEMENT	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MATAM	662	785	1 447
KANEL	69	63	132
RANEROU	13	11	24
TOTAL	744	859	1 603

Tableau 13.4 : Récapitulatif des GIE affiliés à la Chambre des Métiers

DEPARTEMENT	GIE TRANSFORMATION LEGUMES	GIE TRANSFORMATION CEREALES	GIE COUTURE BRODERIE/ TEINTURE	GIE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	GIE MENUISIERS BOIS	GIE BIJOUTERIE	TOTAL
MATAM	1	8	3	4	1	2	19
KANEL	0	0	0	0	0	0	0
RANEROU	1	1	0	0	0	0	2
TOTAL	**2**	**9**	**3**	**4**	**1**	**2**	**21**

Les unités artisanales sont concentrées dans le département de Matam en raison notamment de la position de carrefour que joue la ville de Ourossogui. Les départements de Kanel et de Ranérou n'abritent qu'une faible proportion d'unités artisanales (moins de 25 %). Mais l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis. La grande majorité est analphabète. Ceux qui sont instruits dépassent rarement l'élémentaire et n'ont aucun diplôme. Ils sont surtout formés sur le tas.

13.2.1 Acquis

- Rétrocession de l'Atelier Rural de Ourossogui (ARO) à la Chambre de Métiers de Matam
- Mise en place de deux antennes départementales (Kanel et Ranérou)
- Acquisition d'une unité d'application équipée en couture et menuiserie métallique à l'ARO grâce au Fondapil (LUX/DEV)
- Construction partielle du village artisanal (abrite actuellement le Siège de la Chambre de Métiers).

13.2.2 Contraintes

Les principales contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- le caractère individuel et informel des entreprises artisanales ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- la faible inscription des entreprises sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- le faible niveau de formation aux métiers d'artisan ;
- l'absence d'infrastructures d'appui à la valorisation et à la modernisation des productions artisanales ;
- l'absence de centre de formation aux métiers d'artisans ;
- l'éloignement des centres d'approvisionnement en matières premières.

CHAPITRE 14: COMMERCE

Le secteur du commerce de Matam offre plusieurs opportunités aux acteurs du milieu. Les opérateurs économiques sont originaires de Matam, de Saint Louis ou de Touba pour la plupart d'entre eux. Les produits sont diversifiés (denrées alimentaires ; bétail ; céréales ; produits maraîchers ; cosmétiques…). Jadis freiné par l'enclavement au niveau de son chef–lieu de région, Matam connait, aujourd'hui, un début de solution avec la réception de la route de Linguère qui la relie au Centre du pays et aussi de l'érection des trois (03) ponts à l'entrée de Matam Commune. Ces réalisations ont permis d'accroître les flux des échanges et la réalisation d'économies d'échelle pour les commerçants.

14.1 Les produits commercialisés

Les produits agricoles, artisanaux, et de l'élevage occupent les étals des marchés hebdomadaires principalement. Les denrées alimentaires sont commercialisées dans les marchés centraux en majorité et dans les boutiques de quartier. Au niveau des communes, on y trouve aussi le commerce des produits cosmétiques et électroménagers. Les produits pétroliers ont leurs principaux centres d'intérêt dans les grandes communes ; c'est à l'aide de moyens de fortunes telles que les charrettes qu'ils sont acheminés aux contrées éloignées.

14.2 Les acteurs

Ils sont répertoriés dans le tableau suivant :

Tableau 14.1 : Récapitulatif de la situation des acteurs du sous-secteur

DEPARTEMENTS	Grossistes	Détaillants
Matam	125	2 452
Kanel	118	1 815
Ranérou Ferlo	12	1 058
REGION	**255**	**5 325**

Source : Service Régional du commerce Matam

14.3 Les marchés

Au dernier recensement, la région compte 42 marchés permanents et hebdomadaires. Les marchés permanents dominent les centres urbains tandis que les marchés hebdomadaires sont plus présents dans les villages même si on en répertorie quelques uns dans les villes. Les marchés hebdomadaires demeurent un lieu d'échanges très prisé par les populations locales du fait de leur proximité et des avantages de prix qu'elles y rencontrent. Avec la construction des nouvelles routes, beaucoup de localités sont devenues accessibles ; ce phénomène a rendu les marchés de ces secteurs visibles dans le département de Ranérou, par exemple.

Le tableau suivant retrace la situation régionale des marchés :

Tableau 14.2 : Situation régionale des marchés de Matam

N°	Nom du marché	Nature du marché	Localité	Taille	Produits vendus
1	Matam	Permanente	Matam	Grand	Céréales locales, produits maraîchers, Denrées alimentaires
2	Ourossogui	Permanente	Ourossogui	Grand	Céréales locales, produits maraîchers, Denrées alimentaires + bétail
3	Boynadji	Permanente	Boynadji	Petit	Denrées alimentaires
4	Nabadji	hebdomadaire	Nabadji	Moyen	Céréales locales, produits maraîchers, Denrées alimentaires + bétail
5	Doumga ouro alpha	Permanente	Doumga ouro alpha	Moyen	Denrées alimentaires
6	Doumga ouro thierno	Permanente	Doumga ouro thierno	Petit	Denrées alimentaires
7	Doumgarindiao	Permanente	Doumgarindiao	Petit	Denrées alimentaires
8	Seedo sébé	Permanente	Seedo sébé	Petit	Denrées alimentaires
9	Tiaréne	Permanente	Tiaréne	Petit	Denrées alimentaires
10	Ndouloumadji funébé	Permanente	Ndouloumadji	Petit	Denrées alimentaires
11	Ndouloumadji Démbé	Permanente	Ndouloumadji	Petit	Denrées alimentaires
12	Bokidiawé	Permanente + hebdomadaire	Bokidiawé	Grand	Céréales locales, produits maraîchers, Denrées alimentaires, produits teinturiers + bétail
13	Thilogne	Permanente + hebdomadaire	Thilogne	Petit	Céréales locales, produits maraîchers, Denrées alimentaires + bétail
14	Les Agnams	Permanente + hebdomadaire	Les Agnams	Grand	Céréales locales, produits maraîchers, Denrées alimentaires + bétail
15	Oréfondé	Permanente + hebdomadaire	Oréfondé	Moyen	Denrées alimentaires
16	Ogo	Permanente	Ogo		Denrées alimentaires
17	Sinthiou Garba	Permanente	Sinthiou Garba		Denrées alimentaires
18	Dandiady	Permanente	Dandiady		Denrées alimentaires
19	Beïlinabé	Permanente	Beïlinabé		Denrées alimentaires
20	Donou	Permanente	Donou	Moyen	Denrées alimentaires
21	Oudourou	Permanente	Oudourou	Petit	Denrées alimentaires
22	Sadel	Permanente	Sadel	Petit	Denrées alimentaires
23	Guidjilogne	Permanente	Guidjilogne	Petit	Denrées alimentaires
24	Ranérou Ferlo	hebdomadaire	Ranérou Ferlo	Petit	Bétail
25	Véingara Ferlo	hebdomadaire	Véingara Ferlo	Grand	Céréales locales, Bétail
26	Younouféré	hebdomadaire	Nacara	Moyen	Denrées alimentaires, Bétail, gomme arabique
27	Lougré thioly	hebdomadaire	Lougré thioly	Moyen	Denrées alimentaires, Bétail, gomme arabique
28	Thionokh	hebdomadaire	Thinokh	Grand	Céréales locales, Denrées alimentaires, Bétail
29	Nawré	hebdomadaire	Nawré	Petit	Céréales locales, Denrées alimentaires, Bétail
30	Mbé mbep	hebdomadaire	Mbé mbep	Moyen	Denrées alimentaires, Bétail, gomme arabique
31	Dendody dow	hebdomadaire	Dendody dow	Petit	Denrées alimentaires, Bétail
32	Kanel	hebdomadaire	Kanel	Grand	Denrées alimentaires + bétail
33	Orkadiéré	hebdomadaire	Orkadiéré	Grand	Denrées alimentaires + bétail
34	Doundé	hebdomadaire	Dounde	Grand	Denrées alimentaires + bétail

35	Ndendory	hebdomadaire	Ndendory	Moyen	Denrées alimentaires + bétail
36	Sinthiane	Permanente	Sinthiane	Moyen	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
37	Kanel	Permanente	Kanel	Grand	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
38	Soringho	Permanente	Soringho	Moyen	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
39	Wourosidy	Permanente	Wourosidy	Moyen	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
40	Sinthiou Bambambé	Permanente	Sinthiou Bamambé	Moyen	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
41	Hamady Ounaré	Permanente	Hamady Ounaré	Grand	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
42	Semmé	Permanente	Semmé	Grand	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
43	Dembancané	Permanente	Dembancané	Grand	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
44	Waoundé	Permanente	Waoundé	Grand	Denrées alimentaires+prêts à porter+cosmétiques
45	Bokiladji	Permanente	Bokiladji	Petit	Denrées alimentaires
46	Tekkinguel	Permanente	Tekkinguel	Petit	Denrées alimentaires
47	Foumihara	Permanente	Foumihara	Petit	Denrées alimentaires
48	Bapalel	Permanente	Bapalel	Petit	Denrées alimentaires

Source : Service Régional du commerce Matam

14.4 Les autres secteurs

Les secteurs de l'hôtellerie et de la boulangerie occupent aussi une activité assez dense à Matam. Les établissements classés sont au nombre de trente cinq (35) essentiellement constitués d'hôtels (5) ; d'Auberges (3) ; de dépôts d'hydrocarbure (9) ou de gaz (5) ; et des boulangeries (13.). Les tableaux suivants retracent leur état :

Tableau 14.3 : Section « Hôtels et Auberges »

LOCALITES	HOTELS	AUBERGES
OUROSSOGUI	OASIS SOGUI	SOGUI Djiby BASSE
BOINADJI	HAYO	-
MATAM	RESIDENCE du FLEUVE	CRETEF
ORKADIERE	BILBASSI	-
RANEROU FERLO	-	PRODAM 2

Tableau 14.4 : Section « hydrocarbures »

DEPARTEMENTS	LOCALITES	HYDROCARBURES	GAZ
K A N E L	Hamady Ounaré	TOTAL-SERVICE	
		CIEL-OIL	
	Kanel	TOTAL-SERVICE	
M A T A M	Ourossogui	TOTAL CENTRE	Dépôt Mor Sylla
		TOTAL Route de Dakar	Diallo - GAZ
	Thiambé	TOTAL Thiambé	TOTAL - GAZ
		SENHY	
	Bokidiawé	CIEL-OIL	Dépôt COULIBALY
	Oréfondé	TOTAL - SERVICE	
	Matam	-	Khadim DIA
RANEROU	Ranérou	-	-

Tableau 14.5 : Section « boulangeries »

DEPARTEMENTS	LOCALITES	IMPLANTATIONS
MATAM	Matam	BOULANGERIE MESTO
		FADEL et FRERES
		SMBIS
	Ourossogui	BOULANGERIE Mame DIARRA
		Cheikh Anta MBACKE
	Boïnadji	SALL et FRERES
	Bokidiawé	Bokidiawé
	Agnam	Boulangerie Civol
KANEL	Orkadiéré	BOULANGERIE bilbassi
	Waoundé	MARCHE-WAOUNDE
		CAMARA et FRERES
	Dembancané	BOULANGERIE bembancané
	Kanel	BOULANGERIE KANEL
RANEROU	-	-

14.5 Contraintes

La faiblesse du tissu industriel demeure, à l'exception de l'insuffisance des pistes de production, la principale entrave au développement du commerce local. Nul doute qu'un bon suivi d'une bonne campagne agricole nécessiterait la présence d'industries agro-alimentaires qui seraient le relais parfait pour une bonne commercialisation des produits du cru assez souvent bradés pour des raisons de subsistances. Les opérateurs économiques gagneraient aussi à viabiliser la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture pour en faire un levier de développement.

14.6 Atouts et potentialités

Les riches potentialités des départements de Matam, Kanel et de Ranérou Ferlo ajoutées à la position stratégique de cette région devraient faire de Matam une véritable plaque tournante commerciale.

On peut citer entres autres potentialités :

- les terres bien arrosées et bien fertiles des départements de Matam et Kanel fournissent des produits maraîchers de haute valeur nutritive (patate, niébé, oignon), du riz paddy de qualité, du maïs et du sorgho.
- l'importance du cheptel et des produits dérivés.
- les produits artisanaux (tissus teints, sculpture sur bois, et tissage etc.) sont une richesse culturelle et commerciale que la région peut développer.
- les routes nationales (RN2, RN3 et RN7) qui traversent la région de Matam et desservent les régions de Saint Louis, Louga (Linguère, Dahra), Diourbel (Touba) et Tambacounda, constituent aussi un important atout de développement du secteur du commerce.
- le fleuve qui est une passerelle naturelle entre certaines localités de la Mauritanie et celles de la région joue un important rôle dans les échanges commerciaux.

Du côté du département de Ranérou Ferlo, les atouts majeurs du commerce résident dans l'exploitation de la gomme arabique, des produits de cueillette (jujubes, soump, etc.) ainsi que du bois mort qui sont des richesses naturelles de la localité. Compte tenu de sa vocation de zone d'élevage, l'exploitation efficiente du bétail et des produits dérivés du lait peut aider le sous-secteur à émerger.

Au niveau du département de Kanel, les produits issus des cultures de décrue, le commerce de détail au niveau des boutiques ainsi que les produits artisanaux (teinture de Dembacané et à Soringho) en sont les atouts majeurs de développement.

CHAPITRE 15: CULTURE ET TOURISME

15.1 Potentiel culturel

La région de Matam est riche d'une diversité culturelle et artistique ancrée dans les traditions multiséculaires. Il existe un patrimoine culturel aux fondements très enrichis du métissage de conquêtes et de migrations anciennes. Les traditions ancestrales et le savoir faire sont encore bien conservés de génération en génération et constituent un levier du développement de la région.

La région de Matam est réputée pour l'habileté de ses artisans qui ont su garder vivantes des pratiques très anciennes. L'artisanat y est organisé en castes. Chaque caste a ses traditions spécifiques. On peut citer les Saké (cordonniers), les Wayilbé (forgerons et bijoutiers), les Laobé (boisseliers, sculpteurs sur bois), les Mabobé (tisserands, potiers), les Coubalbé (pêcheurs), les Wambabé (Griots).

La particularité de la région réside dans la spécialisation de villages à des produits artisanaux transmis par génération. Ainsi le village de Ogo est spécialisé dans la sculpture et la forge, celui de Bokidiawé dans la teinture, Ndethiadi est spécialisé dans la bijouterie, Wassakodé Mbayala s'adonne à la poterie, Mboloyel est un village de tisserands et Sinthiou Mogo un village de cordonniers.

Matam renferme également des sites historiques et un riche patrimoine colonial. Parmi les sites et monuments historiques, il y a la grande mosquée de Kobilo qui date du 17ème siècle avec son architecture Omarienne, la mosquée de Séno Palel, le Mausolée de Abdel Kader Kanne, le Mausolée de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel, la résidence d'El Hadji Omar Tall à Oréfondé, la résidence de Diorbivol, le village ancien de Sinthiou Bara, le village ancien de Ogo, le champ de bataille de Diowol dans la CR de Bokidiawé, la bibliothèque de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel Soulé, le bâtiment abritant la Gouvernance et le bâtiment abritant l'école 1 de Matam..

Ces richesses culturelles sont valorisées par l'organisation du festival de Thilogne qui se tient tous les deux ans et celui de Gnegnebé qui regroupe tous les villages castés dont chacun se particularise par ses productions artistiques.

Ainsi au plan culturel, la Région présente un potentiel pour doper le tourisme culturel surtout avec l'avènement du syndicat d'initiative et de tourisme de Matam.

15.2 Potentiel naturel

La région comprend un écosystème naturel riche et varié avec de nombreux plans d'eau, des réserves de faune et de forêt. La réserve du Ferlo renferme des espèces fauniques mammalienne (gazelles à front roux, hyènes rayées, phacochères, singes rouges, hypotragues, céphalophes, etc.), aviaire (grandes outardes, grand calao d'Abyssinie, oie d'Egypte, oie de Gambie, aigle pêcheur, pintades, francolins, etc.) et de reptiles très variés et parfois rares. Il y a également la réintroduction des Oryx Dammah et des gazelles Dama Wohrr dans la réserve de Katané (réserve du Ferlo nord), la construction de la maison des tortues (à Ranérou) et la pratique de la chasse dans les zones amodiées. Toutes choses qui peuvent permettent le développement de l'écotourisme, le tourisme cynégétique et le tourisme d'observation.

15.3 Atouts en matière de réceptifs hôteliers

La région de Matam est dotée de quelques réceptifs hôteliers implantés dans la commune de Ourossogui (hôtel Sogui, hôtel Oasis, Auberge Oasis), la ville de Matam (Résidence du Fleuve) et la commune de Orkadiéré (Hôtel Bilbassi). Ces infrastructures touristiques ont une capacité de 50 lits. Elles accueillent surtout des touristes d'affaires. D'autres structures d'accueil sous forme de chambres de passage pour les missions ou les visiteurs en transit sont dénombrées à Matam et Ourossogui. L'offre de service en matière de réceptif est faible et très limitée.

15.4 Contraintes

- enclavement interne de la région ;
- absence de service touristique ;
- irrégularité de la desserte de la région par avion : Les liaisons sont assurées par les avions militaires sous forme de vols privés ;
- coût relativement élevé des services hôteliers ;
- absence d'une stratégie régionale de promotion culturelle et touristique ;
- sous équipement du complexe culturel ;
- insuffisance de réceptifs (50 lits) et déficits d'infrastructures culturelles ;
- manque de professionnalisme des services hôteliers ;
- absence de personnel qualifié dans la restauration et l'hôtellerie ;
- manque de formation et faible professionnalisation des acteurs culturels ;
- faible prise en compte de la compétence culture par les collectivités locales ;
- classement de la Région de Matam dans la zone rouge (en raison de sa proximité géographique avec la Mauritanie où sévit AQMI).

CHAPITRE 16: TIC ET TELECOMMUNICATIONS

16.1 Les télécommunications

La SONATEL demeure la première société en matière de services de télécommunications sur l'échiquier national. Aujourd'hui deux autres opérateurs (Sudatel et Sentel GSM) se sont installés et fournissent aux usagers les mêmes produits que la SONATEL. Parmi les produits offerts on peut citer l'internet, le téléphone fixe et le mobile.

16.1.1 L'internet

Le service internet est desservi dans la région à travers le Haut Débit et le Bas Débit. De nos jours, la région dispose de deux options sur le Haut Débit : ADSL ou EVDO (Evolution Data Only). Avant l'arrivée d'EVDO, on ne pouvait accéder à un réseau internet Haut Débit qu'avec l'option ADSL. Il est important de mentionner également parmi ces technologies le CDMA (Code Division Multiple Access) qui est une technologie de desserte du mobile, du fixe et de l'internet bas débit. Ourossogui et Matam viennent de bénéficier de la technologie 3G qui permet d'accéder à l'internet haut débit par le réseau GSM. La SONATEL est la première société à mettre en place ce type de réseau.

Tous les départements sont desservis par le Haut Débit à l'exception de certaines zones de Ranérou. Il en est de même de la couverture à l'internet bas débit qui permet d'accéder à l'internet avec la technologie 1X sur CDM et 2G/Edge. Les départements de Matam et Kanel sont desservis par ADSL et EVDO tandis que le département de Ranérou-Ferlo est desservi par EVDO seulement.

Tableau 16.1 : Nombre de localités desservies par evdo par département

Département	Nombre de localités
Matam	51
Kanel	41
Ranérou-Ferlo	29
Total	**121**

Source : SONATEL Matam, 2013

Tableau 16.2 : Nombre de localités desservies par adsl par département

Département	Nombre de localités
Matam	5
Kanel	2
Ranérou- Ferlo	0
Total	**6**

Source : SONATEL Matam 2013

Tableau 16.3 : Nombre de localités desservies par le haut débit par département

Département	Nombre de localités
Matam	54
Kanel	43
Ranérou- Ferlo	29
Total	**126**

Source : SONATEL Matam, 2013

Les cyberespaces progressent timidement, leur nombre est encore faible (moins d'une dizaine pour l'ensemble de la région). Cependant, il faut noter que plus d'une dizaine d'établissements de la région disposent d'une salle informatique.

Matam reste une région faiblement couverte par le réseau internet à cause de l'enclavement et de la superficie de la région.

16.1.2 Le téléphone fixe

Deux solutions sont offertes au client en ce qui concerne le téléphone fixe :

- Le téléphone fixe traditionnel ;
- Le téléphone fixe sans fil avec la technologie CDMA.

Plus de 374 localités sont desservies par le téléphone fixe au niveau de la région de Matam.

Tableau 16.4 : Nombre de localités desservies par le téléphone fixe

Département	Nombre de localités desservies par le téléphone fixe
Matam	119
Kanel	156
Ranérou-Ferlo	99
Total	374

Source : SONATEL Matam, 2013

Il faut noter que si en milieu urbain la desserte est plus importante, en milieu rural par contre, le niveau de pénétration reste relativement faible malgré les efforts consentis par la SONATEL.

16.1.3 Le téléphone mobile

En ce qui concerne le téléphone mobile, le maillage touche tous les chefs lieux de communauté rurale y compris le Ferlo où la SONATEL renforce sa présence de plus en plus. La région dispose d'une couverture complète sur le Dandé Mayo de Diowguel à Dembancané et sur la RN II allant de Oréfondé à Tianiaf. Dans la zone de Diorbivol (CR Oréfondé), les populations ont accès au mobile grâce à des accords de rooming entre la SONATEL et la Mauritanie. Sur la RN III, on note également une bonne couverture mais avec une poche non couverte vers Younouféré.

Les principales contraintes soulevées sont principalement la perte temporaire de réseaux et l'existence de poches non couvertes dans le Ferlo.

16.2 Information et Communication

La région de Matam est couverte par certaines télévisions et radios qui émettent au niveau national ainsi que par des journaux. Des radios communautaires existent dans la région et émettent souvent dans les langues locales. Cependant, la réception des chaînes radios et télévision n'est pas encore assurée dans toute la région. Les journaux également ne sont accessibles que dans quelques localités et n'arrivent dans les kiosques qu'avec du retard. Ainsi, le niveau d'information de la population est très déséquilibré à l'intérieur de la région entre les localités.

16.2.1 Accès aux chaînes de télévision

Pour la télévision, la couverture est assez correcte grâce au centre émetteur de Ourossogui qui permet d'avoir la RTS avec une bonne qualité d'images. Les signaux des autres chaînes de télévisions nationales ne sont pas captés partout dans la région de Matam à l'exception de ceux qui disposent d'antennes paraboliques qui, en fonction du nombre d'unités installés peuvent avoir 2STV, WalfTV, TFM et plusieurs autres chaines européennes, américaines, arabes, etc.

La RTS dispose d'une station régionale installée le 06 septembre 2003. Elle a une mission de service public. Les difficultés de la station régionale sont essentiellement d'ordre matériel et technique.

16.2.2 Accès aux chaînes radios

Pour ce qui est des autres radios nationales, l'installation de leurs principaux émetteurs à Dakar et leur puissance qui tourne généralement autour de 2 KHZ, ne facilite guère leur réception à Matam, sauf pour Wal-Fadjri FM et la RFM dont les signaux sont bien perçus mais pas dans toute la région. Les radios communautaires comme «TIMTIMOL» (installée à Matam) et «Salndu Fuuta» de Thilogne, participent à la diversification du paysage médiatique local et contribue à réduire le gap en matière d'accès à l'information dans certaines localités à cause surtout des barrières linguistiques et l'insuffisance de la couverture médiatique.

Pour les radios étrangères, Radio France Internationale en onde courte et Radio Mauritanie (surtout dans le Dandé Mayo) sont bien écoutées.

16.2.3 Accès aux journaux

Les principaux journaux tels que ''le Soleil'', ''Walfadjri'', ''Sud quotidien'', ''le Populaire'', ''l'Observateur'' sont disponibles dans les kiosques à journaux à Matam, Ourossogui et Thilogne. En général, ils sont livrés avec au moins un jour de retard. Les quotidiens les plus lus sont ''le Soleil'', ''Walfadjri'', ''Sud quotidien'', ''Le Populaire" qui disposent de correspondants au niveau de la région.